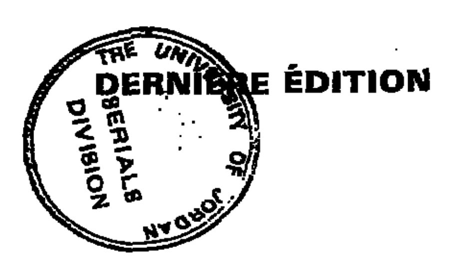


Supplément Radio-Télévision

Le Monde



DERNIÈRE ÉDITION

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14231 – 6 F

DIMANCHE 28 - LUNDI 29 OCTOBRE 1990

– FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Jérusalem : une enquête peu convaincante

C'EST en vain que l'on cherche de véritables conclusions dans le rapport de la commission d'enquête officielle israélienne au sujet de la fusillade du 8 octobre sur l'esplanade des Mosquées, à Jérusalem. Cet événement dramatique a pourtant déclenché une nouvelle vague de violences et relancé l'intifada, attirant une fois de plus l'attention sur le problème palestinien.

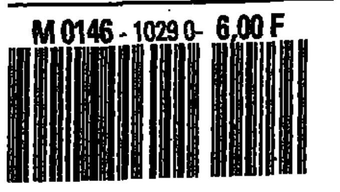
Ce n'est assurément pas ce document, publié vendredi 26 octobre, qui va couper court à toute discussion. Ni en Israël, ni dans les territoires occupés, ni aux Nations unies, où le gouvernement israélien était menacé samedi du vote d'une nouvelle résolution dénonçant son attitude. Les milieux gouvernementaux israéliens feignaient de croire que la publication de ce rapport allait atténuer les pressions dont ils font l'objet et persuader les membres du Conseil de sécurité de l'inutilité de l'envoi d'une mission en Israël et dans les territoires occupés, une « ingérence » que rejette catégoriquement le cabinet de M. Itzhak Shamir. Il y a tout lieu de penser, cependant, que ce rapport peu convaincant va au contraire attiser les critiques à l'encontre de l'Etat hébreu et accroître la gêne des Etats-Unis.

AU terme d'un texte de soixante pages, les trois commissaires nommés par le gouvernement estiment que la « responsabilité » du drame qui s'est joué sur l'esplanade des Mosquées est à porter principalement au compte des manifestants palestiniens et que la vie des policiers était « en danger ». Leur rapport ne retient pas, toutefois, la thèse gouvernementale d'une provocation palestinienne « délibérée ». Il dénonce également l'attitude de la police et l'imprévoyance de ses chefs. Mais les enquêteurs ne recommandent aucune sanction alors qu'ils soulignent que « les forces ayant mené la charge sur l'esplanade n'avaient pas d'encadrement hiérarchique et ont ouvert le feu sans discernement ».

LE maire de Jérusalem, M. Teddy Kollek, est une fois de plus pessimiste : « Le rapport, dit-il, ne mettra pas un frein à la violence qui éclate périodiquement dans la ville. » Selon lui, « seule pourra le faire une politique sage et pondérée ». Le résultat de cette enquête ne sera certainement pas, en effet, de nature à apaiser l'esprit de vengeance qui anime les Palestiniens de Cisjordanie et du territoire de Gaza, dont beaucoup, depuis quelques jours, ont rejoint ce que l'OLP appelle la « révolte des couteaux ». D'autant moins que, par une étrange coïncidence, l'armée israélienne a rappelé vendredi que soldats et civils sont autorisés à faire usage de leurs armes contre les Palestiniens quand ceux-ci leur jettent des pierres...

Il y a là de quoi renforcer la position des pays qui souhaitent non seulement que les Nations unies mènent leur propre enquête, mais encore qu'elles envoient à Jérusalem une mission chargée d'étudier des mesures propres à assurer la « protection » des Palestiniens.

Lire également page 3 l'entretien avec M. David Lévy, ministre israélien des affaires étrangères



M 0146 - 1029 0 - 6,00 F

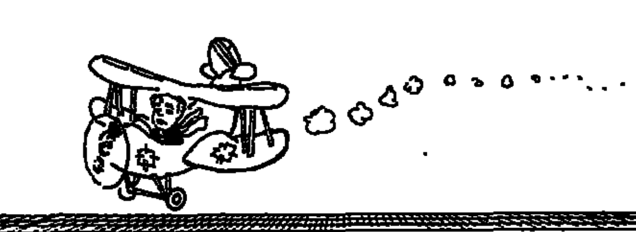
La visite à Paris du président soviétique

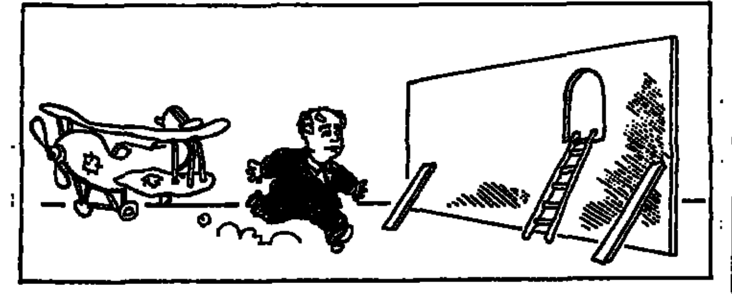
MM. Gorbatchev et Mitterrand vont signer un traité « d'entente et de coopération »

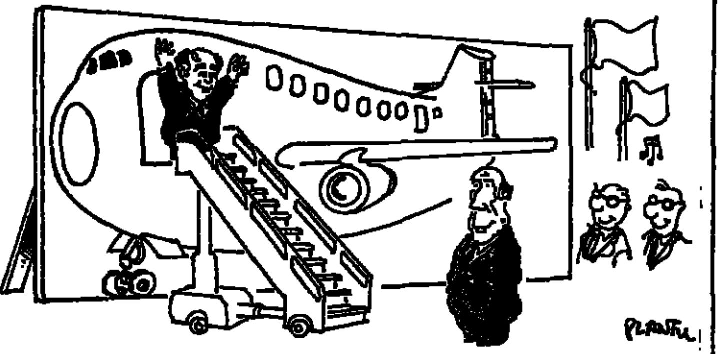
Le président Mikhaïl Gorbatchev était attendu dimanche 28 octobre en fin d'après-midi à Paris. Au cours de sa visite de vingt-quatre heures, deux entretiens étaient prévus avec M. Mitterrand et des membres du gouvernement. Les deux présidents, qui parleront de la situation dans le Golfe, devaient signer, lundi, à Rambouillet, un traité bilatéral d'entente et de coopération.

Réuni pendant le week-end à Rome, le conseil européen devait notamment aborder la question de l'aide économique à l'URSS. En visite à Madrid, M. Gorbatchev a déclaré, vendredi, devant les Cortes qu'il craint que les Douze ne tardent à prendre des décisions concrètes pour aider son pays. Il a affirmé que l'évolution de la construction européenne est liée à la stabilité politique de l'Union soviétique.

Lire les articles de CLAIRE TRÉAN et de FRANÇOISE LAZARE page 5







La crise du Golfe

Les Etats-Unis accentuent leur pression sur l'Irak

Alors que la date exacte du retour des otages français restait incertaine samedi 27 octobre en fin de matinée, les Etats-Unis ont accentué, vendredi, leur pression psychologique sur l'Irak en faisant savoir qu'ils n'écartaient toujours pas l'« option militaire » dans la crise du Golfe. Washington a d'autre part mis en garde ses alliés contre des attaques terroristes en Europe et au Proche-Orient.

WASHINGTON

de notre correspondant

C'est dans l'avion qui emmenait le président Bush à Hawaii que M. Fitzwater a décrit en ces termes l'objet de la visite que doit entreprendre M. Baker au début du mois de novembre : le secrétaire d'Etat, a-t-il dit, « *discutera de l'application des sanctions des Nations unies, du statut des forces américaines et multinationales dans le Golfe, des besoins généraux de défense, de l'unité arabe, et d'options militaires* ».

Ces derniers mots, à la résonance plutôt menaçante, attirent d'autant plus l'attention que, un peu plus tôt dans la journée, le même porte-parole, interrogé sur les objectifs du voyage de M. Baker, s'était contenté de déclarations beaucoup plus anodines, insistant sur « *le respect des résolutions des Nations unies* ». Certes, les « *options militaires* » n'ont jamais été écartées par les Etats-Unis, mais leur évocation dans le contexte actuel ne peut apparaître que comme un signal délibéré. Et un signal qui fait suite à une série d'autres. Jeudi, le secrétaire au Pentagone Dick Cheney avait multiplié les déclarations laissant entendre – sans rien annoncer à proprement parler – que les Etats-Unis envisageaient d'augmenter considérablement leurs effectifs dans le Golfe. Et, deux jours plus tôt, c'est M. Bush lui-même qui avait profité de deux discours électoraux pour utiliser un langage particulièrement brutal à l'égard de Saddam Hussein et exclure « *toute concession d'aucune sorte* » à l'Irak.

Rien de tout cela ne peut être interprété comme l'indice que les Etats-Unis ont, dès à présent, décidé de recourir à la force pour faire plier le dictateur irakien.

JAN KRAUZE

Lire la suite page 3

« Mutations à l'Est »

Une brochure du « Monde » sur cet automne-hiver 1989-1990 qui ébranla l'Europe

Est-ce déjà l'heure du désenchantement ? Un an après la chute du mur de Berlin, qui symbolise l'écroulement de l'empire soviétique et la fin du système communiste sur la moitié du Vieux Continent, les nouvelles démocraties se débattent dans des difficultés que l'euphorie des premiers mois de liberté retrouvée avait largement occultées.

La rapidité des mutations et l'immense espoir soulevé par la libération de peuples enfermés contre leur gré depuis plus de quarante ans derrière une frontière arbitraire avaient fait oublier les embûches de la marche vers la démocratie parlementaire. L'expérience inédite de passage du socialisme au capitalisme laissera quelques traces amères.

Les Européens de l'Est ne sont pas tous logés à la même enseigne. Les Bulgares ont gardé leur Parti communiste, fût-il rebaptisé. Les Roumains subissent un système qui a sournoisement conservé bien des traits répressifs de l'ancien régime. En Pologne, la compétition électorale met aux prises deux frères ennemis issus de Solidarité. Les Hongrois, eux, avaient pris, avant tout le monde, les chemins de traverse, tandis que les Tchécoslovaques renouent, tant bien que mal, avec leur tradition démocratique et industrielle d'avant-guerre. Dans ce concert, les Allemands de l'Est apparaissent comme des exceptions : la réunification est économiquement et socialement douloureuse, mais au moins ils savent où ils vont et peuvent compter sur la solidarité – même un peu forcée – de leurs compatriotes de l'Ouest.

Contrairement à d'autres, ils n'auront pas froid cet hiver. Ce n'est pas le cas, par exemple, des Bulgares, qui ont perdu toutes leurs sources traditionnelles d'approvisionnement énergétique et qui n'ont pas les moyens de s'offrir du pétrole sur le marché international. Ils ne peuvent plus compter sur le grand frère russe pour subvenir à leurs besoins, parce que l'URSS est dans un tel état de délabrement qu'elle est incapable de satisfaire la demande interne.

DANIEL VERNET

Lire la suite page 5

Le PCF tenté par la censure

En s'associant à la droite contre la CSG, M. Marchais vise surtout à affaiblir ses adversaires au sein de son propre parti

M. Marchais a prévenu par écrit M. Pierre Mauroy, vendredi 26 octobre : si le premier ministre ne renonce pas à son projet de contribution sociale généralisée, sur lequel M. Rocard a l'intention d'engager la responsabilité de son gouvernement, il « *recommandera* » aux députés communistes de s'associer à la motion de censure annoncée par l'opposition de droite.

A deux mois du vingt-septième congrès du PCF, convoqué fin décembre à Saint-Ouen, la tension monte dans les rangs communistes. Cette lettre de M. Marchais à M. Mauroy n'est pas sans rapport avec cette échéance. Le secrétaire général du Parti communiste, qui accuse M. Michel Rocard de vouloir « *imposer* » une réforme que « *même la droite* » n'avait pas « *osé* » concevoir, trouve là un bon terrain pour essayer de rameuter ses troupes, et pour tenter de mettre ses adversaires, réputés nostalgiques de l'union de la gauche, dans une situation acrobatique.

La solennité donnée par M. Marchais à sa démarche, et la place que *l'Humanité* lui accordait, samedi, sur toute sa première page, donnent à penser que, cette fois, les communistes pourraient mettre leur menace à exécution en assumant d'autant plus tranquillement le risque de renverser le gouvernement que celui-ci est critiqué à l'intérieur même du PS. Ce faisant, M. Marchais cherche également à reprendre l'initiative au moment où ses contestataires s'emploient à le déstabiliser davantage.

ALAIN ROLLAT

Lire la suite page 7

AUJOURD'HUI
SI VOUS NE CONNAISSEZ PAS
LES RÈGLES DE L'EMPLOI
VOUS SEREZ VITE
HORS JEU

Le Monde
INITIATIVES
CAMPUS ◆ EMPLOI
CHAQUE MARDI (numéro daté mercredi)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH; Tunisie, 700 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 8 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 12 KRD; Espagne, 175 PTA; G.-B., 70 p.; Grèce, 180 DR; Irlande, 90 p.; Italie, 2 000 L; Luxembourg, 40 FL; Norvège, 13 KRN; Pays-Bas, 2,50 FL; Portugal, 150 ESC; Sénégal 375 F CFA; Suède, 14 KRS; Suisse, 1,80 FS; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

DATES

Il y a vingt-cinq ans

L'enlèvement et l'assassinat de Mehdi Ben Barka

LE vendredi 29 octobre 1965, vers 12 h 30, devant la Brasserie Lipp, à Saint-Germain-des-Prés, deux hommes porteurs de cartes de police invitaient fort poliment Mehdi Ben Barka, de passage à Paris où il avait un rendez-vous d'affaires, à monter à bord d'une voiture pour le conduire auprès d'une haute personnalité qui l'attendait. Les deux hommes étaient deux policiers de la brigade mondaine. l'inspecteur principal Louis Souchon et son subordonné Roger Voitot. Mehdi Ben Barka, opposant en exil au roi du Maroc Hassan II, dirigeant de l'Union nationale des forces populaires (UNFP), occupait aussi une place de leader dans le tiers-monde et devait participer aux travaux de la conférence tricontinentale de La Havane. De ce jour, nul ne devait le revoir après qu'il eut passé le porche de la villa d'un repris de justice, Georges Boucheseiche, à Fontenay-le-Vicomte, dans l'Essonne.

Ainsi commençait, à la veille d'une fin de semaine avec « pont » de la Toussaint, ce qui allait être *« l'affaire Ben Barka »*. Un quart de siècle après cet *« enlèvement »* dont nul ne doute qu'il fut suivi, volontairement ou accidentellement, de la mort de sa victime, tous les dessous de la machination n'ont pu être établis. Du moins l'arrestation en France, dans les jours qui suivirent, de sept personnes mêlées à l'opération, l'identification de six autres, une instruction suivie de deux procès ardemment débattus, ont-ils permis d'approcher une vérité tout en montrant ce qui fut appelé, non sans raison, les *« zones d'ombre »* de *« l'affaire »*.

Un « plan d'approche »

Ce qui s'est passé le 29 octobre 1965, et dont Charles de Gaulle, alors président de la République, dira le 21 février suivant qu'il *« n'a rien que de vulgaire et de subalterne »*, offrit rapidement à l'opposition de l'époque matière à poser des questions et à interpeller violemment le pouvoir dès lors que se trouvaient mêlés à l'événement, non seulement deux policiers, mais aussi Antoine Lopez, un *« honorable correspondant »* du Service de documentation et de contre-espionnage (SDECE), les services secrets d'alors. Si Lopez, très tôt appréhendé, a informé, comme il va le soutenir, sa hiérarchie de ce qu'il a su, au fil des jours, de la préparation de l'enlèvement, comment celle-ci, par le biais de *« l'officier traitant »* Marcel Finville dit Leroy, a-t-elle pu rester passive et ne point intervenir pour empêcher une opération achevée par la mort de celui contre lequel elle était menée ?

Dès le 22 septembre, Lopez, l'agent du SDECE, mais aussi chef d'escale à Orly et ami du général Mohamed Oufkir, ministre de l'intérieur marocain et adversaire déclaré de Mehdi Ben Barka, a adressé à son officier traitant un rapport faisant état d'un *« plan d'approche »* de Ben Barka par Oufkir, qui lui aurait dit que le Maroc songeait à récupérer le chef de l'UNFP. Dans ce but, un agent de la sûreté marocaine, connu sous le pseudonyme de Chtouki, a pressenti un journaliste spécialisé dans les affaires du Maghreb, Philippe Bernier, pour qu'il persuade Ben Barka de rentrer dans son pays. Bernier flaire le complot et refuse.

Mais déjà Lopez a eu vent de tout ce remue-ménage. Comme il saura bientôt que Bernier songe à obtenir le concours de Ben Barka pour un film sur la décolonisation. A ce projet se trouve associé, outre le cinéaste Georges Franju, un homme singulier, Georges Figon. Personnage haut en couleur, ancien délinquant à qui la prison a fait connaître le *milieu*, son tempérament hors du commun lui a valu des amitiés à Saint-Germain-des-Prés. Pour lui, ce projet de film avec Mehdi Ben Barka est d'abord un moyen de se procurer quelques subsides.

Un rendez-vous sera fixé à la Brasserie Lipp le vendredi 29 octobre 1965. A l'intérieur de l'établissement, Bernier, Figon et Franju attendent Mehdi Ben Barka. Mais deux autres personnages ont été informés de ce rendez-vous la veille. Ce sont l'agent marocain Chtouki, qui en a averti Lopez et lui a parlé très clairement : c'est l'occasion idéale à saisir. Lopez doit faire intervenir deux vrais policiers qui auront pour mission d'interpeller Ben Barka et de le conduire dans une voiture de leur service jusque chez Georges Boucheseiche. Lopez va s'exécuter. Le nom de Boucheseiche ne lui est pas inconnu. Ce repris de justice a été un de ses amis d'enfance. Leurs résidences sont voisines. Ils se reçoivent encore volontiers. Il y a beau temps que Boucheseiche a rompu avec les bandes à Pierrot le Fou. C'est aujourd'hui un homme qui a des intérêts dans les agrumes au Maroc, où il a ses entrées, comme Lopez. Ses amis ordinaires sont aussi des anciens de la grande truanderie : Dubail, Le Ny, Palisse, mais aussi Chtouki et le trouble Figon.

« L'invité est arrivé »

Antoine Lopez n'a donc pas sursauté à la proposition de Chtouki. Il soutiendra d'ailleurs que favoriser une rencontre entre Mehdi Ben Barka et une haute personnalité d'un pays ami comme le Maroc ne lui apparut nullement répréhensible. D'autant moins qu'il caressait l'espoir d'une situation à Royal Air Maroc. Alors, sans tarder, il va circonvenir assez facilement Louis Souchon, officier de police principal à la brigade mondaine auquel il a donné souvent des *« tuyaux »* sur les trafics de drogue. Certes, Souchon flaire bien le côté illégal du service demandé. Mais Lopez lui susurrera le mot qui décide : *« Foccart est au parfum »* (1). Et, par-dessus le marché, Souchon recevra un appel à son bureau, le 29 octobre au matin. Une voix grave lui dira : *« Ici Aubert* (2) *de l'intérieur, vous avez bien un rendez-vous à midi ? »* Ces propos furent-ils tenus ? Correspondaient-ils à une réalité ? Même les avocats de la famille Ben Barka, partie civile, ne l'ont pas soutenu. Il suffisait de connaître Jacques Aubert, directeur à l'époque du cabinet de M. Roger Frey, alors ministre de l'intérieur, pour se rendre compte qu'il n'était pas homme à appeler ainsi un simple flic de la « mondaine ». Floué ou non, Souchon, en tout cas, accompagné de Roger Voitot, sera devant la Brasserie Lipp à l'heure dite. Et tandis que Lopez, un peu à l'écart, grimé, observe, il accoste Ben Barka. L'opposant marocain, surpris mais non inquiet, se retrouve dans la voiture au côté de Julien Le Ny. Conduit par Voitot que guide Lopez, passager de la dernière minute, le véhicule file vers la villa de Boucheseiche. Là, celui-ci, Souchon l'affirmera, accueillera Ben Barka fort civilement : *« Monsieur, venez avec moi, vous êtes ici pour votre sécurité. »* Ni Lopez, ni Souchon, ni Voitot n'entreront dans la villa. Tous trois retournent à Paris, les deux policiers pour reprendre leur service comme si de rien n'était, Lopez pour téléphoner à Rabat et dire à Ahmed Dlimi, chef de la Sûreté marocaine, cette simple phrase : *« L'invité est arrivé. »* En fait, c'est une invitation à un départ immédiat pour Paris de Mohamed Oufkir. Celui-ci arrive avec Dlimi dès le 30 octobre. Il se rend aussitôt, conduit par Lopez, à Fontenay-le-Vicomte, où Dlimi l'a précédé.



Tout semble s'être joué dans la nuit du 30 au 31 octobre. Un témoignage en est apporté par Georges Figon. On l'avait laissé à la Brasserie Lipp. Il en était reparti pour gagner lui aussi la maison de Boucheseiche, prison de Ben Barka. Il va raconter qu'il a vu *« tuer Ben Barka »*, frappé par Oufkir avec un poignard décroché d'une panoplie. C'est ce récit que publiera *l'Express* au plus fort de l'affaire. Mais que voulait Oufkir ? Forcer Ben Barka à rentrer au Maroc où l'on a dit que le roi voulait se le rallier ? Empêcher au contraire ce retour que pouvait redouter Oufkir ? Arracher quelque secret ?

L'inconnue Figon

Figon ne devait pas être revu vivant. Repéré par la police, après l'avoir narguée, il sera retrouvé mort dans un studio de la rue des Renaudes, à Paris. L'enquête devait conclure à un suicide. Cette conclusion laissa sceptique, et c'est peu dire, l'opposition de l'époque. Le remuant Figon n'aurait-il pas été « suicidé », lui qui de surcroît avait eu pour avocat Me Pierre Lemarchand, alors député UNR de l'Yonne et très engagé en 1962 dans la lutte menée contre l'OAS par les « barbouzes » ? Donc on ironisa sur ce *« suicide »* – autant qu'on avait pu le faire avant la guerre sur le *« suicide »* à Chamonix de l'escroc Alexandre Stavisky. Aujourd'hui, pourtant certains ont évolué. Dans l'émission de la série « Le glaive et la balance » consacrée à l'affaire par Charles Villeneuve, M. Louis Zollinger, qui eut à instruire le dossier, nous dit aujourd'hui qu'il croit au suicide de Figon, que la personnalité de l'homme, sa volonté maintes fois proclamée de ne pas connaître à nouveau la prison, autorise cette hypothèse.

Il n'empêche que la justice, M. Zollinger en tête, n'eut pas la tâche facile. Cela ne tenait pas à une volonté du général de Gaulle pour qui l'enlèvement de Mehdi Ben Barka relevait à son endroit d'un véritable affront. La lettre qu'il envoya à la mère du disparu n'était pas de pure forme. Le propos qu'il adressa de fort méchante humeur à Georges Pompidou, premier ministre, de qui dépendait alors le SDECE – *« Vous ne tenez pas en main vos services »* – en dit assez sur ses sentiments. Il n'empêche que même lorsque la présidence de la République fit savoir qu'elle avait donné des instructions à tous les échelons pour que tout soit dit à la justice, le juge continua d'éprouver les plus grandes difficultés.

Lopez s'était présenté à la justice dès le 3 novembre. Mais il n'avait pas tout dit. Rien du rôle joué par Voitot et Souchon. Rien sur ses liens avec le SDECE. S'il a parlé des Marocains Oufkir et Dlimi, ceux-ci n'en vont pas moins se montrer très officiellement à Paris les 3 et 4 novembre où l'on prépare une visite d'Hassan II. Et l'on ne saura jamais pourquoi ils ne furent pas alors inquiétés. On se bornera à dire que l'information apportée par Lopez était *« trop extravagante »*.

Le pied de nez de Rabat

Extravagante aussi pouvait paraître cette décision du 3 novembre de ne pas interpeller les policiers Souchon et Voitot qui – pourtant – avaient déjà tout avoué à M. Max Fernet, directeur de la police judiciaire. *« Acte de gouvernement »*, devait dire M. Fernet, un *« acte »* qui priva la brigade criminelle de bien des éléments du dossier et fit que le juge d'instruction ne connut que le 14 janvier 1966 les aveux de Souchon.

En cet état, le dossier devait se conclure par un procès devant la cour d'assises de Paris. Il n'apportera pas d'inédit – car la passion politique n'a jamais rien éclairé – mais un coup de théâtre : le 19 octobre 1966, Dlimi l'insaisissable se constituait prisonnier. C'était le pied de nez de Rabat. Tout était à reprendre. Lopez, accusateur initial de Dlimi, s'employa à brouiller les cartes. Recommencé le 19 avril 1967, le procès s'acheva le 5 juin sans satisfaire personne. Bernier, Voitot, El Mahi, Marcel Leroy-Finville étaient acquittés et Dlimi avec eux. Lopez et Souchon, respectivement condamnés à huit et six ans de réclusion criminelle, bénéficieront assez vite de libérations conditionnelles.

Plus tard la mort devait frapper Dlimi et Oufkir au Maroc. Le premier fut victime le 25 janvier 1983 d'un accident de la route dans des circonstances pour le moins suspectes. Le second, impliqué dans le complot d'août 1972 contre Hassan II, s'est, officiellement, « suicidé ».

Dans le troisième volume de sa grande biographie de Charles de Gaulle (3), Jean Lacouture, qui suivit particulièrement cette affaire, a rappelé l'hypothèse émise par François Mauriac : *« Un peu avant, ou un peu après l'assassinat de Ben Barka (...), un ami marocain qui connaît bien le dessous des cartes me parlait de l'étroite liaison du général Oufkir et des services secrets américains. Ce qui en est réellement, je l'ignore. Il reste que, pour une fois ces services viennent de réussir un magnifique coup double, contre le tiers-monde en se débarrassant de Ben Barka et contre de Gaulle. »*

JEAN-MARC THÉOLLEYRE

(1) M. Jacques Foccart était alors secrétaire général de la présidence de la République, chargé des affaires africaines et malgaches.

(2) M. Jacques Aubert, directeur de cabinet de M. Roger Frey, ministre de l'intérieur.

(3) *De Gaulle, Le Souverain*, Editions du Seuil.

Le Monde
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* ».
« Association Beuve-Méry ».
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
M. André Fontaine, gérant.

Le Monde
PUBLICITE
S A
André Fontaine, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
Micheline Oerlemans, directeur du développement
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Téléfax : 45-55-04-70. - Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA.



Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

LE MONDE TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY,
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90

Tarif	FRANCE	SUISSE BELGIQUE LUXEMB.	AUTRES PAYS voie normale y compris CEE avion
3 mois	400 F	572 F	790 F
6 mois	780 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 400 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER :
par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner
Renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL 36-15 LEMONDE code d'accès ABO
SERVICE A DOMICILE :
Pour tous renseignements :
Tél. : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE
3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité :
Pays :

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie
PP Paris RP 021 MON 01

Édité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

"GRAND JURY" RTL - Le Monde
dimanche 18h30
FRANÇOIS BAYROU
DÉPUTÉ DES PYRÉNÉES ATLANTIQUES
en direct sur RTL
animé par Olivier MAZEROLLE
avec André PASSERON et Pierre SERVENT (le Monde), Paul-Jacques TRUFFAUT et Isabelle TORRE (RTL)

هكذا من الاصل

مكرر من الاصل

LA CRISE DU GOLFE

Mise en garde des Etats-Unis contre des attaques terroristes en Europe et au Proche-Orient

Des terroristes pourraient lancer bientôt une opération contre un paquebot dans l'est de la Méditerranée ou contre un avion en Europe ou au Proche-Orient, a estimé, vendredi soir 26 octobre, le département d'Etat américain dans un communiqué mettant en garde contre les risques « croissants » d'attaques terroristes. *« Le gouvernement américain a reçu des informations qu'il considère comme crédibles et précises »* a indiqué le porte-parole du département d'Etat, M. Richard Boucher. Washington relève que le groupe d'Abou Nidal a *« menacé à plusieurs reprises d'attaquer les intérêts américains »* au cas où Mahmoud Atta, un Américain membre de cette organisation, serait extradé en Israël. *« Les Etats-Unis prennent ces menaces au sérieux au vu de l'histoire »* du groupe d'Abou Nidal, a ajouté M. Boucher.

Les Etats-Unis ont décidé d'extrader Mahmoud Atta, également connu sous le nom de Mahmoud El Abed Ahmad, qu'Israël accuse d'avoir participé à une attaque contre un autobus transportant des passagers israéliens en avril 1986. Pour la première fois depuis le début de la crise du Golfe, les Etats-Unis ont d'autre part clairement indiqué vendredi que la Jordanie respectait l'embargo décrété par l'ONU à l'encontre de l'Irak. *« Après quelques inquiétudes initiales, nous estimons maintenant que la Jordanie se conforme bien aux sanctions »*, a déclaré M. Boucher. Ce dernier a suggéré que des pays riches comme l'Arabie saoudite contribuent à sortir le royaume hachémite du marasme économique dans lequel l'a plongé cette crise. Cette question a été abordée lors d'une rencontre, jeudi 25 octobre, au département d'Etat entre le prince Bandar Ben Sultan, ambassadeur d'Arabie saoudite à Washington, et M. Robert Kimmit, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires politiques.

Selon un haut responsable du département d'Etat ayant requis l'anonymat, l'administration américaine aurait l'intention de fournir une assistance spéciale à la Jordanie par l'intermédiaire de divers fonds d'urgence.

D'autre part, le ministère britannique de la défense met en place tous les moyens nécessaires au traitement des soldats blessés en cas de conflit armé dans le Golfe. Le ministère a demandé aux hôpitaux civils de se tenir prêts à pallier une possible insuffisance des moyens militaires. Cette mise au point de *« plans d'urgence »*, élaborés pour *« parer à toute éventualité »*, ne signifie pas que la Grande-Bretagne a pris la décision d'attaquer l'Irak, a précisé un porte-parole du ministère.

En ce qui concerne les otages, des négociations pour obtenir le rapatriement des Suisses, et dont l'ancien président algérien Ahmed Ben Bella avait pris l'initiative, se sont récemment déroulées entre la Suisse et l'Irak, nous rapporte notre correspondant à Berne, Jean-Claude Buhrer. Mais elles ont échoué, le régime de Bagdad exigeant en contrepartie d'obtenir la levée par la Suisse de l'embargo aérien décrété par le Conseil de sécurité contre l'Irak.

L'ancien premier ministre japonais, M. Yasukiro Nakasone a annoncé d'autre part qu'il se rendrait la semaine prochaine à Bagdad pour obtenir la libération des otages japonais (environ deux cents). Enfin, l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) a condamné, vendredi, l'Irak pour avoir saisi et transféré à Bagdad quinze avions koweïtiens. L'OACI a déclaré nulle et non avenue l'immatriculation de ces appareils. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

Le sort des otages occidentaux

Le retour des Français retardé par les formalités administratives

Trois jours après l'annonce par l'Irak de la libération de tous les otages français retenus en Irak et au Koweït, l'incertitude prévalait toujours, samedi 27 octobre, quant au moment précis de leur rapatriement. Mais le gouvernement français « tablait » encore sur *« un retour d'ici à la fin du week-end »*.

Cette incertitude a pratiquement fait tarir, à Paris comme à Bagdad, les informations concernant les formalités de départ, les autorités françaises ne voulant apparemment pas donner de faux espoirs.

Les préparatifs pour le retour des quelque 300 Français *« se déroulent aussi bien que possible »*, a déclaré vendredi 26 octobre le porte-parole du Quai d'Orsay, M. Daniel Bernard qui a jugé *« prématuré »* d'avancer une date. De source proche de l'ambassade de France à Bagdad on déclarait avoir un *« espoir »* d'obtenir samedi les visas de sortie nécessaires au départ. *« Si tout se passe bien »* et si tous les visas sont effectivement délivrés samedi, le départ d'Irak des otages *« aura probablement lieu dimanche »*, ajoutait-on.

« Pas de problèmes particuliers »

Outre le problème des visas de sortie indispensables pour tout étranger désireux de quitter l'Irak, le regroupement des Français semble constituer une autre difficulté. Il faut d'abord assurer le transfert à Bagdad des Français qui étaient dans d'autres villes irakiennes. En deuxième lieu, les autorités irakiennes doivent conduire à Bagdad les 67 Français qui avaient été dispersés sur des sites stratégiques. Selon M. Bernard, leur regroupement et leur transfert se font *« sans problèmes particuliers »*.

Il faut enfin que les quelque 70 Français cachés depuis le début de la crise au Koweït soient regroupés et transférés à Bagdad. Les deux radios françaises, Radio France Internationale et RMC-Moyen-Orient, qui depuis plusieurs semaines diffusaient des émissions destinées aux otages, ont commencé jeudi soir à diffuser des messages demandant aux Français du Koweït de se faire connaître pour être rapatriés.

S'il paraît pratiquement acquis que le rapatriement des otages se fera à bord d'un avion des Iraki Airways, en revanche, aucune décision n'avait encore été prise vendredi soir à Paris quant à l'envoi à Bagdad d'une personnalité non gouvernementale française pour y chercher les otages. Aucune décision non plus quant au rapatriement de la demi-douzaine de diplomates de l'ambassade de France au Koweït, assiégés depuis deux mois par l'armée irakienne et dont les conditions de vie sont critiques. *« Il semble qu'ils soient en mesure de tenir encore un peu »*, s'est contenté de dire à ce sujet le porte-parole du ministère des affaires étrangères. – *(AFP.)*

L'Italie dénonce le manque de cohésion des Européens

ROME

de notre correspondant

L'Italie n'est pas contente. Attaquée de front par une partie de la presse anglo-saxonne pour la manière *« brouillonne et verbeuse »* dont elle administrerait ses six mois de présidence à la tête de la Communauté européenne, l'Italie s'irrite et attaque à son tour.

« Maintenir la solidarité »

« Nous sommes préoccupés », a dit, vendredi 26 octobre à Rome, M. Pio Mastrobuoni, porte-parole de M. Giulio Andreotti, le président du conseil des ministres. *« Préoccupés »* par *« les fissures »* qui se seraient ouvertes dans *« le front européen »* face à Saddam Hussein, *« préoccupés »* encore par la libération des otages français *« qui pourrait donner au dictateur irakien l'impression »* que ledit front *« est divisé »*, préoccupés surtout par *« les missions plus ou moins officieuses »* qui s'en vont régulièrement visiter Bagdad pour en ramener quelques poignées d'otages.

A ceux qui lui demandent si ces propos visent le Royaume-Uni et la récente mission de M. Edward Heath, le porte-parole rétorque : *« Nous aussi, nous avons en Italie d'éminentes personnalités que nous pourrions envoyer en Irak. Nous avons choisi de ne pas le faire. »* L'essentiel pour Rome est de *« maintenir la solidarité »* autour du grand principe *« un pour tous, tous pour un ! »* et de ne manifester aucun *« signe de faiblesse. A bon entendeur, salut ! »*, a conclu sur ce thème M. Mastrobuoni.

L'amertume qui perce derrière ces fortes paroles n'est pas feinte. Les Italiens, qui, à la suite d'une gaffe de leur ministre des affaires étrangères, M. De Michelis, furent les premiers à annoncer, il y a déjà plusieurs semaines, la libération imminente de tous leurs otages, se flattent aujourd'hui d'être *« les seuls avec les Allemands »*, dit-on dans les allées du pouvoir, à n'utiliser aucun stratagème pour récupérer leurs ressortissants. *« Il faut*, a conclu le porte-parole du président, *que nous maintenions, y compris sur la question des otages, la coordination efficace que nous avions établie au début de la crise. »*

Pour le reste, pas de surprise. Il semble que la présidence italienne, en dépit de quelques rodomontades, s'efforcera surtout, au cours du sommet européen extraordinaire qui devait s'ouvrir samedi dans la Cité éternelle, d'éviter un clash public avec les Britanniques. Rome espère ainsi, sans trop y croire, que les six heures de réunion prévues permettront de fixer une date pour la deuxième phase de l'union monétaire. La question du siège des institutions européennes ne sera pas abordée car M. Andreotti a fait savoir qu'il ne présenterait ses conclusions qu'au conseil de décembre.

On parlera aussi, bien entendu, de l'aide que l'Europe peut et doit apporter à l'URSS de Gorbatchev. Et, enfin, la crise du Golfe sera abondamment commentée par les chefs d'Etat et de gouvernement tandis que, dans le désert saoudien, des centaines de milliers d'hommes fourbissent leurs armes. *« Un sommet pour rien »*, titrait jeudi le *Times*. Les participants auront du mal à démontrer le contraire...

PATRICE CLAUDE

Un entretien avec le ministre israélien des affaires étrangères

« J'ai peur qu'on laisse intact l'arsenal irakien » nous déclare M. David Lévy à l'occasion de sa visite à Paris

Le ministre israélien des affaires étrangères, M. David Lévy, doit entamer, lundi 29 octobre, une visite officielle de quarante-huit heures à Paris, dont le principe avait été décidé avant la crise du Golfe. Il a accordé un entretien au Monde avant son départ.

« Le Conseil de sécurité de l'ONU – Etats-Unis compris – vient de condamner Israël pour son refus de recevoir une délégation chargée d'enquêter sur les événements du Mont du temple. Comment réagissez-vous à cette dégradation constante de l'image d'Israël à l'étranger ?

– Nous demandons qu'on porte un jugement objectif sur notre situation. Le monde qui se dit « libre » nous explique que la priorité est de s'occuper de Saddam Hussein et de tout faire pour qu'il ne sorte pas vainqueur de son agression contre le Koweït. Seulement, au sein de ce même « monde libre », certains veulent établir un lien entre la crise du Golfe et l'affaire palestinienne. Autrement dit, ce serait à Israël de payer le « prix politique » de la coalition que les Occidentaux ont faite avec certains pays arabes. Israël ne peut pas se le permettre.

– Quitte à heurter les Etats-Unis ?

– Nos relations avec les Etats-Unis sont profondes, fondées sur l'amitié et des intérêts communs. Il n'empêche : de temps en temps, il y a des malentendus. Mais il ne faut pas s'imaginer à chaque fois que notre alliance est remise en cause. C'est vrai, ils ont un problème pour maintenir la coalition des pays arabes opposés à Saddam Hussein. Ils considèrent cette coalition tellement fragile qu'ils ont voté avec les autres pays en faveur de la résolution condamnant Israël (au Conseil de sécurité).

Nous ne voulons pas payer ce prix. Nous ne voulons pas accepter cette mission d'enquête qui viendrait dans une Jérusalem assimilée par l'ONU à un « territoire occupé » pour nous donner des conseils sur la question des Palestiniens. Aucune capitale au monde n'accepterait d'être traitée de la sorte. Et puis regardez ce qui s'est passé au Liban, ces massacres, cette violence, l'assassinat de Dany Chamoun, et ce même Conseil de sécurité n'estime pas nécessaire d'ordonner une quelconque intervention au Liban...

– L'« intifada » en Cisjordanie et à Gaza aura bientôt trois ans. Ce mois d'octobre a commencé avec le drame de l'Esplanade des mosquées – vingt-deux Palestiniens tués – suivi par l'assassinat de trois Israéliens à Jérusalem, le bouclage des territoires etc. (Lire nos informations page 4.) Est-ce que vous partagez l'avis de la presse israélienne qui, presqu'unanimement, constate que le statu quo est chaque jour un peu plus insupportable ?

– Est-ce qu'Israël est responsable du statu-quo – si statu quo il y a – comme vous dites ? Est-ce qu'Israël n'a pas formulé une « initiative de paix » : le projet d'élections dans les territoires et de pourparlers de paix avec les pays arabes adopté au printemps 1989 ?



La question n'est pas celle du statu quo mais de savoir si Israël doit s'incliner devant le terrorisme (de l'OLP). J'ajoute que ce n'est pas la première fois que nous faisons face à des situations critiques. Imaginez ce qu'était la situation il y trente, vingt ou dix ans, au temps des fedayin, des grandes vagues de terrorisme ou des tirs de roquettes sur nos villages du nord.

En dépit de tous les bouleversements actuels entre l'Est et l'Ouest, tous les pays arabes – sauf l'Egypte – maintiennent l'état de guerre avec Israël et l'OLP la pratique du terrorisme. Alors oui, naturellement, beaucoup peuvent se fatiguer de la situation actuelle et beaucoup d'autres veulent nous donner des conseils.

– Vous établissez vous même le fameux « lien » en disant que « l'initiative de paix » israélienne ne saurait être remise sur la table avant la fin de la crise du golfe ?

– Notre initiative est là. Nous ne l'avons pas gelée. Tout dépend d'un éventuel partenaire palestinien, tout dépend des gens qui vivent dans les territoires de Judée, Samarie (Cisjordanie) et Gaza. Il faut prendre cette initiative dans son ensemble : elle suppose aussi, parallèlement au dialogue avec les Palestiniens, que soit mis un terme à l'état de guerre avec les pays arabes, lesquels refusent toujours de nous rencontrer pour des négociations de paix, au moment où, en Europe, s'effondrent les murs entre l'Est et l'Ouest. Et c'est Israël que vous accusez d'extrêmisme...

– Si vous ne voulez pas de l'OLP, quels sont pour vous les partenaires palestiniens acceptables ?

– Des gens qui ne soutiennent pas le terrorisme, qui soient des résidents de Judée, Samarie et Gaza et accepteraient telle qu'elle est l'initiative de paix israélienne.

– A ces conditions, vous en connaissez ?

– Je ne vais pas aller les chercher avec une lampe sur le front. S'ils sont intéressés, c'est à eux de se manifester. Vous ne pouvez pas nous demander aussi de « créer » le partenaire palestinien.

– Vous pouvez attendre longtemps ?

– Je suis sûr que nous aurons un jour de tels interlocuteurs palestiniens parce que ça ne peut pas durer comme cela. Il y aura des gens qui seront d'accord pour définir, négocier leur avenir avec nous. Quand ? Moi je suis prêt. Si les « autres » ne le sont pas, s'ils estiment qu'ils ont le temps, alors ce n'est pas nous les coupables. S'il faut attendre la génération de nos enfants, alors ce sera la génération de nos enfants... En attendant, il n'y aura pas de capitulation de notre part. On ne s'inclinera pas devant le terrorisme et on ne nous dictera pas notre comportement.

– Mais le secrétaire d'Etat James Baker avait trouvé une formule pour que vous négociez avec des nationalistes palestiniens, certes « proches » de l'OLP, mais bel et bien résidents des territoires. En la rejetant, vous avez pris le risque d'éliminer un leadership modéré pour ne plus avoir à faire face qu'aux islamistes.

– On ne peut pas avoir l'OLP pour partenaire, une OLP dont la charte prévoit toujours la disparition d'Israël. M. Baker est maintenant arrivé aux mêmes conclusions que nous.

– Revenons à la crise du Golfe. Quel serait pour vous le scénario idéal, le dénouement le plus souhaitable ?

– Si je vous donne mon point de vue, c'est un peu comme si je disais à d'autres qu'il faut faire la guerre à notre place. Je ne veux pas qu'on m'accuse de cela, ni de vouloir exploiter la situation. La décision, de toute façon, ne nous appartient pas. Ce sont les intérêts du monde libre qui dictent la réaction occidentale.

Mais vous pouvez dire que nous sommes un peu choqués, aujourd'hui, de voir que des gouvernements proposent des « arrangements » tels que Saddam Hussein pourrait s'en sortir en organisant des « élections », « un processus démocratique » au Koweït, tout en sachant parfaitement qu'une bonne partie de la population de l'émirat s'est enfuie, qu'une autre a été expulsée et que l'équilibre démographique du pays a été bouleversé. Que veulent dire ces jeux-là ?

De telles propositions nous surprennent car demain Saddam Hussein menacera de nouveau. Y aura-t-il une nouvelle coalition pour lui faire face s'il menace Israël ? Nous n'avons pas confiance. J'ai peur qu'on laisse intact le terrible arsenal irakien et qu'en agissant ainsi on perpétue le danger irakien.

– Vous avez l'impression qu'on s'oriente vers une telle solution de compromis ?

– Je ne peux pas en être sûr. J'entends ces belles phrases sur une « issue pacifique »...

Propos recueillis par **ALAIN FRACHON**

Bonn a rejeté une offre de l'Irak de libérer des Allemands sous conditions

Le ministre allemand des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, a déclaré vendredi 26 octobre que la RFA avait rejeté une offre de l'Irak de libérer sous conditions des otages allemands. Parmi ces conditions figurait la visite de M. Genscher à Bagdad, selon le chef de la diplomatie, dont les propos ont été démentis par son homologue irakien, M. Tarek Aziz.

« Il est important que nous maintenions une pression internationale sur les dirigeants irakiens afin que les otages soient libérés », a insisté M. Genscher, alors qu'à Bagdad un groupe d'otages allemands a reproché à Bonn de ne pas œuvrer suffisamment pour leur libération *« alors que la France a montré quelle politique doit être menée »*.

A Copenhague, le ministre danois des affaires étrangères, M. Uffe Ellemann-Jensen, a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de *« marchander »* le retour des trente-quatre otages danois et a très sévèrement critiqué le gouvernement suédois pour avoir manqué *« à la solidarité internationale »* en envoyant officiellement un représentant en Irak négocier la libération de ses quatre-vingt-dix ressortissants, nous signale notre correspondante.

Washington accentue sa pression sur Bagdad

(Suite de la première page)

On pourrait presque même en tirer la conclusion inverse : une telle « gesticulation » ne peut guère s'expliquer que par un désir d'effrayer un peu plus Saddam Hussein, le convaincre que la seule solution pour lui est de se soumettre sans conditions aux décisions des Nations unies et, par la même occasion, de décourager les efforts de ceux qui essaient d'imaginer d'autres solutions pour dénouer la crise.

Mais, en admettant qu'elle ne soit rien d'autre, pour l'instant, que psychologique et verbale, cette nouvelle « offensive » américaine ne va pas sans certains risques. M. Bush, en augmentant la mise, en accentuant la menace, et en tonnant de plus en plus fort, s'enferme dans une logique à laquelle on ne voit guère que deux issues : reculer, ou aller de l'avant, c'est-à-dire passer à l'acte. Même s'il y a toujours de multiples raisons de penser que l'administration américaine, à ce stade, ne souhaite pas la guerre et qu'elle mise au contraire toujours sur les effets de l'embargo, assortis au besoin d'un peu d'« intox ».

JAN KRAUZE

LA CRISE DU GOLFE

Dénonçant les propos « hystériques » du président Bush

L'Irak accuse la Grande-Bretagne et les Etats-Unis de vouloir empêcher une solution arabe

Le ministre irakien des affaires étrangères, M. Tarek Aziz, a vivement critiqué, vendredi 26 octobre, la réaction des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne aux récentes déclarations du ministre saoudien de la défense, le prince Sultan, qui avait laissé entendre que l'Irak pourrait obtenir certaines concessions territoriales du Koweït. M. Aziz a estimé que l'attitude de Washington et de Londres à la suite de ces déclarations démontre que *« l'occupation américano-britannique de la péninsule arabe ne vise pas tant à défendre le droit international qu'à assurer un contrôle militaire direct des puits de pétrole »*.

M. Aziz a ajouté qu'à la suite des déclarations du prince Sultan, le président Bush a tenu des propos *« hystériques »*, et il a relevé que le secrétaire d'Etat James Baker a convoqué l'ambassadeur saoudien à Washington et que le premier ministre britannique Margaret Thatcher a contacté son ambassadeur à Ryad. *« Il est évident*, a-t-il dit, *que ces deux pays sont déterminés à réprimer toute tentative d'ouverture d'un dialogue entre Etats arabes visant au règlement des problèmes de la région dans un cadre arabe. »*

Il a enfin estimé que *« les autres pays étrangers qui ont participé à la campagne politico-militaire contre l'Irak devraient se rendre compte que ce sont les Etats-Unis et la Grande-Bretagne qui contrôlent la situation et que leur participation ne sert que le plan impérialiste américano-britannique, tout en mettant à mal leurs relations avec la nation arabe »*.

Dans un entretien diffusé par la radio algérienne, le président Saddam Hussein a déclaré que *« la nation* [l'Irak] *ne doit pas renoncer à la possibilité de traiter d'une façon dynamique toutes les données »* de la crise du Golfe. En réponse à une question sur un éventuel retrait de son pays du Koweït, il n'a pas exclu cette éventualité, mais, a-t-il dit, il n'est pas question *« de céder sur les droits »*.

A Paris, le porte-parole de l'Elysée, M. Hubert Védrine, interrogé par des journalistes, a déclaré vendredi soir *« n'avoir aucune connaissance »* de l'existence d'une lettre que, selon des rumeurs, le président Saddam Hussein aurait envoyée respectivement aux présidents Mitterrand et Gorbatchev indiquant qu'il était prêt à débattre de la question du Koweït.

Désaccord persistant au Conseil de sécurité

A Madrid, M. Gorbatchev a affirmé devant les Cortès que *« ceux qui pensaient que ce coup porté dans un centre* [le Koweït] *d'une importance vitale pour le monde allait provoquer une relance de l'affrontement Est-Ouest se sont tragiquement trompés »*. Il a ajouté que le désir de l'Union soviétique de parvenir à une solution politique dans le Golfe ne constituait nullement *« un signe de faiblesse »*. L'émissaire du président soviétique pour le Proche-Orient, M. Evgueni Primakov, est attendu dimanche à Bagdad pour sa deuxième visite en Irak en moins d'un mois.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a constaté son désaccord persistant, dans la nuit de vendredi à samedi, sur l'élaboration d'un projet de résolution condamnant notamment les exactions irakiennes au Koweït et encourageant une mission de bons offices du secrétaire général des Nations unies.

Une mission de bons offices

Après de longues discussions – commencées jeudi et poursuivies toute la journée de vendredi, – le Conseil a renvoyé à samedi en fin de matinée (heure locale) ses consultations pour tenter de fusionner deux projets de résolution : l'un est proposé par quatre pays non alignés du Conseil (Colombie, Cuba, Malaisie, Yémen) et l'autre par ses cinq membres permanents (Chine, Etats-Unis, URSS, France, Grande-Bretagne). Le texte des non-alignés est essentiellement axé sur une mission de bons offices du secrétaire général de l'ONU afin de parvenir à une solution pacifique à la crise du Golfe. Les cinq permanents ont voulu y adjoindre deux autres chapitres, l'un condamnant la violation des droits de l'homme par l'Irak au Koweït, et l'autre établissant le principe de compensations financières à tout pays ou tout particulier qui s'estimeraient lésés par l'invasion du Koweït. – *(AFP, AP.)*

PROCHE-ORIENT

ISRAËL : tout en dénonçant des tirs « sans discernement »

La commission d'enquête sur la fusillade de Jérusalem n'envisage aucune sanction contre la police

Publié vendredi 26 octobre, le rapport de la commission d'enquête officielle sur la fusillade de l'esplanade des Mosquées à Jérusalem dresse des conclusions contradictoires, voire confuses, et qui laissent sans réponses nombre de questions.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Les trois enquêteurs nommés par le premier ministre, M. Itzhak Shamir, devaient faire la lumière sur les affrontements du 8 octobre, dans la vieille ville de Jérusalem, au cours desquels une vingtaine de manifestants palestiniens ont été tués par la police (1). Prudemment, ils donnent raison à tout le monde : d'abord au gouvernement, dont ils reprennent la thèse de la « provocation palestinienne » initiale, ensuite aux critiques du pouvoir qui dénoncent les tirs à l'aveuglette des policiers.

Si les Palestiniens sont accusés d'avoir été à l'origine de l'enchaînement des violences, les chefs de la police ne sont pas épargnés. *« Ils disposaient à l'avance d'informations sur de possibles émeutes ce jour-là au mont du Temple »* où des milliers de musulmans étaient rassemblés depuis le début de la matinée. L'objectif de ces derniers, poursuit le rapport, était proclamé depuis les minarets : on était là pour s'opposer aux extrémistes juifs de la secte dite des « Fidèles du mont du Temple » qui, chaque année, veulent à cette époque aller manifester sur l'Esplanade.

Impréparation des forces de sécurité

Les chefs de la police ont cru suffisant d'avoir prévenu que les « Fidèles » ne seraient pas autorisés à monter sur l'Esplanade pour y poser *« la première pierre du troisième Temple »*, qu'ils entendent reconstruire à l'emplacement de la mosquée Al Aqsa... Grave erreur, dit le rapport : les chefs de la police ont analysé la situation comme une *« affaire de routine »*, sans tenir compte du climat pour le moins conflictuel créé par l'Intifada et la crise du Golfe. Les commandants de la police n'étaient pas sur place, laissant leurs hommes en petit nombre : quarante-quatre gardes-frontières.

Aucun renfort n'était prévu à l'arrière, alors que *« des effectifs adéquats, déployés pour dissuader, auraient empêché la foule d'attaquer les gardes-frontières (...) et prévenu une utilisation aussi étendue des armes à feu de leur part »*. Phrase pour le moins accusatrice. Bref, c'est sur les chefs de la police que repose le blâme pour l'impréparation totale des forces de sécurité.

Côté palestinien, le rapport retient la thèse du gouvernement, au moins partiellement. Les milliers de musulmans réunis sur l'Esplanade étaient bien là pour manifester – en dépit des assurances données sur les restrictions imposées à la secte des « Fidèles ». Ils ont été, soudainement et sans raison, incités à l'émeute par certains des prédicateurs : *« Dans la tragique chaîne des événements ayant conduit au drame*, peut-on lire, *la responsabilité repose sur ces milliers d'émeutiers qui ont voulu exploiter ce lieu pour y fomenter des désordres. »*

Le document ne reprend pas la version donnée par certains officiels, selon lesquels les manifestants auraient prémédité leur opération au point de venir sur l'Esplanade déjà munis de paniers remplis de pierres. Il n'en décrit pas moins une manifestation très violente. Pour les trois commissaires, *« la vie des policiers et des milliers de pèlerins juifs qui se trouvaient plus bas, au mur des Lamentations, était menacée. »*

Plusieurs organisations de défense des droits de l'homme, israéliennes et palestiniennes, se fondant sur leurs propres enquêtes, celles de la presse et les images de télévision, mettent en doute cette dernière affirmation : les milliers de pèlerins juifs avaient, pour la plupart, déjà fui le Mur au moment où celui-ci fut la cible d'une pluie de pierres. Observation corroborée par le bilan des victimes à cet endroit : une vingtaine de blessés légers.

De curieuses conclusions

Le rapport n'en prétend pas moins que *« le recours aux armes à feu de la part des policiers était justifié »*. Il établit la même séquence des événements que les autres enquêtes. Première phase : face à deux mille à trois mille manifestants, les gardes-frontières se retirent de l'Esplanade, après avoir tiré grenades lacrymogènes, projectiles en plastique et balles réelles.

Deuxième phase : quelques minutes plus tard, ils reviennent avec des renforts, craignant pour la vie de deux de leurs collègues restés dans le poste de police de l'Esplanade – local dont les manifestants avaient entrepris la mise à sac. Les policiers ignoraient que leurs collègues avaient immédiatement été mis en lieu sûr par les autorités islamiques.

Curieusement, après avoir expliqué que l'utilisation des armes à feu était parfaitement justifiée et normale de la part des policiers présents, le rapport observe que *« les forces ayant mené la charge sur l'Esplanade n'avaient pas d'encadrement hiérarchique et ont ouvert le feu sans discernement »*. Curieusement encore, le rapport ne mentionne jamais qu'il s'agissait, comme l'ont dit tous les témoins, de tirs en rafales.

Curieusement toujours, le rapport ne retient aucune sanction ou leçon particulière de ces dernières observations, alors que toutes les autres investigations ont vu dans ces tirs « sans discernement » la cause principale de la mort et des blessures des victimes sur l'Esplanade.

ALAIN FRACHON

(1) Citant les chiffres de la police, le rapport de la commission parle de vingt tués ; citant des sources hospitalières, la presse israélienne en mentionne vingt-deux.

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : inculpé de consommation de drogue

Le maire de Washington est condamné « pour l'exemple » à six mois de prison

WASHINGTON

de notre correspondant

Le maire de Washington, M. Marion Barry, ira en prison, du moins si sa condamnation est maintenue en appel. La sentence, rendue vendredi 26 octobre, peut sembler légère – six mois de prison ferme et 5 000 dollars d'amende. Mais, en réalité, il est exceptionnel qu'un simple délit de consommation de drogue, dont M. Marion Barry avait été reconnu coupable par un jury en juillet dernier, soit sanctionné par une peine d'emprisonnement.

Le procureur avait demandé la peine maximum (un an de prison), le juge s'est contenté de la moitié, en justifiant ainsi sa décision : *« Ayant échoué à être le bon exemple qu'il aurait dû être, l'accusé doit maintenant devenir un exemple d'un autre genre. »* Il n'empêche que ce verdict « exemplaire » confortera dans leurs certitudes bien des Noirs de la capitale, convaincus que la justice s'arrange toujours pour être plus sévère envers les Noirs qu'envers les Blancs.

Et même si les deux affaires sont aussi dissemblables que possible, on rappelle que les condamnés des divers procès de l'« Irangate », Oliver North en tête, ont échappé à la prison, bien que reconnus coupables de délits beaucoup plus graves selon le droit américain.

En fait, c'est l'ensemble de « l'affaire Barry » qui laisse une impression de malaise. Le maire d'une ville malade de la drogue, qui, de notoriété publique, consomme à l'occasion des stupéfiants tout en jurant le contraire et en prêchant la bonne parole aux enfants des écoles... Le FBI qui lui tend un piège digne du KGB de la belle époque, avec belle séductrice et caméra cachée dans un poste de télévision... La cassette du « crime », où l'on voit le maire, cédant aux invites pressantes de sa fausse amie, en train de fumer du crack, et que les télévisions locales passeront et repasseront jusqu'à l'écœurement... Un procureur – blanc – qui profite de l'affaire pour assurer sa promotion personnelle... Le maire qui use et abuse de l'argument du racisme, jusqu'à provoquer la gêne et le dégoût dans sa propre communauté, et puis qui bat sa coulpe en public et dans les églises, tout en continuant à mentir sur l'essentiel... jusqu'au moment où il finit par reconnaître qu'il se droguait souvent – mais c'est à la veille de la sentence, et pour tenter d'amadouer un juge qui lui reprochait de ne pas manifester de repentir... Sans compter tant d'épisodes sordides ou simplement pénibles, révélés pendant le procès mais qu'un jury, noir dans sa grande majorité, n'a pas voulu retenir à charge contre l'accusé, finalement condamné pour un unique délit, matériellement établi mais tout à fait mineur, et auquel le FBI l'avait poussé de toute sa ruse...



On n'a sans doute pas fini d'entendre parler de M. Marion Barry, personnage hors du commun, bête politique et homme de belle prestance, qui incarna un temps les espoirs de sa ville, après avoir joué un rôle notable dans la lutte pour les droits civiques. Mais une page est tournée ; d'ici à dix jours, Washington aura un nouveau maire.

Deux candidats restent en lice, les deux sont noirs, et les deux se sont carrément posés en adversaires du « système » Barry. Le premier, Mme Sharon Pratt Dixon, est une femme au physique menu, juriste de profession, et néophyte en politique. Elle a promis de *« prendre la pelle pour faire le ménage »*. L'autre n'a pratiquement aucune chance, parce qu'il se présente sous l'étiquette républicaine dans une ville largement démocrate : c'est un policier massif, rugueux mais au cœur tendre. Avant de rompre avec le maire, il avait été « chef de la police » de la capitale fédérale, et il jure à présent de combattre sans répit le crime et la drogue. M. Marion Barry, après avoir longtemps tergiversé, avait fini par s'avouer vaincu et avait renoncé à se représenter.

JAN KRAUZE

OCÉANIE

Elections législatives en Nouvelle-Zélande

Les travaillistes perdent le pouvoir

Les Néo-Zélandais se sont rendus aux urnes, samedi 27 octobre, afin de renouveler les 97 sièges de leur Parlement. Le recul du Parti travailliste – au pouvoir depuis 1984 – serait net et les conservateurs du Parti national conduits par un fermier de cinquante-cinq ans, M. Jim Bolger, auraient obtenu, selon les premières estimations, entre 64 et 69 sièges. Le premier ministre travailliste, M. Mike Moore, n'a pas attendu les résultats officiels pour reconnaître sa défaite.

WELLINGTON

de notre envoyé spécial

Personne ne contestera en Nouvelle-Zélande que Mike Moore, premier ministre travailliste en sursis, se sera battu comme un beau diable dans les derniers jours de la campagne. Flanqué de sa blonde et télégénique épouse, il a écumé les banlieues d'Auckland ou les marchands de hot dogs de Christchurch avec une seule obsession : limiter les dégâts. M. Moore aura certainement puisé quelque réconfort dans une fin de parcours plutôt honorable : après avoir battu il y a quelques mois tous les records d'impopularité, le Labour a regagné du terrain au fil de la campagne. Mais il n'a pu sauver que quelques meubles.

Quel changement de climat ! En 1987, les Néo-Zélandais étaient pourtant fiers de jeter le trouble à l'étranger en reconduisant aux affaires un gouvernement travailliste qui avait transformé le pays en laboratoire des recettes monétaristes. Après tout, l'équipe conservatrice de Sir Muldoon qu'ils venaient de remercier trois ans plus tôt avait bien géré douillettement l'économie la plus étatisée du monde en dehors de l'Europe de l'Est. La cure libérale administrée au pays par le ministre des finances et gourou de l'époque, Roger Douglas, n'a cependant pas ému grand monde en dehors de la vieille garde du Labour, nostalgique de l'Etat providence. Roger Douglas a eu toute latitude pour déréguler le marché financier, supprimer les subventions aux fermiers, démanteler les barrières douanières, alléger les impôts sur le revenu pour alourdir la fiscalité indirecte, privatiser à tour de bras les entreprises publiques.

Le désenchantement est aujourd'hui à la mesure des illusions de cette période : l'inflation a certes été jugulée à 5 %, mais l'expansion stagne à 0,83 % tandis que d'autres indicateurs sont au rouge : l'endettement extérieur se maintient au niveau « sud-américain » de 70 % du PIB, la santé publique est en voie de délabrement avec des listes d'attente dans les hôpitaux de 60 000 personnes et surtout le nombre de chômeurs a franchi le cap des 200 000 (soit un taux de 7,9 %), chiffre qui n'a rien de catastrophique dans le reste de l'OCDE mais qui donne le vertige à un pays habitué au plein-emploi. Des privatisations, enfin, les Néo-Zélandais ont surtout retenu qu'une partie de leur domaine forestier est passé aux mains des Japonais et qu'Australiens, Américains et Britanniques ont pris pied dans les banques, la sidérurgie, les transports aériens et les télécommunications.

Tribuns gouailleurs et bien en chair

Mais, par-dessus tout, l'opinion publique n'a pas pardonné au Labour d'avoir perdu le contrôle de la situation en faisant étalage de ses guerres de faction. En décembre 1988, le bouillant premier ministre d'alors, David Lange, devenu une figure mondiale depuis l'affaire du *Rainbow Warrior* et son hostilité aux escales de navires nucléaires, se débarrassait de Roger Douglas. Puis, en août 1989, il démissionnait avec éclat après que le groupe parlementaire du Labour eut décidé de réintégrer le sulfureux ministre des finances. Orphelin, le parti commit alors l'imprudence de se tourner vers Geoffrey Palmer, dont l'allure empruntée de professeur d'université désespéra encore davantage un électorat qui affectionne les tribuns gouailleurs et bien en chair.

C'est finalement un Labour aux abois qui, début septembre, abat sa dernière carte : Mike Moore, promu à quarante et un ans « plus jeune premier ministre » de l'Histoire du pays. On le dirait sorti tout droit de l'imagerie du travaillisme néo-zélandais avec sa silhouette ronde et son verbe d'ancien maçon et typographe. L'homme plaît assurément en évoquant sa lutte solitaire – et victorieuse – contre le cancer et son expérience du chômage. Mais tout aussi soucieux de se composer un profil d'homme d'Etat, il ne manque pas de rappeler que ses anciennes fonctions de ministre des affaires étrangères et du commerce l'ont amené à plaider la cause de la Nouvelle-Zélande auprès des grands de ce monde. Le voilà subitement l'enfant chéri des sondages mais il sait que cela ne suffira pas nécessairement à racheter son parti auprès d'une opinion désabusée.

Jim Bolger, le chef du Parti national, n'aura donc pas eu à déployer trop d'efforts pour mettre toutes les chances de son côté. Dépourvu de tout charisme, ce fermier âgé de cinquante-cinq ans, père de neuf enfants, est loin d'enflammer l'imagination des Néo-Zélandais mais il les rassure. Quel paradoxe tout de même : abasourdie par les audaces flamboyantes du travaillisme libéral, la Nouvelle-Zélande s'offre une « pause » dans le camp conservateur.

FRÉDÉRIC BOBIN

مكرر من الاصل

DIPLOMATIE

La visite du chef de l'Etat soviétique à Paris

MM. Mitterrand et Gorbatchev vont signer un traité « d'entente et de coopération »

C'est pour une visite très brève que M. Gorbatchev arrivera le 28 octobre au soir à Paris. Après trois jours passés en Espagne, il aura en fin de journée, dimanche, un entretien avec M. Mitterrand, suivi d'un dîner à l'Elysée. Les entretiens se poursuivront le lendemain matin, et le président soviétique s'envolera pour Moscou dans l'après-midi, après être allé signer à Rambouillet le traité *franco-soviétique* d'entente et de coopération et avoir donné une conférence de presse conjointe avec M. Mitterrand.

Le fait que M. Gorbatchev doive de toute façon venir à Paris en novembre pour le sommet de la CSCE l'a-t-il fait hésiter un moment sur le principe de ces deux visites très rapprochées en France ? Sa venue était prévue depuis des mois, car elle s'inscrit dans la série des contacts annuels entre les deux chefs d'Etat, mais la date n'en a été précisée que tout récemment. On devrait en tout cas apprécier, à Paris, qu'elle intervienne avant le voyage que le numéro un soviétique effectuera à Bonn début novembre.

Hormis les aides économiques que ne manquera pas de solliciter M. Gorbatchev, le Golfe sera bien sûr au cœur des conversations politiques entre les deux hommes. Les positions de l'un et de l'autre sont connues, et l'information a circulé entre les deux capitales, notamment par l'intermédiaire de M. Primakov, l'émissaire spécial que M. Gorbatchev a récemment dépêché dans plusieurs pays, dont la France. On se refusait à Paris à préjuger du contenu de cet échange, qui devrait porter sur la façon dont les deux présidents envisagent la suite des événements.

L'autre thème de cette visite sera le traité que les deux présidents iront signer à Rambouillet. Ce traité, qui promet d'être aussi creux que solennel, est l'aboutissement d'une demande soviétique présentée par M. Chevardnadze et acceptée par M. Roland Dumas lors de la rencontre des deux ministres des affaires étrangères en août à Moscou. La direction soviétique, qui a fait la même démarche auprès de la Grande-Bretagne et de l'Italie, attendait de cette série d'actes diplomatiques bilatéraux un témoignage de l'intérêt que lui portent les pays occidentaux et une démonstration de la part qu'elle prend dans la redéfinition des relations politiques sur le continent européen.

Un texte expurgé

S'apprêtant à conclure avec Bonn un traité que justifiaient la disparition de la RDA et la réalisation de l'unité allemande, elle voulait aussi éviter un face-à-face germano-soviétique et ne pas donner l'impression que l'avènement du nouvel ordre européen était dicté seulement par la résolution de la question allemande. Elle espérait enfin obtenir de la France et d'autres ce qu'elle avait obtenu sans difficulté de M. Genscher, à savoir un texte dont certaines parties (notamment le fameux article 3 sur la non-agression) peuvent être interprétées comme une rupture des engagements qui lient entre eux les Etats européens, au sein de l'OTAN notamment.

L'idée même d'un traité franco-soviétique n'enthousiasmait guère à Paris. L'époque n'est plus à ces traités bilatéraux (1), surtout au moment où l'Europe ambitionne de développer, par rapport à l'URSS notamment, une politique commune. Certains faisaient valoir que la durée de survie de l'Union des Républiques socialistes était incertaine et qu'il ne servait à rien d'hypothéquer l'avenir. Surtout, la conception soviétique de ce traité, pour ce qui concerne la sécurité, était inacceptable par la France.

L'Elysée – du moins les conseillers du président – était contre. Tout le Quai d'Orsay était contre. *« La décision est prise »*, fit cependant savoir M. Dumas. Son administration se mit donc au travail et s'engagea avec les Soviétiques dans une laborieuse négociation qui consistait, du côté français, à rendre le texte inoffensif.

Début octobre, la négociation était en panne. Moscou maintenait en matière de sécurité des revendications maximalistes, notamment sur le désarmement nucléaire, aberrantes pour deux pays entre lesquels le rapport de force est dans ce domaine environ de un à cent, et antinomiques avec l'émergence éventuelle d'une défense européenne. La France, en dépit de son grand souci d'aider politiquement M. Gorbatchev et de ne pas marginaliser l'URSS, menaça de renoncer : les Soviétiques devraient se contenter d'une simple *« déclaration commune »*, du type de celles qu'ils collectionnent déjà et qui n'aurait pour M. Gorbatchev ni la solennité ni l'impact en politique intérieure d'un Traité. Devant cette fin de non recevoir, ils capitulèrent.

Le texte qui sera finalement signé à Rambouillet, expurgé de tout ce qui était gênant pour la France, n'a plus rien de nocif, mais plus guère de contenu sinon quelques principes généraux sur la coopération. Il est au demeurant très peu bilatéral et renvoie aux engagements français envers la Communauté européenne et l'OTAN. Il fait référence aussi à la CSCE et à la *« confédération »*, ce qui permet à l'Elysée et au Quai d'Orsay de se féliciter que ce texte soit *« tourné vers l'avenir »*. Il doit être complété par des accords concrets de coopération, en matière d'énergie et de transports notamment.

Un accord avec la CEE

La France a en outre proposé la semaine dernière, par la voix de M. Dumas, à ses partenaires européens l'idée d'un accord CEE-URSS qui irait au-delà des accords purement économiques existant déjà et prévoirait notamment d'institutionnaliser la concertation politique. C'est, dit-on à l'Elysée, pour *« couronner »* les traités bilatéraux qui seront conclus par Moscou avec les Etats européens et noyer le traité germano-soviétique dans un ensemble plus vaste. C'est sans doute aussi, dans l'esprit des Français, pour faire pendant au projet d'institutionnalisation des rapports entre la CEE et les Etats-Unis, dont on se méfie à Paris et qu'on ne veut pas voir se transformer en un droit de regard de Washington sur les affaires communautaires. Le vocabulaire à l'Elysée est significatif : on parle d'un *« traité »* entre la CEE et l'URSS, et d'une *« déclaration »* entre la CEE et les Etats-Unis...

CLAIRE TRÉAN

La déconfiture des échanges commerciaux

La détérioration des relations commerciales entre la France et l'URSS est presque à la mesure de celle de l'économie soviétique. Alors que l'URSS se trouve en situation financière très délicate, le montant des échanges commerciaux diminue, et les entreprises françaises hésitent à se lancer dans de nouveaux projets d'investissement. Le président Gorbatchev devrait signer avec ses interlocuteurs français de nouveaux accords de coopération économique pour tenter de relancer le commerce.

En dépit de l'actualité politique brûlante, MM. Gorbatchev et Mitterrand aborderont vraisemblablement largement les questions économiques lors de leur rencontre. L'URSS a un besoin urgent d'aide financière et technique, tandis que les entreprises françaises délaissent actuellement le marché soviétique. Selon un scénario probable, la France financera de nouvelles ventes de céréales, tandis que l'URSS s'engagera à rembourser les arriérés accumulés auprès des entreprises française. De nouvelles lignes de crédit françaises pourraient en outre être débloquées, et des accords de coopération dans le secteur de l'énergie, le nucléaire en particulier, signés.

Plus de 1,2 milliard de francs d'impayés

Officiellement, la France a conservé un discours qui vise à encourager l'implantation des entreprises françaises sur le marché soviétique. Si l'on ne cache pas aux industriels que les gains à court terme sont peu probables, on met en avant le potentiel de cet immense marché, qui devra bien un jour décoller et croître. Timidement, au fil des bouleversements politiques des dernières années, des firmes qui n'avaient pas de lien avec l'URSS se sont donc intéressées à Moscou. Les résultats sont peu probants pour l'instant. Le nombre de sociétés mixtes créées reste faible (cinquante environ), et celles d'entre elles promettant d'avoir bientôt une activité industrielle se comptent sur les doigts d'une main.

Si l'on regarde l'évolution des échanges commerciaux, la situation est également très décevante. Cette année, à en croire les résultats des sept premiers mois, le volume des échanges ne devrait pas dépasser 25 milliards de francs, son plus bas niveau depuis au moins dix ans. En 1984, ces échanges atteignaient près de 40 milliards de francs. Et si les importations françaises en provenance de l'URSS se maintiennent à 15 milliards de francs environ annuellement (elles sont composées de produits énergétiques à hauteur de 90 %), les exportations françaises, elles, ont sombré et devraient avoisiner cette année 8 milliards de francs. Les ventes de produits agroalimentaires ont chuté d'un tiers. Le taux de couverture de la France pourrait tomber à moins de 50 %.

L'année 1990 a beaucoup plus été marquée par des séries de factures impayées que par de nouveaux contrats. *Les principaux litiges* financiers ont été réglés en mars dernier, à l'occasion de la tenue à Moscou de la commission mixte franco-soviétique, mais aujourd'hui, pratiquement toutes les entreprises et banques françaises travaillant en URSS attendent encore des paiements. Au total, selon des calculs réalisés à Paris, c'est entre 1,2 et 1,5 milliard de francs qui reste dus, dont seule une très petite fraction est garantie par la couverture de la (compagnie française d'assurance du commerce extérieur) COFACE. Plusieurs PME, sous-traitantes de grands contrats, pourraient se trouver en situation financière délicate.

Même les « vieux routiers » de l'URSS sont déconcertés. *« Au lieu de nous dire qu'ils n'ont pas d'argent, nos interlocuteurs traditionnels tournent autour du pot »*, soupire un négociant, ajoutant qu'il n'y a plus moyen de savoir quel contrat va être payé, quand. La Chambre de Commerce franco-soviétique, pour sa part, se demande si ses adhérents vont continuer à verser leurs cotisations. Le partenaire soviétique de la Chambre n'a pas payé sa contribution. Quelques firmes n'hésitent pas à se lancer dans de nouveaux projets. Mais elles n'entendent pas le faire sans le filet de l'administration française. Ainsi, la société Orli vient de monter une société mixte pour la modernisation du secteur textile en URSS, mais souhaite que la quasi-totalité de son investissement (12 millions de francs) lui soit prêtée par les pouvoirs publics. Tentant de ne pas rester à Moscou, où la bureaucratie est très pesante, la situation économique déprimante, et les étrangers très nombreux, certaines entreprises s'aventurent dans d'autres Républiques. Mais elles doivent souvent rebrousser chemin, en raison de la désintégration des processus de décision. Ainsi, Séribo a dû rapatrier son projet d'usine de produits du bois d'Ukraine dans la région de Moscou. Pechiney a décidé d'abandonner ses activités en Arménie. Il s'agissait de l'un des plus gros investissements français en URSS. Le symbole de cet abandon n'est pas mince.

« En dehors du pétrole, tout est bloqué par les arriérés », résume le président de la Chambre de commerce franco-soviétique. Ce n'est donc certainement pas par hasard que M. Gorbatchev a choisi de se faire accompagner à Paris par le président de la République du Kazakhstan, M. Nazarbaev. A la tête d'une République relativement docile, décidée à obtenir son indépendance économique sans rompre avec Moscou, M. Nazarbaev a de quoi intéresser les pétroliers français. Sa République est très riche en hydrocarbures, et reste largement inexplorée. Les coûts d'extraction du pétrole au Kazakhstan ont beau être élevés, les perspectives ne doivent pas être négligées, surtout à l'heure actuelle. Des contacts de haut niveau ont déjà été établis entre Elf Aquitaine et les responsables d'Alma-Ata.

Mais, compte tenu de la volonté exprimée par les Républiques de gérer elles-mêmes leurs matières premières, il n'est pas sûr que M. Gorbatchev ait beaucoup à offrir en ce moment. Il faudra certainement attendre que les pays industrialisés aient défini leur ligne d'action sur l'aide à l'URSS, vraisemblablement à la fin de l'année, avant que les relations industrielles et commerciales puissent prendre un nouvel élan.

FRANÇOISE LAZARE

Le général Moisseiev suggère la mise en place d'une ligne directe entre l'OTAN et l'armée rouge

Le chef d'état-major de l'armée rouge, le général Mikhaïl Moisseiev, a suggéré vendredi 25 octobre de mettre en place une *« liaison téléphonique directe entre les points de commandement »* de l'OTAN et de l'état-major soviétique, pour parer à toute *« situation imprévue »*. Au cours d'une conférence de presse à l'issue de sa visite à Bruxelles (*le Monde* du 27 octobre), le général Moisseiev a déclaré par ailleurs que l'URSS avait retiré toutes ses armes nucléaires de Hongrie et de Tchécoslovaquie et avait *« réduit considérablement son arsenal nucléaire en Allemagne »*. – *(AFP.)*

□ **Le Kazakhstan proclame sa souveraineté.** – La République soviétique du Kazakhstan, en Asie centrale, a adopté une déclaration de souveraineté décrétant la suprématie de ses lois sur celles de l'URSS, sur son territoire, a annoncé vendredi 26 octobre l'agence non officielle Interfax. Cette déclaration, adoptée à la majorité des députés du Parlement d'Alma-Ata, proclame que le territoire de la République, ses ressources naturelles, son espace maritime et aérien ne peuvent être utilisés sans son autorisation. Les députés ont également décidé l'interdiction de tous les essais nucléaires sur le territoire du Kazakhstan. Le site de Semipalatinsk, principal centre d'essais nucléaires souterrains soviétiques, est situé au Kazakhstan. Les essais y ont cependant été suspendus il y a plus d'un an. – *(AFP.)*

A Madrid

Le président de l'URSS se fait le chantre d'une Europe de l'Atlantique à l'Oural

Avant de se rendre en France, M. Mikhaïl Gorbatchev a fait, vendredi 26 et samedi 27 octobre, une visite officielle à Madrid, la première d'un chef d'Etat soviétique en Espagne.

MADRID

de notre correspondant

M. Gorbatchev a trouvé à Madrid l'un des terrains les plus favorables qu'il puisse rencontrer en Europe occidentale. L'opinion publique lui voue ici une véritable admiration : la télévision a diffusé un programme spécial de près de dix heures d'affilée, les journaux ont publié des suppléments, une foule enthousiaste se pressant sur son passage à Madrid allait même jusqu'à crier *« torero, torero ! »*.

Cette visite est historique aux yeux des Espagnols parce qu'elle confirme notamment l'importance diplomatique désormais croissante de leur pays, resté durant des décennies largement isolé du monde. Au sein de l'OTAN, Madrid a toujours adopté une position de pointe en faveur du *« dégel »* Est-Ouest, y compris à l'époque où ce sentiment était encore minoritaire en Occident.

M. Gorbatchev n'a d'ailleurs pas manqué de se réjouir du *« rôle croissant »* dans les affaires internationales du pays qui le recevait. Devant les Cortes, le chef d'Etat soviétique s'est même félicité de sa *« participation prudente à la structure politico-militaire née de l'époque, aujourd'hui lointaine, de la confrontation »*. Il est décidément oublié le temps où l'Union soviétique, alors en plein *« immobilisme »*, menaçait de ses foudres l'Espagne si elle adhérait à l'Alliance atlantique !

Devant les députés espagnols, le chef de l'Etat soviétique s'est par ailleurs fait le chantre enthousiaste d'une *« Europe de l'Atlantique à l'Oural »*, d'une Europe qui *« constitue un espace intégré politiquement, juridiquement, économiquement et culturellement »*, c'est-à-dire d'une *« union d'Etats avec des structures communes qui assurent la sécurité militaire et garantissent un haut niveau d'intégration »*.

Les risques d'une « balkanisation »

Faisant allusion aux problèmes de nationalités, M. Gorbatchev a toutefois souligné qu'il fallait éviter les risques d'une *« balkanisation »* du Vieux Continent liée à la résurgence de conflits *« que la guerre froide avait jusqu'ici cachés »*. Les premières conversations, vendredi, avec M. Gonzalez ont essentiellement porté sur la situation intérieure en URSS, les questions internationales et le conflit du Golfe devant être abordés samedi. Visitant de son côté le musée Cason du Buen Retiro, Raïssa Gorbatchev a affirmé, en contemplant le *Guernica* de Picasso, que la *« guerre civile était la pire des choses qui puisse arriver à un peuple »*. Ce tableau *« est le symbole de la cruauté de la guerre civile »*, a-t-elle commenté lors de sa visite en compagnie de la reine Sofia.

M. Gorbatchev a par ailleurs déclaré que la Communauté ne pouvait se contenter d'assister *« de manière passive »* aux avatars de la perestroïka et qu'il était temps qu'elle lui vienne en aide. Le chef de l'Etat soviétique craint de toute évidence que les Douze (qui doivent examiner ce week-end à Rome un rapport sur l'état de l'économie soviétique) ne tardent à prendre des décisions concrètes d'appui à son pays. Il a souligné que le cours de la construction européenne était pourtant lié à la stabilité politique de l'Union soviétique. M. Felipe Gonzalez, de son côté, a répondu que si la solidarité économique internationale était importante, elle ne pouvait être suffisante. Il a estimé qu'il était nécessaire que l'Union soviétique, de son côté, établisse des règles du jeu claires en matière économique, dissipant ainsi les incertitudes des investisseurs.

Le gouvernement espagnol n'en entend pas moins faire un geste concret à l'égard de son hôte. Les experts économiques des deux pays ont discuté vendredi des conditions d'octroi à Moscou d'une ligne de crédit qui pourrait atteindre 1 500 millions de dollars, une somme considérable pour l'Espagne. Les conversations à ce propos, qui se poursuivent depuis plusieurs semaines, butaient toujours sur une difficulté de taille : tandis que les Soviétiques demandent un crédit de libre disposition, Madrid entend subordonner sa concession à l'acquisition de produits espagnols, principalement des biens d'équipement. Tout porte à croire qu'une solution de dernière minute devrait être atteinte, l'Espagne désirant montrer à son hôte qu'ayant été l'une des premières à appuyer la perestroïka, ce n'est certainement pas maintenant qu'elle allait l'abandonner.

THIERRY MALINIAK.

« Mutations à l'Est »

Suite de la première page

Le COMECON était un faux Marché commun, mais au moins fournissait-il des débouchés aux médiocres produits des industries socialistes qui ne trouvent plus preneurs dans un univers de véritable concurrence. La crise du Golfe et le choc pétrolier qui a suivi ont simplement accru les difficultés économiques de cette Europe de l'Est plongée dans les affres de la transition.

Les questions économiques ne sont cependant pas les seuls soucis des nouveaux dirigeants. Les tensions ethniques, les conflits nationaux, les vieilles querelles politiques, qui avaient été comme gelés par le système communiste, réapparaissent. Les lignes de fractures entre l'Occident et l'Orient (la limite de l'Empire ottoman) s'ouvrent à nouveau. L'Europe retrouve son allure d'avant-guerre, comme si une parenthèse, longue et douloureuse, était refermée.

Mutations à l'Est retrace l'histoire de cet automne-hiver 1989-1990 qui ébranla le monde. Les crispations des vieux staliniens lâchés par Moscou, l'enthousiasme des premiers jours et les déconvenues d'un avenir qui n'est plus – enfin ! – présenté nécessairement comme radieux, sont décrits pays par pays. Ces révolutions pour l'essentiel pacifiques nous ont fait redécouvrir une partie de l'Europe qui avait été artificiellement poussée vers l'Est et attend aujourd'hui son retour dans sa communauté naturelle. Une Europe qui connaît la griserie et les risques de la liberté.

DANIEL VERNET

► **« Mutations à l'Est », numéro spécial de *Dossiers et Documents du Monde*, 120 pages, 30 F. Cette brochure présente, en outre, le travail de plusieurs photographes de l'Est, notamment Mihai Sorin Lupsa, Tomki Nemec, Jens Rötzsch, Jaroslas Krejci et Jan Pohribny, dont les œuvres ont été exposées pour la première fois en juin dernier au Musée de l'Elysée à Lausanne, sous le titre « L'année de l'Est, un air de liberté ».**

AFRIQUE

SOUDAN : selon Washington

Neuf millions de personnes seraient menacées de famine

Jusqu'à neuf millions de personnes sont menacées de famine au Soudan, en raison d'une insuffisance des récoltes, a estimé, jeudi 25 octobre, M. Jeffrey Davidow, sous-secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires africaines.

Selon des estimations provisoires, les récoltes seront *« inférieures d'au moins 500 000 tonnes et peut-être même de 1 million à la normale. A ce dernier niveau, la vie de huit à neuf millions de personnes serait en danger »*, a déclaré M. Davidow, qui était entendu par une sous-commission sur l'Afrique de la Chambre des représentants. *« Un programme de secours sera nécessaire pour prévenir une famine à grande échelle au Soudan l'année prochaine »*, a prédit le responsable américain.

Il a indiqué que les Etats-Unis ainsi que d'autres pays et les Nations unies avaient tenté, sans succès, de faire comprendre au gouvernement soudanais qu'il devait demander un programme de secours important et coordonné internationalement. Selon M. Davidow, Khartoum a minimisé l'ampleur de la crise. Dans une déclaration lue par son porte-parole, Richard Boucher, le département d'Etat a déclaré que *« la totale coopération du gouvernement du Soudan sera absolument nécessaire »* pour mettre au point un programme d'aide efficace et *« éviter une autre tragédie majeure dans cette partie de l'Afrique »*.

Les Etats-Unis, a rappelé le département d'Etat, sont le principal donateur du programme d'aide internationale *« Operation Lifeline Sudan »*. Ils ont réussi à nourrir l'an dernier la population déplacée par la guerre civile qui sévit dans le sud du pays, *« en dépit de nombreux obstacles, dont certains imposés par le gouvernement du Soudan »*. L'absence de pluies cette année va avoir pour effet une très faible récolte, qui provoquera l'an prochain une nette chute de l'approvisionnement alimentaire que Washington évalue à 1 million de tonnes pour l'ensemble du pays. – *(AFP.)*

POLITIQUE

Une enquête de la SOFRES pour « le Monde »

Les cadres du CDS affirment leur attachement à M. Pierre Méhaignerie en avouant leur penchant pour M. Jacques Delors

L'enquête de la SOFRES, réalisée auprès des cadres du Centre des démocrates sociaux à l'occasion de la convention nationale réunie, du 19 au 21 octobre, à Saint-Malo, dont nous publions les principaux résultats, est la cinquième d'une série d'études qui ont permis d'étudier successivement les Verts, le RPR, le PS et le Front national, avant le Parti républicain, qui tiendra son conseil national le 24 novembre à Cannes. Cette enquête confirme que les cadres centristes, fortement liés à l'opposition et arrimés aux valeurs de la démocratie chrétienne, sont partisans d'une autonomie politique limitée. Elle révèle aussi leur penchant pour M. Jacques Delors.

En découvrant ce sondage, M. Pierre Méhaignerie pourra sans doute se féliciter de la grande prudence qu'il a toujours désiré afficher dans la navigation à vue de son parti. D'abord, parce que sa cote personnelle au sein du CDS demeure forte, malgré les assauts répétés de ces dernières semaines contre ses méthodes de direction. Certes, M. Bernard Bosson, valeur montante du centrisme, le talonne, mais les cadres du CDS continuent de faire confiance à leur président pour les mener au combat de l'élection présidentielle. Une forte majorité d'entre eux se satisfont des conditions de fonctionnement du parti. Même s'ils reconnaissent, avec l'humilité qui les distingue, que leur parti est *« mou »*, ils s'honorent d'appartenir à une formation ouverte à la discussion et disposant de bons dirigeants.

Globalement, les centristes se montrent donc heureux à l'intérieur d'une formation dont ils ne semblent guère soupconner le vieillissement, pourtant manifeste : 29 % seulement de ces cadres ne sont venus au CDS qu'après 1980 et 14 % ont connu, sous la Quatrième République, la période glorieuse du MRP.

M. Méhaignerie, indéniablement, a su incarner les valeurs, les attentes et les options stratégiques de la grande majorité de son parti. L'emprise de la démocratie chrétienne sur le CDS reste extrêmement forte : il se trouve d'ailleurs 49 % de ses cadres pour préférer revendiquer, plutôt que l'étiquette centriste, celle, plus nette et confessionnelle, de *« démocrate chrétien »*. 61 % se présentent comme catholiques pratiquants. 62 % font partie d'associations à caractère social ou civique et la CFTC demeure leur syndicat privilégié. D'un milieu généralement aisé et cultivé – 62 % ont fait des études supérieures – les cadres du CDS sont des gens qui, apparemment, se sentent à l'aise dans l'opposition.

Sur le terrain économique, rien ne les distingue de leurs cousins de l'opposition. Sur le plan social et éthique, ils se montrent simplement plus tolérants et peut-être plus réfléchis. Une majorité se déclare favorable à la construction de mosquées, mais 92 % d'entre eux sont opposés au port du voile islamique à l'école. Ils sont contre la mise en place de la contribution sociale généralisée (CSG), mais la plupart d'entre eux jugent normal le remboursement de l'IVG.

Quand on les interroge sur la stratégie que doit suivre leur parti, ils se montrent partisans d'une politique d'autonomie limitée, ce qui ravira encore M. Méhaignerie. Ils applaudissent à la création du groupe de l'UDC à l'Assemblée nationale, refusent à une très large majorité que celui-ci, à l'avenir, se fonde dans le groupe UDF. Ces centristes, visiblement, ne croient plus à l'UDF, n'ont jamais cru à la Force unie et sont encore circonspects sur l'efficacité de l'UPF : 50 % souhaitent que le CDS s'y investisse pleinement contre 46 %. 48 % (contre 42 %) préconisent une alliance étroite entre le RPR et l'UDF, mais dans le respect de l'identité de chacun. En revanche, 70 % se disent tout à fait favorables au système des primaires conçu par l'opposition pour l'élection présidentielle.

Au palmarès des hommes politiques, c'est M. Alain Carignon, qui obtient la préférence des cadres du CDS parmi les personnalités de la droite non centriste. Normal : le maire de Grenoble sait se distinguer sans remettre en question sa participation à l'opposition. MM. Jean-Pierre Soisson ou Jean-Marie Rausch ne bénéficient pas du même crédit et encore moins M. Bruno Durieux.

Quand on leur parle de l'élection présidentielle de 1995, c'est – derrière M. Pierre Méhaignerie, bien sûr ! – M. Valéry Giscard d'Estaing qui fait à leur yeux figure de meilleur porte-drapeau de l'opposition devant M. Raymond Barre et M. Michel Noir, M. Jacques Chirac n'étant cité qu'en cinquième position. Relativement sévères vis-à-vis de son action gouvernementale, les centristes paraissent peu disposés à faire confiance à M. Michel Rocard pour cette échéance capitale.

Pour eux, le meilleur socialiste est M. Jacques Delors. Qu'il soit en compétition avec M. Giscard d'Estaing ou avec M. Chirac, le président de la Commission des Communautés européennes emporterait même leurs suffrages à l'élection présidentielle ! Cela non plus ne devrait guère surprendre M. Méhaignerie, conscient depuis longtemps que M. Delors, l'européen et le catholique, serait bien capable, lui, de mélanger toutes les cartes du centre.

DANIEL CARTON

Démocrates-chrétiens

Comment vous définiriez-vous ? Et en second choix ?
(Réponse à l'aide d'une liste.)

	Premier choix %	Cumul du premier et du second choix % (1)
De droite	3	7
Modéré	5	13
Démocrate-chrétien	49	64
Centriste	25	49
Libéral	3	10
Européen	8	39
Réformiste	3	6
Autre réponse	1	2
Sans réponse	3	

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner deux réponses.

M. Giscard d'Estaing devant M. Barre

Parmi ces personnalités de l'opposition, qui, à votre avis, ferait un bon candidat à la prochaine élection présidentielle en 1995 ?

	% (1)	Rang
Pierre MÉHAIGNERIE	46	*1*
Valéry GISCARD D'ESTAING	40	*2*
Raymond BARRE	38	*3*
Michel NOIR	22	*4*
Jacques CHIRAC	6	*5*
Charles PASQUA	5	*6*
François LÉOTARD	3	*7*
Sans réponse	9	

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

Préférences électorales

Au second tour d'une élection présidentielle, comment voteriez-vous si vous aviez le choix ?

Entre Michel Rocard et Valéry Giscard d'Estaing ?	
– Michel ROCARD	18
– Valéry GISCARD D'ESTAING	69
– Blanc ou nul	10
– Abstention	2
- Sans réponse	1
Entre Jacques Delors et Valéry Giscard d'Estaing ?	
– Jacques DELORS	49
– Valéry GISCARD D'ESTAING	45
– Blanc ou nul	4
– Abstention	1
- Sans réponse	1
Entre Michel Rocard et Jacques Chirac ?	
– Michel ROCARD	31
– Jacques CHIRAC	47
– Blanc ou nul	17
– Abstention	3
- Sans réponse	2
Entre Jacques Delors et Jacques Chirac ?	
– Jacques DELORS	65
– Jacques CHIRAC	27
– Blanc ou nul	6
– Abstention	1
- Sans réponse	1

Au second tour d'une élection, comment voteriez-vous si vous aviez le choix entre un candidat du Front national et un candidat socialiste ?

	%
Front national	8
Socialiste	51
Blanc ou nul	28
Abstention	11
Sans réponse	2

MM. Soisson, Rausch et Durieux

Comment jugez-vous la présence de personnalités venues du centre dans le gouvernement de Michel Rocard (J.-P. Soisson, J.-M. Rausch, B. Durieux) ? Approuvez-vous ou désapprouvez-vous leur participation au gouvernement ?

		%
Approuve tout à fait	4	18
Approuve plutôt	14	
Désapprouve plutôt	38	81
Désapprouve tout à fait	43	
Sans opinion		1

L'action du gouvernement Rocard

Par domaine, comment jugez-vous l'action du gouvernement de Michel Rocard : tout à fait positive, plutôt positive, plutôt négative ou tout à fait négative ?

100 %	Tout à fait positive	Plutôt positive	Total	Plutôt négative	Tout à fait négative	Total	Sans réponse
L'emploi	0	27	27	57	10	67	6
La sécurité	0	16	16	53	26	79	5
L'information et la télévision	1	20	21	47	25	72	7
L'immigration	0	13	13	43	38	81	6
L'éducation nationale	0	11	11	45	38	83	6
L'environnement	1	40	41	45	8	53	6
La politique économique	1	45	46	41	9	50	4
La politique sociale	1	38	39	46	10	56	5

Fiche technique

Enquête réalisée les 20 et 21 octobre auprès de 653 cadres du CDS participant à la convention de Saint-Malo (172 membres du conseil politique ou parlementaires, 207 délégués de fédération, 274 militants et adhérents).

La discussion budgétaire à l'Assemblée nationale

Les centristes favorisent l'adoption des crédits de M. Soisson

Les députés ont adopté, vendredi 26 octobre, par 292 voix contre 221, le projet de budget du ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Seuls les députés socialistes l'ont voté ainsi que quatre députés centristes, MM. Barrot, Stasi, Jegou, Virapoullé, et dix-sept des vingt non-inscrits (n'ont pas voté pour le projet Mme Stirbois et MM. Audinot et Hoarau). Les députés UDF, RPR et communistes ont voté contre. L'UDC s'est abstenue. D'un montant de 67,654 milliards de francs, ces crédits enregistrent une baisse de 10 % et représentent 5,2 % du budget de la nation. Compte tenu du report des crédits non consommés (9,6 milliards de francs), les moyens de ce département s'élèvent à 77,3 milliards de francs. Les centristes ayant obtenu gain de cause sur l'apprentissage, leur abstention a permis aux crédits de M. Jean-Pierre Soisson de ne pas être réservés.

Le ministre du travail, M. Jean-Pierre Soisson, n'a pas caché à quel point il était délicat de préparer, puis discuter, un budget *« extrêmement dépendant de la conjoncture »*, aussi bien pour ce qui concerne l'indemnisation du chômage que pour les actions de l'Etat en faveur de l'emploi. Pour le ministre, ce budget doit rester un *budget vivant* qu'il faut *« savoir adapter à l'évolution des réalités »*. Néanmoins, a-t-il précisé, deux caractéristiques essentielles marquent ce projet : *« Les moyens dont je dispose cette année sont maintenus en francs constants ; les interventions du ministère sont redéployées au profit des dépenses dites actives et au détriment des dépenses dites passives. »*

M. Soisson a rappelé, d'autre part, que la réforme de l'Agence nationale pour l'emploi était l'une de ses priorités. Des mesures dans ce sens avaient déjà été prises l'année dernière, lors de la discussion budgétaire. Un contrat de progrès a été conclu entre l'Etat et l'ANPE. Le ministre a donc demandé à la représentation nationale d'embrayer la deuxième vitesse. *« Il s'agit de créer trois cents emplois, d'améliorer l'accueil du public, de moderniser l'informatique, enfin, de mettre en place le nouveau statut des personnels. Ces diverses mesures coûteront respectivement 79, 14, 16 et 150 millions de francs »*, a-t-il précisé. La réforme de l'ANPE comprend cette année une mesure particulière qui offre la possibilité de mettre à disposition d'autres organismes certains agents, qui ne seront plus alors comptabilisés dans ses effectifs. *« Cette mesure permet de maintenir le statut des agents de l'ANPE qui souhaitent remplir d'autres missions et elle facilite le recours aux spécialistes de l'insertion que sont les agents de l'ANPE, sans les pénaliser »*, a expliqué le ministre.

« Ne pas décevoir les jeunes »

Assisté du secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, M. André Laignel, M. Jean-Pierre Soisson a ensuite abordé la question de l'apprentissage, chère aux députés centristes. Comme le souhaitaient MM. Germain Gengenwin (UDC, Bas-Rhin) et Jean-Paul Fuchs (UDC, Haut-Rhin), le ministre a, par amendement, augmenté de 100 millions de francs l'enveloppe prévue pour l'apprentissage (570 millions de francs, soit le double de ce qui existait en 1988). *« L'apprentissage doit être une filière complète de formation »*, a-t-il expliqué, tandis que M. Laignel, de son côté, rappelait que sa priorité était de mobiliser les moyens permettant d'élever la qualification de la population active.

A l'exception des centristes, qui se sont félicités de voir le gouvernement répondre à leurs attentes sur l'apprentissage, la tonalité générale des interventions a été très critique. Au nom du groupe communiste, Mme Huguette Jacquaint (PC, Seine-Saint-Denis) a dénoncé ce budget qui *« s'inscrit dans le cadre néfaste du budget 1991 et qui conduit à la régression sociale, économique et nationale, et au recul des libertés et de la citoyenneté »*. Ces propos ont suscité les protestations des députés socialistes. Pour l'UDF, M. Jean-Yves Haby (Hauts-de-Seine) a estimé que le ministre se laissait gagner par l'incertitude ambiante et que sa conception de la lutte contre le chômage n'apparaissait pas clairement. C'est également le grief qu'a formulé M. Jean-Pierre Delalande (RPR, Val-d'Oise) qui a reproché à ce budget *« son manque de vitalité et de clairvoyance ainsi que sa timidité »* : *« L'heure est à l'action*, a-t-il dit, *chacun doit se repositionner sur le marché du travail. La réunification allemande, l'Europe, la crise du Golfe sont autant de contraintes dont votre budget ne tient pas compte. »*

Heureusement, le ministre de la « France unie » a trouvé quelque réconfort du côté des députés socialistes, même si, là aussi, certaines inquiétudes se sont exprimées quant au risque d'un *« retournement de conjoncture »*, pour reprendre l'expression de Mme Frédérique Bredin (PS, Seine-Maritime) : *« Il faut agir, jouer la solidarité, retrouver la fraternité, qui est de plus en plus absente d'une société où la réussite se mesure à l'argent. Les jeunes ne nous disent pas autre chose : s'ils réclament la sécurité pour eux, ils veulent aussi plus de générosité pour les autres. A nous de ne pas les décevoir ! »*

PIERRE SERVENT

□ **Commerce et artisanat.** – Les députés ont examiné, vendredi 26 octobre, le projet de budget du commerce et de l'artisanat. D'un montant de 651 millions de francs, ces crédits (+ 0,3 % par rapport à 1990) représentent 0,05 % du budget de la nation. Ils seront soumis au vote de l'Assemblée nationale après l'examen des crédits du tourisme. Le ministre chargé du commerce et de l'artisanat, M. François Doubin, a rappelé qu'*« il n'était pas question d'avoir, dans ce secteur des petites entreprises individuelles, une action dirigiste et massive reposant sur des masses budgétaires importantes. Notre vocation est celle de l'animation et non de l'administration. »*

□ **L'intendance de la garde républicaine.** – Lors de l'examen des crédits de la gendarmerie pour 1991, le rapporteur de la commission de la défense, M. Georges Lemoine (PS, Eure-et-Loire), a exprimé sa *« honte »* devant la façon dont la garde républicaine est logée dans l'enceinte du Palais-Bourbon. Il a souhaité que les autorités de l'Assemblée nationale puissent, dans les meilleurs délais, répondre aux besoins les plus urgents. D'autre part, il a mis en évidence le problème posé par le service d'honneur fourni par le deuxième régiment de la garde républicaine lors de l'entrée des présidents dans l'immeuble de l'Assemblée nationale. Il a souhaité que celle-ci rembourse à la direction générale de la gendarmerie nationale les frais occasionnés par la mise à disposition de dix sous-officiers au service des estafettes. Les autres institutions bénéficiant de ce service agissent ainsi, a-t-il rappelé.

مكرر من الاصل

مكرر من الاصل

POLITIQUE

Le PCF tenté par la censure

Suite de la première page

Mercredi 24 octobre, devant le Club de la presse de Lyon, M. Charles Fiterman jugeait *« insuffisante »* la discussion organisée par la direction de son parti dans les colonnes de *l'Humanité* et de l'hebdomadaire *Révolution*. Sans nier l'intérêt de cette tribune officielle, le chef de file des « refondateurs » regrettait que la direction du parti *« prépare le congrès avec les méthodes habituelles alors qu'il aurait été préférable d'innover »*. Le lendemain, l'Agence France-Presse faisait savoir que *« l'un des contestataires du PCF »* s'était *« étonné »* auprès d'elle que la commission chargée par le comité central de veiller à la bonne organisation de cette discussion ne se soit réunie qu'une seule fois. *« Dans ces conditions*, demandait ce *« membre du comité central »* soucieux d'anonymat, *qui prend la responsabilité de publier les textes ? »*

Président de cette commission, dont la composition est la même que celle de la commission responsable, l'été dernier, de l'élaboration du projet de résolution actuellement soumis aux militants, M. André Lajoinie ne conteste pas que celle-ci ne se soit réunie qu'une seule fois, le 4 octobre. Une deuxième réunion est prévue au lendemain des vacances de la Toussaint, le 5 novembre. Mais il s'étonne à son tour, quand on l'interroge sur ce point, que cette critique surgisse en dehors du parti alors que tous les membres de ladite commission, au sein de laquelle M. Fiterman siège en compagnie d'un autre « refondateur », M. Roland Favaro, *« peuvent, s'ils le veulent participer chaque jour à l'organisation de la tribune de discussion »* qu'il supervise, personnellement, au siège du parti, dans le cadre de son mandat présidentiel.

Dans les colonnes de *l'Humanité* aussi, la polémique prend un nouveau tour. M. Henri Malberg, membre du comité central, militant dans le vingtième arrondissement de Paris, dénonçait, vendredi 26 octobre, un risque de *« dérapage »* en imputant aux partisans de M. Fiterman une *« violence de ton »* coupable, à ses yeux, de conduire *« à une logique d'affrontement »*.

« L'honnêteté oblige à dire... »

Visant explicitement les récentes contributions de MM. Anicet Le Pors, ancien ministre, et Jean-Pierre Brard, maire de Montreuil, député de Seine-Saint-Denis, il invitait les « refondateurs » à mettre une sourdine à leurs critiques pour empêcher le *« débat entre camarades »* de dégénérer en *« guerre entre adversaires »*. Il concluait qu'il ne faudrait pas tomber d'un excès dans l'autre : *« Nous avons eu pendant longtemps une conception monolithique du parti. Nous pensions qu'il fallait taire les différences, que l'ennemi pouvait en profiter, que, d'ailleurs, les dirigeants ne pouvaient pas se tromper ; toute pensée dissidente paraissait suspecte. Et puis, l'époque semblait comporter beaucoup de certitudes et peu d'interrogations. Ceci est révolu, heureusement. Mais la question de l'unité du parti n'est pas devenue pour autant caduque... »* Il est peu probable que les « refondateurs » se montrent réceptifs à cette dialectique puisqu'ils accusent la direction du parti de chercher, justement, à brider le débat.

Le contenu de la « tribune de discussion » de *l'Humanité* suffit, pourtant, à confirmer l'ampleur du désarroi des militants, ainsi qu'en témoignent leurs échanges émotionnels sur les bouleversements en cours en URSS.

Membre de la cellule des cheminots de Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne), adjoint au maire de cette commune, M. Jacques Planche, par exemple, fait partie des communistes qui ne reconnaissent plus tellement la « mère patrie » dans la perestroïka gorbatchévienne lorsque le Kremlin donne sa bénédiction à la réunification de l'Allemagne, son *« feu vert à une possible intervention militaire »* dans le golfe Persique, et encore moins lorsqu'il apparaît que l'ancien « parti frère » connaît *« un affrontement entre ceux qui veulent aller vers plus de socialisme et ceux qui veulent introduire le capitalisme. »*

Le maire de Migennes (Yonne), M. Guy Laurat, qui est lui aussi cheminot, regrette, pour sa part, que le projet de résolution ne fasse aucune mention *« d'un des aspects les plus nocifs et les plus visibles de l'étatisme et de la bureaucratie, à savoir le parti-Etat c'est-à-dire le système de parti unique de fait qui sévissait dans les pays d'Europe de l'Est et sévit toujours dans les pays où le PC est encore le seul à détenir le pouvoir réel »*.

Militant marseillais, M. Paul Bouffartigue estime que son parti a pris *« un retard considérable dans l'analyse critique »* des sociétés des anciens régimes communistes. *« Certes*, dit-il en citant le projet de résolution, *« ni nous ni personne n'avaient pris la mesure exacte de la profondeur de la crise de ces sociétés »*, *mais l'honnêteté oblige à dire que d'autres que nous avaient pris un peu moins mal cette mesure que nous... tout armés du marxisme et de rapports privilégiés avec ces pays que nous étions... »*

« Les communistes sont des êtres humains... »

A quoi l'ancien maire de Houilles (Yvelines), M. Eugène Seleskovitch, répond : *« Les communistes sont des êtres humains comme tout le monde. Lorsqu'ils évoquent leurs amis, même en voulant être lucides et objectifs, ils n'échappent pas à l'indulgence (...). Nous ne voulions pas jeter le bébé avec l'eau du bain (...). J'ai la conviction raisonnée que la direction du PCF a exprimé, de façon responsable, ce qu'elle pouvait savoir (...). Pourquoi avancer la conclusion compliquée et désobligeante qu'elle nous aurait caché la vérité ? (...) Ne vaut-ils pas mieux assumer tous ensemble le poids d'événements douloureux ? »*

Et ce vieux militant franco-yougoslave de conclure sur l'une des rares convergences entre les fidèles de M. Georges Marchais et les « refondateurs » regroupés derrière M. Fiterman : *« Ce n'est pas le socialisme qui s'est effondré, mais des caricatures. »* S'il existe aujourd'hui un point d'accord entre les uns et les autres, c'est bien celui-là : quels que soient leurs états d'âme, les communistes français refusent d'être considérés comme des orphelins.

ALAIN ROLLAT

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

Le pouvoir ombres et lumières

Habitués que nous sommes aux méditations d'hommes politiques en panne d'action, ou aux fresques de journalistes désireux de dépasser l'histoire de l'instant, voici, pour nous surprendre, les souvenirs, les notations, d'un homme de l'entre-deux, cet espace méconnu, bien que très fréquenté, qui sépare les premiers des seconds et les rapproche aussi. Denis Baudouin s'y est illustré avec un rare bonheur, les deux parties en conviendront volontiers. Aussi est-il bien placé pour parler aujourd'hui des allées du pouvoir, dont il a été le jardinier vigilant et prévenant, au service de ceux qui les parcourent et de ceux qui les regardent.

Denis Baudouin a dirigé le service de presse de Georges Pompidou, président de la République, puis la communication de la Mairie de Paris avec Jacques Chirac, dont il fut le porte-parole lorsque ce dernier devint premier ministre pendant la singulière période de la cohabitation (1986-1988). Côté communication, il a présidé la SOFIRAD, société qui gère les participations de l'Etat dans les radios privées (elles étaient importantes à l'époque) ; côté politique, il a été député européen. C'est dire qu'il a beaucoup vu, beaucoup entendu, beaucoup appris à la faveur de ce parcours exemplaire et varié. N'allez pas croire qu'il dit tout : le propre des hommes de communication est, aussi, de savoir se taire. Il faut les écouter cependant pour ce qu'ils proclament et pour ce qu'ils distillent.

Denis Baudouin sait à la fois en dire peu et long, comme en témoignent les portraits qu'il esquisse d'un trait léger mais ferme, les jugements qu'il porte en mariant ses préférences et sa lucidité, les anecdotes qu'il livre avec gourmandise. Toute une galerie de grands et de moins grands personnages est ainsi revisitée par cet amateur de spectacles (qu'il s'agisse de la politique, du théâtre, de l'opéra ou de la corrida), en même temps que défilent certains « coups » plus ou moins fumants de la fin de la IVe République et de la Ve dont il a été témoin ou acteur.

Deux observations de l'auteur illustrent l'ambiguïté de la charge de porte-parole. La première souligne la marge d'interprétation que lui laissait Georges Pompidou lorsqu'il donnait ce genre d'instructions : *« Ne répondez pas sur ce point. Sur cet autre vous n'êtes pas informé ou, au contraire, dites oui, encouragez les journalistes dans cette voie. Ou bien, dites que le président réfléchit, qu'il agira sûrement le moment venu. Ou bien, enfin, engagez-vous sur telle voie mais mettez-moi sur ces sujets beaucoup de gaze et de mousseline. »* La seconde observation concerne ses interlocuteurs naturels qu'il situe de la sorte : *« Le journalisme est un milieu à complexes dont le plus important est sans doute la méfiance : il est toujours très difficile de savoir chez un responsable politique jusqu'où va sa sympathie, voire son amitié réelle. Le journaliste peut croire à bon droit parfois qu'on ne cherche qu'à l'utiliser. Il se sent craint ou adulé, mais aussi la plupart du temps mal aimé. Il y a de la frustration dans ce milieu. »*

Entre ces deux pôles d'intérêts antagonistes et complémentaires, Denis Baudouin faisait son office dans des conditions qui ont évolué avec le temps, par rapport aux années 70, lorsque la conférence de presse présidentielle était encore – moins toutefois avec Georges Pompidou qu'avec le général de Gaulle – une grand-messe. *« Je l'avoue*, écrit-il, *nous demandions à l'ORTF d'ouvrir les journaux sur la conférence de presse... Avec les responsables de l'information télévisée, nous arrêtions les passages qui devaient être repris. Autre temps, autres mœurs, tout cela serait impossible aujourd'hui et c'est très bien ainsi. »*

Ultime avis de notre expert de la communication politique, qui semble ne plus trouver de bons chevaux en piste (s'il conserve son admiration pour Georges Pompidou, et s'il marque son estime à Edouard Balladur, il est dur avec Jacques Chirac). *« Les leaders actuels*, écrit-il, *ont fait leur temps. Les Français, plus que d'autres, ont besoin de changement, de têtes nouvelles sur lesquelles ils puissent rêver. »* A bons entendeurs, salut !

A l'encontre du jugement positif de Denis Baudouin, qui reconnaît à la classe politique *« la préoccupation du bien public »*, Pierre Pellissier affirme qu'elle est composée de nullités. *« Tous nuls, »* assure-t-il, dans *le Portrait craché de la classe politique* qu'il peint après trente-cinq ans d'observation professionnelle.

Pierre Pellissier n'a pas toujours pensé cela, mais, depuis 1981, il n'en peut plus. Sa colère, son indignation, ne sont pas unilatérales : c'est l'ensemble de la profession politique qu'il accuse d'incompétence, d'inculture, de gabegie et de médiocrité. Faut-il préciser qu'il s'agit d'un pamphlet ?

Même les maires – sans doute les personnages les moins contestés du sérail – n'échappent pas à son courroux. Les errements de certains investissements municipaux, les aberrations de l'urbanisme, les excès du patriotisme de clocher l'amènent à réclamer une réduction de leurs pouvoirs ou, à tout le moins, une régénération des garde-fous et des contre-pouvoirs. Les notables départementaux et régionaux, auxquels la décentralisation a donné plus de responsabilités, ne sont pas davantage épargnés.

Le ton monte s'agissant des parlementaires et des vedettes du cirque politico-médiatique. Si Pierre Pellissier est sévère avec la droite, c'est qu'il est d'autant plus déçu qu'il n'attendait rien de la gauche. Même Jacques Chirac, son favori à l'évidence, se voit reprocher son laxisme dans le choix de certains de ses conseillers et collaborateurs.

Au-delà de ses partis pris, de ses excès dans la provocation, tous parfaitement assumés, l'auteur vise moins des hommes qu'un système trop satisfait de lui-même, vivant en vase clos, le plus souvent dans l'irresponsabilité et l'impunité car les contrepoids du contrôle et de la sanction jouent de moins en moins. Si l'on ne partage certaines de ses indignations, toutes, il s'en faut, ne sont pas infondées et, encore moins, vaines. A trop s'accommoder de ses travers, la démocratie risque d'en mourir : cela vaut bien quelques cris d'alarme.

► ***Dans les allées du pouvoir*, de Denis Baudouin. J. C Lattès, 250 pages, 99 F.**

► ***Tous nuls, portrait craché de la classe politique*, de Pierre Pellissier. Denoël, 165 pages, 75 F.**

La lettre de M. Marchais

« Même la droite n'avait jamais osé aller aussi loin... »

Dans la lettre qu'il a adressée au premier secrétaire du PS, vendredi 26 octobre, le secrétaire général du PCF écrit notamment : *« Nous sommes fermement opposés au projet de contribution sociale généralisée pour deux raisons. D'abord, parce que son application entraînerait une aggravation de l'injustice sociale. (...) Ensuite, ce projet met en cause, dans son principe même, notre système de protection sociale, cet acquis de notre peuple que nous avons tant de fois ensemble défendu.(...) C'est la première fois, depuis qu'elle existe, que notre sécurité sociale est à ce point menacée. Même la droite n'avait jamais osé aller aussi loin. Comment ne pas comprendre, dans ces conditions, le tollé général ? (...) Notre parti est, bien sûr, décidé à utiliser tous les moyens à sa disposition pour faire droit à l'exigence qui monte de tout le pays : repousser ce projet.(...) Comprenant la difficulté dans laquelle le gouvernement se place lui-même en s'obstinant à vouloir imposer son projet contre toute raison, la droite ne cache pas son intention de déposer une motion de censure. Je me dois de vous informer que, si tel était le seul moyen de faire échec à la CSG, la direction de notre parti recommanderait au groupe communiste de voter cette censure.(...) Bien sûr, nous ne le ferions pas de gaîté de cœur.(...) C'est pourquoi nous vous demandons que le Parti socialiste intervienne auprès du gouvernement pour qu'il renonce à la contribution sociale généralisée. »*

L'Hôtel Matignon avait auparavant fait savoir, dans un communiqué, que la discussion sur la CSG aurait lieu le jeudi 15 novembre à l'Assemblée nationale, en précisant : *« A l'issue du débat, et après examen des amendements, le premier ministre engagera la responsabilité de son gouvernement, en application du troisième alinea de l'article 49 de la Constitution, sur les huit articles instituant la contribution sociale généralisée. »*

□ **Proposition d'une commission d'enquête sur les lycées.** – M. Gérard Longuet, député UDF de la Meuse, a déposé une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la violence dans les lycées. *« L'adolescence n'est pas une période facile*, a-t-il souligné. *Ne la rendons pas encore moins facile en laissant cette insécurité dans les lycées se généraliser. La violence dans les lycées est devenue un phénomène de société. Il appartient à la représentation nationale de s'en saisir. »*



SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

Après de nouvelles manifestations dans toute la France

Le gouvernement tente de calmer l'agitation lycéenne

Plus de quinze mille manifestants à Paris et des milliers dans de nombreuses villes de province : l'agitation lycéenne a pris davantage d'ampleur, vendredi 26 octobre. 7 000 manifestants à Toulouse, 4 000 à Amiens ou à Limoges, 6 000 à Strasbourg ou à Lyon, 3 000 à Bourg-en-Bresse ou à Lorient : au total, selon les organisateurs, ce sont plus de cent mille jeunes qui ont manifesté dans toute la France pour exprimer leur malaise et exiger une amélioration des conditions de vie et de travail dans les lycées.

Pendant la manifestation parisienne, le premier ministre et le ministre de l'éducation nationale ont reçu une délégation de lycéens à l'hôtel Matignon. Ils ont annoncé, en particulier, la création de mille postes administratifs supplémentaires pour les lycées. Ces mesures, qui sont loin d'être négligeables, laissent les lycéens insatisfaits. Ils prévoient de nouvelles manifestations après les vacances de la Toussaint. En particulier, le 12 novembre, jour de l'examen du budget de l'éducation à l'Assemblée nationale.

A moins que ce budget ne soit discuté dès le 5 novembre, comme on semble désormais l'envisager au gouvernement.

Toujours plus !

Et de trois ! L'approche des vacances de la Toussaint et la forte mobilisation des lycéens dans les villes de province au cours des deux derniers jours ont fait gonfler la vague : les lycéens se sont retrouvés environ 15 000, vendredi 26 octobre, pour un nouvel happening entre la place Saint-Michel et l'Hôtel Matignon.

Ils avaient ressorti leurs banderoles, mais cette fois négligeaient les slogans, réduits au minimum. Les mains dans les poches, remuante, parfois fébrile, la foule des lycéens avançait en roue libre par ondulations successives, quittait parfois le cortège pour se coller le nez aux vitrines des magasins cossus du boulevard Saint-Germain. D'autres décidaient, de manière impromptue, de *« larguer la manif »* et s'engouffraient dans le métro...

Cavalcades, cris, acclamations vigoureuses, au moindre geste d'encouragement d'un Parisien à sa fenêtre. La démonstration était d'abord physique, imprévisible, incontrôlée, malgré les efforts du service d'ordre fourni en grande partie par les Jeunesses communistes. Nul commentaire par exemple, sur les banderoles ou dans les conversations, de la décision de M. Jospin de créer cent postes supplémentaires de surveillants, malgré l'insistance des militants communistes à réclamer *« du fric pour l'école, pas pour la guerre du Golfe »*. Pour son plaisir d'abord, la banlieue, pour la troisième fois en une semaine, tenait le pavé parisien.

Un ou deux mouvements de foule en fin d'après-midi, une petite peur devant les cordons de CRS barrant les accès de la rue de Varenne, quelques simulacres de bagarres entre bandes de manifestants un peu agressifs, et tout était dit. Beaucoup de lycéens rentraient chez eux sans attendre l'issue de l'entrevue que leurs représentants avaient, au même moment, avec MM. Michel Rocard et Lionel Jospin.

Débats houleux à Jussieu

Les plus militants, deux cents environ, se retrouvaient, en début de soirée, dans un amphithéâtre de l'université de Jussieu, pour tenter de prolonger leur mouvement au-delà de la semaine de vacances de la Toussaint. Cette assemblée générale devait se solder par trois heures de débats confus et d'obscures querelles, notamment entre les lycéens proches des Jeunesses communistes et ceux qui se réclament davantage de la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL) et de SOS-Racisme, les uns et les autres étant fortement épaulés par des étudiants de chaque bord. Au centre des controverses, l'éternel problème du mode d'élection d'une coordination lycéenne, capable de représenter et de structurer ce que beaucoup voudraient être un « mouvement ».

Les projets de nouvelles manifestations, les 6 et 12 novembre, au moment de l'examen du budget de l'éducation par l'Assemblée nationale, ont été lancés dans le tumulte, sans faire, cependant, l'objet d'un débat et encore moins d'un vote. La presse, heureusement, se charge de donner corps à ces projets encore assez nébuleux.

GÉRARD COURTOIS et CHRISTINE GARIN.

Postes supplémentaires et promesse de concertation sur l'avenir du lycée

MM. Rocard et Jospin jouent cartes sur table

L'annonce par le ministre de l'éducation, jeudi 25 octobre, de la création de cent postes de surveillants supplémentaires n'avait pas, loin de là, calmé la grogne lycéenne. Le gouvernement avait donc décidé, le lendemain, de mettre le paquet. MM. Rocard et Jospin ont profité de l'entrevue, vendredi 26 à l'hôtel Matignon, avec une délégation de lycéens pour annoncer de nouvelles mesures qui, selon le ministre de l'éducation nationale, constituent un geste *« considérable »*.

La décision la plus spectaculaire est la création *« immédiate »* de mille postes de personnels ATOS (administratifs, techniciens, ouvriers et de service), avec pour mission précise de soigner l'entretien des locaux. En outre, trois mille jeunes adultes, actuellement en contrat d'emploi-solidarité, assureront, après une formation spécifique, une *« présence efficace en dehors des salles de cours »* dans les collèges et les lycées, sous la direction des chefs d'établissement.

Les six mille allocataires d'enseignement, qui sont des étudiants rémunérés pour préparer les concours de recrutement, pourraient être également appelés à renforcer les *« dispositifs de soutien pédagogique »* dans les établissements. Enfin, les conseils de délégués des élèves, annoncés depuis des mois, devraient être mis en place à partir du 15 novembre dans tous les lycées.

Dernière carte abattue par le ministre de l'éducation nationale : l'annonce d'une large concertation sur *« l'évolution de l'enseignement et de l'organisation des lycées »*. Cette réflexion sera menée notamment avec des représentants des enseignants et des élèves. *« Les problèmes du lycée ne se résument pas aux moyens et aux effectifs. Il y a aussi des problèmes de structures, de pédagogie et d'écoute des jeunes. Au-delà des manifestations, il faut maintenant trouver les lieux du dialogue organisé »*, a précisé M. Jospin.

Mais un grand flou enveloppe encore cette ultime proposition. De quelle nature et de quelle importance sera cette concertation ? Le ministre de l'éducation nationale va-t-il se lancer dans une vaste consultation, à l'image de celle engagée à l'automne 1989 sur les contenus d'enseignement ? Celle-ci avait laissé bien des partenaires insatisfaits. Dans cette hypothèse enfin, qui seraient les interlocuteurs lycéens ?

ENVIRONNEMENT

Une mise au point sur les dépôts nucléaires

L'autocritique du patron du CEA

Les dépôts nucléaires du Commissariat à l'énergie atomique, et, en particulier, celui de Saint-Aubin (Essonne), actuellement au centre d'une polémique, *« ne font courir aucun risque pour la sûreté ou la santé de la population ou des travailleurs du nucléaire »*, a réaffirmé, vendredi 26 octobre, M. Philippe Rouvillois, administrateur général du CEA.

Mais il y a sans doute *« des problèmes de transparence dans les procédures »*, a-t-il reconnu, qui s'expliquent par *« un certain état de confiance latent vis-à-vis du CEA »*, de la part des pouvoirs publics. Cette situation ayant changé, ces procédures *« seront sans doute à formaliser et à revoir pour l'avenir »*.

En attendant, désireux de prouver qu'il n'y a, de sa part, *« ni volonté d'hermétisme, ni sentiment de culpabilité »*, M. Rouvillois a distribué vendredi, au cours d'une conférence de presse, une note interne du CEA, destinée à préparer un entretien avec M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie. *« Vous verrez, je n'ai pas changé un iota »*, a-t-il lancé, un brin provocateur. Et, effectivement, y sont mis en exergue certains sites pour lesquels existe *« un risque important de médiatisation »*... En revanche, selon ce document, les dépôts de Saint-Aubin et du Bouchet (Essonne), en butte aux attaques des Verts et d'une partie de la population, ne présentent *« aucun danger pour la santé publique »*.

Cette note, révélée par *Libération*, récapitule une série de sites particulièrement sensibles. Il s'agit, dans la plupart des cas, d'installations anciennes qui ne correspondent plus toujours aux réglementations actuelles. Parmi elles, des dépôts *« hors normes actuelles, mais dont la situation réglementaire est correcte »*, et des combustibles irradiés graphite-gaz anciens et dégradés en cours de reconditionnement à Cadarache (Bouches-du-Rhône). Y figurent aussi des sites de stockage pour les *« petits producteurs »* de déchets à Saclay et Valrho (Essonne), où des *« améliorations* [sont] *possibles sur le plan de la gestion et du contrôle »*. Ainsi que des installations démantelées ou déclassées à Fontenay-aux-Roses, Grenoble et Pierrelatte, dont *« la situation doit être réexaminée au regard des normes actuelles »*.

Le document mentionne en outre quelques installations qui ne dépendent pas du CEA (laboratoire de Pierre-et-Marie-Curie à Arcueil, dans le Val-de-Marne, anciens sites de production de radium à Gif-sur-Yvette, dans l'Essonne, et à Bandol, dans le Var) où *« subsiste une contamination résiduelle un peu élevée »*. Pour ce qui concerne la situation des déchets radioactifs d'hôpitaux, la situation générale n'est *« pas très satisfaisante »*, en raison d'une sensibilisation insuffisante du personnel.

Toutes ces constatations sont tirées d'un rapport d'une centaine de pages remis au CEA en février dernier, avant le début de la polémique sur Saint-Aubin. Un *« examen exhaustif de la situation »* à la suite duquel le Commissariat à l'énergie atomique a décidé de consacrer 100 millions de francs en 1991 au seul problème du traitement des déchets sur les centres du CEA, a indiqué M. Rouvillois. Le dépôt de Saint-Aubin, quant à lui, fait l'objet d'une campagne de cartographie de la radioactivité, qui a commencé jeudi 25 octobre, et au cours de laquelle 20 000 points de mesures devraient être relevés.

J-P. D.

□ **Une loi sur la qualité de l'air adoptée par la Chambre des représentants américaine.** – La Chambre des représentants des Etats-Unis a approuvé, vendredi 26 octobre, une loi sur la qualité de l'air (le *Clean air Act*) visant à réduire le smog, les pluies acides et l'émission de produits toxiques par les entreprises. Cette loi, la plus ambitieuse jamais examinée par le Congrès en matière d'environnement, prévoit notamment une réduction des émissions de gaz polluants par les automobiles de 30 % à 60 %. Les entreprises devront diminuer de 90 %, en huit ans, leurs émissions de produits toxiques. Plus d'une centaine de villes américaines auront à mettre en œuvre des plans anti-pollution. Le texte va maintenant être transmis au Sénat. Coût des mesures préconisées : environ 22 milliards de dollars (110 milliards de francs) par an. – *(AFP.)*

POLICE

L'affaire Doucé et les renseignements généraux

L'inspecteur Dufourg et deux de ses collègues passeront en conseil de discipline à la mi-novembre

Alors que le corps retrouvé, le 18 octobre, par un promeneur en forêt de Rambouillet (Yvelines) était formellement identifié comme étant celui de Joseph Doucé, le ministre de l'intérieur est passé, vendredi 26 octobre, à la contre-attaque après la mise en accusation des renseignements généraux par l'opposition. Sur la base de l'enquête administrative menée par l'Inspection générale de la police nationale (IGPN), l'inspecteur Jean-Marc Dufourg et ses collègues des RG parisiens Gilles Azéma et Pascal Passamonti seront déférés en conseil de discipline le 19 novembre .

M. Roger Tacheau, procureur de la République à Versailles, a confirmé, vendredi 26 octobre, que le corps retrouvé, le 18 octobre, par un ramasseur de champignons en forêt de Rambouillet est *« bien celui du pasteur »*, les expertises s'étant avérées concluantes *« en ce qui concerne les dents »*. Le pasteur déchu et militant homosexuel avait disparu depuis le 19 juillet autour de 20 h 30, heure à laquelle deux hommes se présentant comme des policiers étaient venus à son domicile lui demander de les suivre. *« L'autopsie fait remonter la date du décès aux environs du 20 juillet »*, a précisé M. Tacheau. Nu, posé sur le ventre à même le sol, le cadavre de Joseph Doucé avait été abandonné à cinq kilomètres du village de Clairefontaine. Aucune information n'a cependant été donnée sur les causes de la mort, telles que les expertises et l'autopsie auraient pu les préciser. Ce même vendredi 26 octobre, M. Pierre Joxe, qui était resté silencieux jusqu'ici, est passé à la contre-attaque, aussi bien publique qu'administrative. Sur la base des conclusions du rapport de l'IGPN sur les RG parisiens et le comportement des policiers du groupe dirigé par Gilles Azéma, chargé de l'enquête sur la librairie du pasteur Doucé et d'éventuels délits de pédophilie, le ministre de l'intérieur et le directeur général de la police nationale, M. François Roussely, ont décidé de déférer en conseil de discipline, le 19 novembre, trois membres sur quatre de ce groupe : les inspecteurs Azéma et Jean-Marc Dufourg et l'enquêteur Pascal Passamonti. Cette procédure disciplinaire est indépendante de l'information judiciaire sur la disparition de Joseph Doucé et vise les comportements contraires à la déontologie de ces policiers durant leur enquête – mensonges à la hiérarchie, violences et intimidations sur des informateurs.

Faux passeport contre république bananière

En intervenant, le même jour, à la tribune du congrès du Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC) à Saint-Raphaël (Var), au micro de l'émission Objections de France Inter et au journal de 20 heures de TF 1, M. Joxe a riposté aux attaques de l'opposition. Après que les socialistes eurent empêché la création d'une commission d'enquête sur les RG, M. François d'Aubert (UDF, Mayenne) avait dénoncé *« une république à tendances policières »*, M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, des affaires *« dignes d'une république bananière »* et M. Jacques Toubon (RPR, Paris) les missions des RG qui, selon lui, n'ont *« plus lieu d'être »*.

Affirmant qu'il ne demanderait *« jamais d'utiliser des méthodes de voyous pour se procurer des documents d'associations qui luttent contre le racisme »*, M. Joxe s'en est pris à son prédécesseur, M. Charles Pasqua, qui, dans l'affaire Carrefour du développement, *« a demandé à un service de police de faire un faux passeport et un faux permis de conduire pour une personne qui était recherchée par la justice »*. *« J'assumerai la responsabilité de mes actes, j'entends que chacun en fasse autant »*, a ajouté le ministre qui a ainsi répondu aux accusations lancées par l'inspecteur Dufourg : *« Suffit-il qu'un individu, actuellement poursuivi par la justice, fonctionnaire de police suspendu, faisant l'objet de poursuites disciplinaires et judiciaires pour avoir tiré avec son arme dans la porte de quelqu'un qu'il voulait terroriser, suffit-il qu'il ait décidé de lancer une campagne portant atteinte à l'honneur de deux personnes pour qu'immédiatement le discrédit s'abatte sur un service qui compte des milliers de fonctionnaires de police qui sont d'honnêtes gens, service qu'il va bientôt quitter puisqu'évidemment ce genre d'individu n'a rien à faire dans la police ? C'est cela qui est effectivement inquiétant »* .

M. Joxe a, enfin, fait valoir que le débat *« public »* sur son ministère et les RG aurait lieu à l'Assemblée lors de la discussion de son budget, alors que les commissions d'enquête parlementaire sont *« tenues au secret »*.

E. P.

Selon le nouveau dirigeant de la FASP

Les policiers parisiens en ont « ras-le-képi »

« Nous en avons ras-le-képi d'être des policiers-fouettards et des plantes-vertes en poste devant les ambassades », a protesté M. Richard Gerbaudi, le tout récent successeur de M. Bernard Deleplace à la tête de la Fédération autonome des syndicats de police (*le Monde* du 24 octobre). Devant les quelque sept cents délégués parisiens du Syndicat unifié de la police républicaine (le SUPR, majoritaire chez les gradés et gardiens) réunis jeudi 25 octobre dans une salle de la Mutualité à Paris, le chef de file de la principale organisation policière a fait l'inventaire des motifs de mécontentement : de la rigidité des missions – les gardes statiques devant les bâtiments publics mobilisent 1 500 gardiens ; la priorité donnée au maintien de l'ordre – à la difficulté des conditions de transport et de logement dans la capitale.

Un avertissement a été lancé à l'encontre de la préfecture de police de Paris : *« Si la négociation et la concertation en cours depuis plusieurs mois ne donnent pas de résultats, l'action syndicale retrouvera toute sa vertu »*, a averti M. Gerbaudi. Le courroux syndical vise, en particulier, l'application *« homéopathique »* de la réforme dite de l'APJ 20 – qui reconnaît des capacités judiciaires accrues aux gardiens de la paix – dans les services de la préfecture de police (PP). Plus globalement, c'est à *« l'immobilisme et à l'inadaptation des structures »* que les syndicalistes s'en prennent, réclamant une réforme d'urgence de la PP.

Aux missions *« archaïques »* qui leur sont imposées, les policiers parisiens veulent substituer une politique de prévention. Pour en finir avec l'imagerie du *« policier-fouettard »*, ils proposent de créer des *« missions urbaines dialogue-prévention »*, dont les délégués syndicaux seraient les pivots et qui favoriseraient un dialogue de terrain. Aux yeux des policiers, la composition des actuels comités locaux de prévention de la délinquance donne une place trop importante *« aux décideurs et aux institutionnels »*, au détriment des habitants et des acteurs sociaux des quartiers. La police parisienne n'a pas su évoluer, disent-ils, au rythme des mutations de la région Ile-de-France. De même, l'îlotage expérimenté dans deux arrondissements de Paris, le XI[e] et le XII[e], doit être généralisé à l'ensemble de la capitale. *Faute de cette police de proximité*, prévient M. Gerbaudi, *« d'autres Vaulx-en-Velin exploseront dans des ghettos de la région parisienne, à la Défense ou au Forum des Halles »* .

E. In.

Au lendemain de la visite de M. Joxe en Corse

Un attentat a partiellement détruit une entreprise d'Aubagne (Bouches-du-Rhône)

Un attentat à l'explosif a détruit vendredi 26 octobre dans la soirée la moitié des locaux d'une entreprise de restauration d'Aubagne (Bouches-du-Rhône) travaillant pour la Société de navigation Corse-Méditerranée (SNCM), compagnie maritime dont les nationalistes corses réclament régulièrement le transfert sur l'île. Peu avant l'explosion, dix hommes cagoulés ont pris en otage quatre des employés de la Société aubagnaise de restauration et d'approvisionnement (SARA), les ont forcés à quitter les entrepôts avant de les abandonner, ligotés, quinze kilomètres plus loin.

L'attentat, qui intervient au lendemain de la visite de M. Pierre Joxe en Corse, a été revendiqué par téléphone par un homme se réclamant de l'ex-FLNC. Mais la terminologie utilisée par le correspondant anonyme n'étant pas celle employée habituellement par le mouvement nationaliste, cette revendication n'était toujours pas authentifiée samedi 27 octobre.

EN BREF

□ **Un violeur séropositif condamné à quinze ans de réclusion.** – Philippe Valenti, un jeune séropositif qui avait violé la femme d'un policier en 1988, a été condamné, vendredi 26 octobre, à quinze ans de réclusion par la cour d'assises de Seine-et-Marne. A l'audience, il avait indiqué que, se sachant séropositif, il s'était réfugié dans l'ivresse et la drogue. L'avocat de la partie civile a souligné qu'un viol commis par une personne se sachant séropositive était beaucoup plus grave que le viol lui-même, car il pouvait s'apparenter à une tentative de meurtre. De son côté, le défenseur de Philippe Valenti a souligné que la maladie avait agi de façon dramatique sur le comportement de l'accusé.

□ **FOOTBALL : Auxerre bat Caen 1-0.** – En match avancé de la quatorzième journée du championnat de France de football, vendredi 26 octobre, Auxerre est allé gagner à Caen 1-0, grâce à un but de Christophe Cocard. Cette victoire permet aux Bourguignons de prendre la tête du championnat, avant le match entre Marseille et Brest.

مكرر من الاصل

مكرر من الاصل

MODE

Images inquiètes

La semaine du prêt-à-porter vient de s'achever Bilan d'une époque entre deux feux

L'arc-en-ciel n'aura duré que quelques saisons : le retour de l'émotion annoncé comme l'antidote aux années 80 froides, sombres, minimales, semble, après une semaine de défilés à Paris (près de 90 au total, dont 40 à la cour Carrée du Louvre), bien compromis. Le drapeau noir flotte sur l'été 91, tel l'étendard éphémère d'une crise morale affectant assez profondément le milieu de la mode pour qu'il fasse de celle-ci une tendance.

L'invitation au repos new age, mondialiste et mystique, se consume dans la violence et l'artifice des derniers *instants* avant l'an 2000. Triomphe des tissus synthétiques, brillants, laqués, métallisés (Katharine Amnet, Helmut Lang), stylisation guerrière depuis la saharienne camouflage lacée de Mugler jusqu'au gilet de sauvetage en vinyle noir de John Galliano, aux vêtements de protection (superbes K-ways blancs à hublots de mica, Jean-Charles de Castelbajac), aux cuirasses noires de motardes à genoux renforcés et tenues d'escrimeuses endeuillées (Martin Sitbon).

Agressives, colorées aux lumières de néon, les apparitions mêlent en un gigantesque clip les « répliquantes » de *Blade Runner*, les pin-up d'Antonio Vargas pour militaire solitaire. L'heure n'est plus aux nuances, mais aux extrêmes de la gamme chromatique : infinie variété de noir, de blanc, du plus coquin (les corselets, tabliers fermière et jupons en popeline immaculée de Chantal Thomass) au plus hygiéniste (les robes-torchons expérimentales à cordons sanitaires de Dirk Van Saene).

Représentation et contenu se confondent : le vêtement, caleçon de Skaï lacéré et porté avec un vieux tricot de corps Marcel (Jean Colonna) ou combinaison bricolée dans un bas de femme (Helmut Lang), devient l'accessoire d'un look lancé par quelque roi de l'emballage choc.

Un style rue teinté de démagogie

Le peintre américain à la mode, Jeff Koons, enlacé avec la Cicciolina dans ses dernières œuvres, Jean-Baptiste Mondino, réalisateur entre autres de clips (Madonna, Vanessa Paradis, Prince, Nénneh Cherry) ou encore les photographes de mode Steven Meisel, Chico Bialas, privilégient une sensualité animale et explosive : fausses B.B. enfourchant leur moto, Barbarella de latex, anges du mal en robes du soir arrachées ou vite enfilées sur la plage, lingerie de métal signée Lionel Cros.

Outrageusement fardés, lacés, accessoirisés SM, perruqués, les mannequins (on note un grand retour des blondes à gros seins) constituent bien souvent l'essentiel d'un spectacle dont le contenu s'essouffle et s'appauvrit dans un jeu de miroirs médiatiques. Images à jeter comme des mouchoirs en papier ? Chez Chanel, on zappe : Karl Lagerfeld fait rimer Ritz avec Biarritz et propose des vestes de surf pailletées fluos, des combinaisons fun pétantes boutons dorés, des nuisettes à gros nœud confiseur et des caleçons de cycliste...

Autre culte en vogue : le style rue (mais quelle rue exactement ?) teinté de démagogie accréditant toutes les images racoleuses du dernier cri, patchworks déchirés, pulls transparents sur une combinaison mise à l'envers, tabliers à imprimé papier peint ou toile cirée (Jean Colonna), défilé nocturne en garage (Martin Margiela), là où les filles savamment déguisées en pauvresses couture électrisent les cœurs blasés.

Face à ces jeux formels et déjà exploités depuis bien longtemps par les Anglais, reste la mode conçue comme un vrai métier. Question de choix d'ailleurs posée très clairement cette saison. Ici, les contraintes permettent toutes les différences. Là, la règle du jeu devient alors une baguette magique loin, très loin des lieux communs du réalisme publicitaire qui réduit par exemple la nature à l'écologie bon teint et l'histoire à une collection de citations passéistes ou pseudo-futuristes.

Le retour de Marc Audibet

Dans son genre, assez précieux, Roméo Gigli évoque des paysages fantastiques où les femmes, sanglées dans des bustiers de raphia, enroulées dans des châles toile d'araignée, aux pieds entortillés de feuilles en taffetas changeant, deviennent d'étranges caméléons.

Avec une précision, une méthode de professionnel, Claude Brouet chez Hermès réussit cette saison à redevenir, de façon intemporelle et juste, une marque « patrimoine » : voir ses superbes vestes de voyage en lin, ses pantalons que n'aurait pas renié, Hitchcock pour ses héroïnes, des robes-tabliers en laine bleue sorties prudemment des archives et apparues sans traces de poussière. Jean-Paul Gaultier raconte l'histoire de la mode dans ses mélanges visionnaires pleins d'humour et de réminiscences.

Restent les observateurs attentifs des gens de la ville, Agnès B., APC, Michel Klein, les Belges Dries Van Noten, Ann Demeulemeester. Marc Audibet présente, après deux ans d'interruption, une nouvelle collection de mailles (Elément) qui ressemble à une réponse humble et fonctionnelle aux besoins modernes, au mouvement : « *Arriver*, dit-il, *à faire un vêtement qui colle à l'époque plutôt qu'à l'instant. Le corps n'est jamais démodé.* »

LAURENCE BENAÏM

La féerie de Christian Lacroix

D'abord, il donne la fausse simplicité de tailleurs vifs et joyeux, et on se demande une fois de plus qui d'autre oserait assortir du vert et du rose, ou de l'orange et du vermillon.

Et puis les voisinages se font de plus en plus étonnants : superpositions de tweed, de broché, de cuir, de lainages torsadés, de dentelles paysanne, de chantilly, de fleurs flamboyantes, de lamé, de ferronneries dessinées sur ce qui semble être la peau tant les bodys sont moulants, et les robes trapèze là encore se croisent avec des tuniques virevoltantes, des « petites robes » sac, des baby dolls, des jupes crinoline d'où dépassent des jupons, des pantys, et soudain une tunique danse le long du corps, et la ligne pure d'un drapé, et une veste décorée d'arabesques...

Les femmes semblent surgir des murs d'un palais andalou, encore imprégnées des signes secrets que cachent les fresques, les mosaïques, les plaques d'or, les incrustations précieuses... On est pris dans un tourbillon baroque, dans une richesse d'invention suffoquante, on voudrait ne rien perdre des formes et des détails, des foulards, des bijoux, des souliers brodés, des sandales scintillantes...

Christian Lacroix habille un songe d'une nuit d'été dans la forêt magique où les étoiles sont des pierres précieuses en forme de lampions.

C. G.



Un final orientaliste pour le défilé d'Yves Saint Laurent

Les favorites d'Yves Saint Laurent

Un marin aux bas noirs, et c'est Saint Laurent ou l'évidence d'un style. Au chapitre du « *navy look* », voici le caban de coton blanc et son pantalon de crêpe marine, le tailleur d'officier à boutons dorés, aussi pur qu'une première matinée de printemps. C'est un rituel à surprises, avec des nouvelles sahariennes en soie sauvage, qui bougent comme des chemises, se coulissent à la taille.

Bientôt, la ville disparaît et la lumière méditerranéenne donne aux couleurs une autre sensualité : cotonnades orange, belles infidèles en robe rouge et noire, piquantes, finement corsetées, volantées de mousseline et de dentelles. On retrouve les idoles du cinéma noir et blanc, les Parisiennes au soleil découvrant leur jeunesse en robe de shantung trapèze et sandales tressées d'or. Et puis les maîtresses, sanglées dans des ensembles en python ou, plus innocentes, les pom-pom girls roses d'un premier bal.

Mais le rêve, c'est autre chose. C'est le final éblouissant des sarouels de soie, les boléros brodés, les babouches à cordelière. La richesse des imprimés – des verres pleins d'épices renversés sur un voile – le faste des parures (sautoirs de Salomé, ceintures à cabochon, plastrons de pierres multicolores) ne contrarient pas l'allure. La robe se noue, s'aère en paréo du soir. Ce ne sont pas des turqueries couture. Dans ses élans orientalistes, Yves Saint Laurent surveille toujours le mouvement léger des jambes et l'équilibre de la ligne.

Les visions, les souvenirs s'en vont et reviennent : odalisques de Matisse, khôls et céramiques bleu vert du Maroc, Shéhérazade de Bakst, costumes et décors dessinés par Yves Saint Laurent pour la revue de Roland Petit, *Le Sultan*, au Casino de Paris (1972) ou encore nouvelle « *mille et deuxième nuits* » de Paul Poiret : elles se donnent ici, avec une rare fantaisie du cœur en l'honneur de toutes les femmes, les favorites d'Yves Saint Laurent.

L. B.

La fraîcheur de Popy Moreni

Le plus joli chez Popy Moreni, ce sont les tissus qui laissent transparaître la peau, juste un peu, comme par mégarde. Les couleurs sont douces, sobres, les formes voluptueuses, féminissimes. Tout est dans l'équilibre des volumes. Même et y compris avec le passage des robes multicolores de petites filles de mousseline, de taffetas, qui précèdent les bustiers d'or, les vestes perlées. La collection est un ensemble magnifiquement cohérent : elle respire le confort, l'ombre fraîche d'une maison quand dehors, il fait trop chaud.

Les couleurs de Montana

Elles sont blanches, exsangues, translucides, ailleurs, inaccessibles, reines des neiges froides et fluides, glissant sur leurs souliers d'argent, la taille enserrée de perles, le corps enroulé dans une tunique asymétrique, le buste deviné sous un boléro de gaze, caché sous un blouson d'agneau blanc, étincelantes sous l'éclat métallique des paillettes accrochées comme un jet d'eau soudain figé.

Elles avancent, douces, duveteuses, biches au pelage beige tressé d'anneaux d'or, en robe lacée, en short évasé, en T-shirt pailleté, en burnous gris, en chemisier alourdi de colliers hippy... Elles éclatent de couleurs crues, avec juste assez de noir pour faire chanter le vert acide, l'orange ensoleillé, le rose fluo, le corps dessiné sans appuyer par des tailleurs aux jupes vraiment courtes, dans des bloomers, des manteaux ceinturés.

Elles s'enveloppent de bleu aux reflets noirs, de noir fondu au vert, disparaissent dans des robes trapèze, des robes qui basculent en arrière, cerclées d'argent et d'or, somptueuses, mystérieuses... La perfection de la pureté.

C. G.

La maîtrise d'Issey Miyaké

L'énergie plutôt que la nostalgie : des combinaisons optiques, jaune safran et gris fer, orange et violet, tout en trompe-l'œil, des maillots de bain argentés dont le dos s'ouvre comme le toit d'une décapotable.

Sur le thème de la vitesse et de la légèreté chères à Issey Miyaké, voici donc des parkas coupées dans le même matériau que les sacs de voyage poids plume, des vestes à longueur modulable dont les pans se déroulent comme des tentes. Rayures en kaléïdoscope, plissés, pliages. La maîtrise de la coupe permet bien des jeux de construction, du plus figuratif (la veste dinosaure) au plus abstrait et minimal : c'est cette série de robes blanches drapées, soulevées.

Une synthèse réussie entre le classicisme du vêtement et les expériences de laboratoire : toutes en nylon, elles ont été réalisées sans ciseaux et sans aiguilles.

L. B.

ARCHITECTURE

« Le premier des arts » au cœur du débat

Le Salon de l'architecture vient de s'ouvrir à la Grande Halle de La Villette

« *L'architecture est le premier des arts.* » Dans la Grande Halle de La Villette, où il s'exprimait vendredi 26 octobre pour l'inauguration du Salon international de l'architecture, les propos d'Émile Biasini, secrétaire d'État aux Grands Travaux ont été fort appréciés. Ils l'ont été moins par les étudiants de l'Unité pédagogique de Paris Villemin, la deuxième école d'architecture de Paris, qui vient d'être fermée pour raisons de sécurité. En attendant leur transfert en 1994, à Marne-la-Vallée, ils doivent être relogés « provisoirement » rue Frémicourt. Michel Delebarre, ministre de l'équipement, a d'aillleurs préféré ne pas participer à l'inauguration du SIA, comme s'il ressentait le caractère grotesque d'une telle décision quelques semaines après avoir laissé publier un ambitieux projet de réforme de l'enseignement

Le Salon cependant est une belle réussite, il est véritablement l'homologue de la FIAC pour les questions d'urbanisme et d'architecture. Une sorte de bilan annuel du marché architectural, dont la dimension internationale, européenne au moins, est devenue réalité. Trop, disent inévitablement quelques râleurs, effrayés par la présence massive des Italiens, comme si les maîtres d'œuvre de la péninsule risquaient de dévorer le marché français en 1992. Il est vrai, et Emile Biasini l'a rappelé, que la France a, dans le domaine des concours et des consultations, montré l'exemple de l'ouverture, jusqu'à présent mal suivi par les autres pays d'Europe.

Quand Gregotti construit à Nîmes, quand Alshop est appelé pour Marseille, Bohigas à Aix, et tant d'autres noms de prestiges ici ou là à travers la France, l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne restent fermées aux architectes français. Sur le plan des marchés, la situation est assez *inique, voire tout à fait*. Mais quel prestige demain, pour le pays qui aura su ainsi accueillir les talents du monde entier, et devenir à bien des égards le laboratoire mondial de l'architecture !

Un laboratoire ne produit pas que des réussites. Il faut beaucoup d'essais pour arriver à transformer le plomb en or. Et même bien maquillé, même habilement plaqué, le plomb reste le plomb. Ainsi de l'urbanisme, particulièrement présent cette année au SIA, parce que les enjeux des villes se sont déplacés des centres, désormais, rénovés ou restaurés, vers les banlieues et les friches, si souvent lugubres, des périphéries. De gros objets architecturaux prétendent recomposer le désordre des cités. Or ils ne font souvent que repousser et masquer les problèmes derrière la prétention d'une architecture qui se croit trop vite réconciliée avec ses usagers. Quelques-uns de ces projets, issus de sympathiques concours font brillamment illusion, parce que la médiocrité, il est vrai, reste la règle, loin du SIA.

Aussi faut-il souligner ici la réussite du concours d'Aix-en-Provence, somptueusement mis en valeur au fond de la Grande Halle, sans doute parce que la ville a senti qu'elle tenait là un vrai coup. D'une large consultation a émergé le projet d'Oriol Bohigas et de son équipe, réellement adapté, et sans épate, au développement de la ville. Mais ce qu'il faut noter également, c'est la qualité des projets présentés, très supérieure à celle des deux Salons précédents. Coup de chapeau, sur ce plan à l'armée qui sort de sa réserve pour montrer comment elle aussi s'est mise aux concours, et peut livrer un projet raffiné. Regrets en revanche, devant l'absence de l'Assistance publique, dont l'effort de communication n'aurait pas dû s'arrêter à sa dernière exposition, trop peu sélective, au Pavillon de l'Arsenal.

Le patient travail des revues

Mais le niveau élevé du SIA (au regard, précisons-le encore, du tout-venant de l'architecture commerciale) produit un effet inattendu. Il uniformise le Salon, et contraint le visiteur à quelques efforts pour séparer le bon grain de l'ivraie, ou plutôt le meilleur du convenable.

Autre fait à noter, autre constante. Chaque stand du SIA ou presque a son prolongement à l'extérieur de la Grande Halle, comme s'il agisssait désormais du cœur d'un réseau, enfin irrigué normalement par les initiatives des individus, des maîtres d'ouvrage, des villes, des régions, de l'État, et de toutes ces institutions qui font battre l'architecture au rythme de la culture contemporaine. Arc-en-Rêve, qui expose actuellement à Bordeaux, a son stand. l'Europan, concours généreux par son principe, s'il l'est moins par sa façon de rétribuer les talents, est également présent.

Les revues, d'*Archi-Créé* à l'*Architecture d'aujourd'hui, d'AMC* à d'*Architecture*, sont présentes à l'entrée de la Halle, comme pour saluer le travail qu'elles font, patiemment, depuis des années pour faire naître la réflexion, laisser émerger la qualité de l'invention sur la médiocrité moyenne de la promotion... qui paye pourtant la publicité.

La revue *Techniques et Architecture* s'est associé au Salon pour en publier le catalogue, *Urbanismes* a opté pour une présence active en organisant en direct du SIA un jeu – enquête nationale sur la culture de la ville. L'éditeur Hazan, à côté de l'énorme *Moniteur*, est, en matière de livres le symbole solitaire du courage éditorial.

L'année prochaine, le SIA aura lieu à Milan. Le marché succède ainsi aux biennales intitutionnelles, et c'est une bonne chose si le marché s'intéresse enfin au meilleur de l'architecture.

FRÉDÉRIC EDELMANN

▶ Grande Halle de la Villette, jusqu'au 4 Novembre. Entrée 45 F. Réductions : 30 F. Gratuit pour les moins de 12 ans.

MUSIQUES

La poésie, le silence et le souffle

Les grands maîtres de la musique classique iranienne au Théâtre de la Ville

Le joueur de ney est un dompteur, muni de poumons dignes d'Eole et d'une dentition parfaite. Car, en Iran, explique Mohammad Musavi, maître persan du ney. Il est l'instrument souverain en terre d'Iran. S'écartant de ces chemins parallèles, les six grands maîtres réunis au Théâtre de la Ville les 28 et 29 octobre joueront le répertoire classique, le *râdif* (l'ordre). Le *ràdif* est divisé en sept modes principaux, eux-mêmes scindés en une trentaine de *gushé* (les recoins), à partir desquels on improvise.

La poésie est mère, le chant l'habite et les instruments l'habillent. Les poètes persans étaient musiciens. Omar Khayyàm (onzième siècle) ou Hafez Shiràzi (quatorzième siècle) s'appuyaient sur la sonorité des mots pour véhiculer leur philosophie. Quand Naseri joue, il « *se récite leurs poèmes, et les vers mènent les notes* ». Dariush Tala'i, joueur de tàr (un luth à long manche) sait « *répondre avec l'instrument au chant absent* ».

A la veille de la révolution islamique de 1979, le Centre de diffusion et de préservation des musiques traditionnelles accueillait de nombreux étudiants. Un moment balayées par les hymnes révolutionnaires, les *sàrouds*, les musiques traditionnelles ressurgissent après dix ans de silence officiel. La radio nationale les diffuse depuis deux ans et dix concerts ont rempli l'an passé la majestueuse salle Roudaki de Téhéran. Musavi, serein, n'a jamais cessé d'éditer des cassettes « tolérées » et d'enseigner à des élèves particuliers.

Outre Nazeri et Musavi, le Théâtre de la Ville accueillera Asghar Bahàri, né vers 1895, le plus éminent joueur de *katmanché* (instrument à archet). Ils mettent parfois du temps à s'accorder, à être là tous en même temps. Mais de ce désordre apparent, de ce temps repoussé, naissent les plus belles émotions.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ Les grands maîtres de la musique classique iranienne, Théâtre de la Ville, les 28 et 29 octobre, à 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77.

AGENDA

SAMEDI 27 - DIMANCHE 28 OCTOBRE

CINÉMAS

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

SAMEDI

L'Atre (1922), de Robert Boudrioz, 15 h ; Mouchette (1967), de Robert Bresson, 17 h ; Jean Giono et le cinéma : 04 (1969), de Marcel Seren, le Chant du monde (1965), de Marcel Camus, 19 h ; la Duchesse (1959), de François Villiers, Un roi sans divertissement (1960), de F. Leterrier, 21 h.

DIMANCHE

Farrebique (1946), de Georges Rouquier, 15 h ; Biquefarre (1984), de Georges Rouquier, 17 h ; Jean Giono et le cinéma : Ennemonde, de Claude Santelli, 19 h ; Jean Giono et le cinéma : la Chevelure d'Atalante (1966), de Robert Mazoyer, Crésus (1953), de Jean Giono, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

SAMEDI

Le Cinéma des pays nordiques : la Prison (1948, v.o. s.t.f.), d'Ingmar Bergman, 14 h 30 ; Jeux d'été (1950, v.o. s.t.f.), d'Ingmar Bergman, 17 h 30 ; Monika (1953, v.o. s.t.f.), de Ingmar Bergman, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma des pays nordiques : l'uf du serpent (1977, v.o. s.t.f.), d'Ingmar Bergman, 14 h 30 ; la Passion de Jeanne d'Arc (1928), de Carl Théodore Dreyer, 17 h 30 ; Crise (1946, v.o. traduction simultanée), d'Ingmar Bergman, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

SAMEDI

Paris, le cinéma des photographes : Man Ray et Brassaï : Man Ray 2 bis, rue Ferou (1989) de François Levy-Kuentz, Man Ray (1961) de Claude Fayard, Brassaï (1971) de Claude Gallot, 14 h 30 ; Robert Doisneau : Robert Doisneau (1987) de Françoise Prébois, Robert Doisneau badaud de Paris (1981) de François Porcile, 16 h 30 ; Photo enquête : Actualités Gaumont, les Trois font la paire (1957) de Sacha Guitry et Clément Duhour, 18 h 30 ; Agnès Varda : les Dites Cariatides (1984) d'Agnès Varda, Cléo de 5 à 7 (1962) d'Agnès Varda, 20 h 30.

DIMANCHE

Paris, le cinéma des photographes : Photo identité : Rendez-vous avec Marguerite (1983) de Nicolas Klotz, la Goutte d'or (1971) de Jean-Pierre Olivier de Sardan, 14 h 30 ; Willy Ronis : Willy Ronis (1988) de Patrice Noia, Spécial agence Rapho (1988) de Fred Michel Hermant, 16 h 30 ; Cinéma muet : Paris Cinéma (1929) de Pierre Chenal, Autour de l'argent (1928) de Jean Dreville, 18 h 30 ; Nadar : Gloire à Felix Tournachon de Michel Boschet et André Martin, Une vie d'aventures, Nadar (1980) de Bernard Miller, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

LES AFFRANCHIS (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LES ARMES DE L'ESPRIT (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'AUTRICHIENNE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'AVENTURE DE CATHERINE C. (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

BAD INFLUENCE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

BIENVENUE AU PARADIS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

BOUGE PAS, MEURS, RESSUSCITE (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CASTE CRIMINELLE (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CHARLIE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

58 MINUTES POUR VIVRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

COMME UN OISEAU SUR LA BRANCHE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CRY-BABY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DADDY NOSTALGIE (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

DÉTOUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

DICK TRACY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DOCTEUR PETIOT (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ETOILE CACHÉE (Ind., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

EXTRÊMES LIMITES (A.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

FULL CONTACT (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

GREMLINS 2 (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

HALFAOUINE (Fr.-Tun., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HENRY & JUNE (*) (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

ILS VONT TOUS BIEN (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LUNG TA (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

MADO POSTE RESTANTE (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LE MARI DE LA COIFFEUSE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

METROPOLITAN (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MOI, LA COMTESSE (Bul., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

NON OU LA VAINE GLOIRE DE COMMANDER (Por., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'ORCHIDÉE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

PRÉSUMÉ INNOCENT (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PROMOTION CANAPÉ (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

48 HEURES DE PLUS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

RÊVES (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

S'EN FOUT LA MORT (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE SOLEIL MÊME LA NUIT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TAXI BLUES (Fr.-Sov., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TOTAL RECALL (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

UN WEEK-END SUR DEUX (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

LES AVENTURIERS DU TIMBRE PERDU. Film canadien de Michael Rubbo : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE CHATEAU DE MA MÈRE (à partir de vendredi3-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

JEAN GALMOT AVENTURIER. Film français d'Alain Maline : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

JOURS DE TONNERRE. Film américain de Tony Scott, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

PREMIERS PAS DANS LA MAFIA. Film américain d'Andrew Bergman, v.o. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SAILOR ET LULA. (*) Film britannique de David Lynch, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PARIS EN VISITES

LUNDI 29 OCTOBRE

« Une heure à propos du Grand Louvre et de la Pyramide », 11 h 15 et 14 h 15, métro Louvre (D. Fleuriot).

« La Grande Arche de la Défense : l'ascension au belvédère et les maquettes d'un chantier exceptionnel », 14 h 30, hall du RER, sortie K, devant la pharmacie (pour les jeunes).

« L'île de la Cité, berceau de Paris », 15 heures, portail central de Notre-Dame (Monuments historiques).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles, boulevard du Palais (P.-Y. Jaslet).

« Dix chefs-d'œuvre du Musée du Louvre », 14 h 30, devant les grilles du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal (Arts et caetera).

« Pyramide, crypte et aménagement du Grand Louvre », 14 h 30, devant les Conseil d'Etat (M. Pohyer).

« L'Hôtel-Dieu et la médecine autrefois », 14 h 30, entrée, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

« Les quinze plus vieilles maisons de Paris », 14 h 45, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (M. Banassat).

« Appartements royaux du Louvre », 15 heures, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des Antiquaires (Tourisme culturel).

« L'Opéra-Bastille : de l'ancienne forteresse au nouvel Opéra » (places limitées), 15 heures, à l'extérieur, au pied de l'escalier (Connaissance de Paris).

« Promenade : de l'église Saint-Vincent-de-Paul au pavillon Maulevrier où vécut Mme de Récamier », 15 heures, sortie métro Mairie-de-Clichy (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

23, quai de Conti, 14 h 45 : « La volonté d'un homme peut-elle changer le cours de l'histoire ? », par M. Schumann (Académie des sciences morales et politiques).

30, avenue George-V, 14 heures : *Médecine tibétaine, une médecine en exil*, film de P. Mollon et Y. Gallichon ; 15 heures : *Tibet en exil*, film de B. Dechet. Entré libre (Espace Kronenbourg-Aventure).

THÉATRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

COMMENT GAGNER LE MAXIMUM ? Movie's (42-74-14-22) (dim.), 20 h 30 (24).

CHAMBRE D'HOTES. Amandiers de Paris (43-66-42-17), mer., jeu., ven., sam. à 20 h 30 (24).

THÉATRE ÉQUESTRE ZINGARO. Aubervilliers. Théâtre Équestre (48-78-75-00). Jeudi 20 h 30 ; dim., 17 h 30 (25).

CE SOIR, C'EST GRATUIT. Café de la Gare (42-78-52-51), (dim., lun.) 20 h (26).

SINGUE MURA. Beaunord-Centre Wallonie-Bruxelles (42-71-26-16) 21 h (26).

ALEXIS OU LE TRAITRE DU VAIN COMBAT. Petit-Montparnasse (43-22-77-30) (lun.) 18 h 30 ; (30).

LE CADAVRE VIVANT. Lucernaire Forum. Centre national d'art et d'essai (45-44-57-34) (dim.) ; 21 h 30 (27).

CINEMANIA. Plateau 26 (43-59-01-76) (dim. lun.), 20 h 30 (30).

FEU LA MERE DE MADAME. Théâtre du Tambour-Royal (48-06-72-34) (dim. soir, lun.), 21 h 15 dim., 18 h (30).

PATHOLOGIE VERBALE. Théâtre de la Bastille (43-57-42-14) 19 h 30 (30).

Y A-T-IL DES TIGRES AU CONGO ? Théâtre du Ministère-des-Finances (45-35-97-31) 21 h (30).

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Liebelei : 20 h 30, dim. 16 h.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Chambres d'hôtes : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Une journée chez ma mère : 21 h.

ARCANE (43-38-19-70). Dans la nuit : 20 h 30, dim. 17 h.

ATELIER (46-06-49-24). Partage de midi : 20 h 45, dim. 15 h 30.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Théâtre yiddish en langue française : 20 h 30. Salle Louis Jouvet. Un jour, au début d'octobre... Festival d'automne à Paris : 20 h 30.

BATEAU-THÉATRE (FACE AU 1, QUAI MALAQUAIS) (40-51-84-53). Dracula-rock : 16 h et 21 h, dim. 16 h.

BEAUNORD-CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16). Singue Mura (Considérant que la femme...) : 21 h.

BERRY (43-57-51-55). Antonin mal conçu : 20 h 30. Le Jeu de don Cristobal : 22 h 30.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). La Tempête : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Quelque part dans cette vie : 20 h 45, dim. 15 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Ce soir, c'est gratuit : 20 h. Les Femmes des gens : 21 h 30.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Chahut : 20 h 30, dim. 15 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Le Mystère de la chambre jaune : 20 h 30, dim. (dernière) 16 h. Salle II. Liliom : 21 h, dim. 16 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Le fond de l'air effraie : 21 h, dim. 15 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Les Justes : 20 h 30, dim. 17 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grande salle. L'étau, pourquoi? Je rêve (mais peut-être que non) : 20 h 30. La Galerie. A quoi rêvent les vieux enfants? : 20 h 30. La Resserre. La Double Inconstance : 20 h 30.

COLLÈGE NÉERLANDAIS (45-89-22-46). La Fausse Suivante : 20 h 45.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Premières Armes : 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 19 h et 21 h 30, dim. 15 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). L'Officier de la garde : 20 h 45, dim. 15 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). La Comédie de l'amour : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Le Médecin volant, suivi du Médecin malgré lui : 14 h. Huis clos : 20 h 30. Dim. Le Café : 14 h.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (42-21-09-48). La Génèse, d'après la Bible : 15 h et 20 h 30, mer., jeu. 18 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Bon week-end Monsieur Bennett : 21 h, dim. 15 h 30.

DEUX ANES (46-06-10-26). L'Humour en coin : 21 h, dim. 15 h 30.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Welcome : 20 h 30, dim. 16 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Le Plaisir de rompre et le Pain de ménage : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). Bernard Mabille : 20 h, dim. 17 h.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Jeu de l'amour et du hasard : 18 h 45. La Mouette : 20 h 30, dim. 18 h 30. Baudelaire : 22 h 30, dim. 17 h

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Le Grand Réparateur : 15 h. Salle I. Station Volontaires : 20 h 30, dim. (dernière) 16 h. Salle II. Leila et le Conteur : 20 h 30, dim. 16 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 15 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h 30.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Coiffure pour dames : 17 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). San Antonio : 18 h et 20 h 15. Les Bidochons, histoire d'amour : 22 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Lettre d'une inconnue : 18 h 30. Lady Mai-Lien : 20 h 30. L'Azote : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Marcel Marceau : 17 h et 20 h 30, dim. 15 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Les Chasseurs en exil : 21 h 30.

JARDIN D'HIVER (42-62-59-49). Tonkin-Alger : 16 h et 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Guerre aux asperges : 21 h, dim. 15 h.

LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83). A ce moment précis : 22 h.

LE RÉVERBÈRE (45-79-50-74). Soleil brisé : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Paroles : 18 h 30. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. La Comédie du paradoxe : 20 h. Le Cadavre vivant : 21 h 30. Théâtre rouge. Oh! Elle est ma-gni-fi-que : Andy Warhol : 20 h. Huis clos : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). La Cerisaie : 17 h et 21 h, dim. 15 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). Une répétition au théâtre du crime : 21 h.

MARIE STUART (45-08-17-80). Folitude : 18 h 30. Entr'acte pour femmes seules : 20 h 30. François Villon ou la Ballade d'un mauvais garçon : 21 h 45.

MARIGNY (42-56-04-41). Cyrano de Bergerac : 20 h 15, dim. 15 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). Love Letters : 18 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 17 h et 20 h 30, dim. 15 h.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). La Confession de Rousseau Rendez-vous des Petits Mathurins : 15 h et 18 h.

MÉTAMORPHOSIS (THÉATRE SALON D'ENCHANTEMENTS) (42-61-33-70). Une histoire de la magie : 15 h et 21 h, mer., dim. 15 h.

MICHEL (42-65-35-02). Bisous, bisous : 18 h et 21 h 30, dim. 15 h 30.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Tiercé gagnant : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Souper : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Catherine Zarcate raconte Bazar de nuit : 21 h, dim. 15 h 30.

NOUVEAU THÉATRE ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Le Mariage en langue polonaise Un mois de la Pologne à Paris : 20 h 30, dim. 16 h.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Album de famille : 20 h 30, dim. (dernière) 15 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Oui patron! : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45, dim. 15 h.

OLYMPIA (47-42-25-49). Roger Pierre et Jean-Marc Thibault : 20 h 30, dim. (dernière) 17 h.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (42-02-27-17). Les Démons : 20 h 30. Laurent Violet : 21 h 45.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). On s'connaît? : 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Un fil à la patte : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Vingt-quatre heures de la vie d'une femme : 18 h et 21 h. Salle II. Chambre 108 : 21 h, dim. 15 h.

PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Le Misanthrope : 16 h et 20 h 30, dim. 15 h.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Archibald : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h.

RANELAGH (42-88-64-44). Les Clowns de Leningrad L'année de tous les clowns : 21 h, dim. 17 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). La Cuisse du steward : 20 h 30, dim. 15 h 30.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Où a passé le monde? : 18 h 15. Un caprice et Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée : 21 h, dim. (dernière) 17 h.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Et moi... et moi! : 20 h 45, dim. 15 h.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Albert Dupontel : 20 h 30. Plait dit Allais : 22 h.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Au Splendid c'est Valérie Lemercier : 20 h 30. Y a Farid Chopel : 22 h.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). La Fonction : 17 h et 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Crime et Châtiment : 20 h 30.

THÉATRE DE DIX HEURES (46-06-10-17). Destroy TV : 20 h 30. Gueules de Pratt : 22 h.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Bérénice : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14). Krapp's Last Tape Festival d'automne à Paris : 20 h 30, dim. (dernière) 15 h 30. Les Enfants Tanner : 21 h, dim. (dernière) 17 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'ORBELLE DE MAI (48-05-67-89). Arène. Brecht une biographie : 20 h 30. Belle de Mai. L'Alpage : 21 h, dim. 15 h.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Platonov : 20 h 30, dim. 15 h.

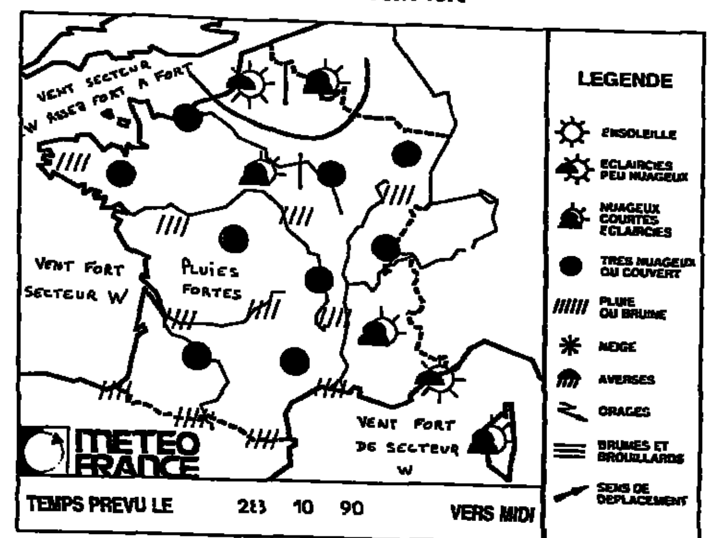
هكذا من الاصل

AGENDA

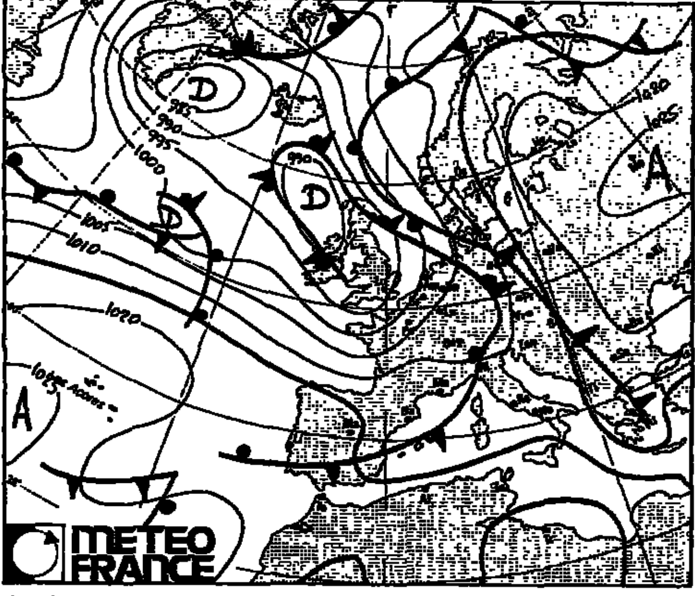
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le dimanche 28 octobre

Pluie et vent fort



SITUATION LE 27 OCTOBRE 1990 A 0 HEURE TU



Lundi, nous serons concernés par une perturbation très active générant de fortes précipitations et des vents atteignant la tempête sur le Nord-Ouest. A l'arrière un rafraîchissement se fera sentir et le temps restera encore très pluvieux et venteux mardi. Ce n'est que mercredi que la situation redeviendra plus calme.

Lundi : fortes pluies et vent violent. – Le début de journée sera gris en toutes régions. Les éclaircies restant très locales et rares. Il pleuvra même faiblement, en particulier sur le relief.

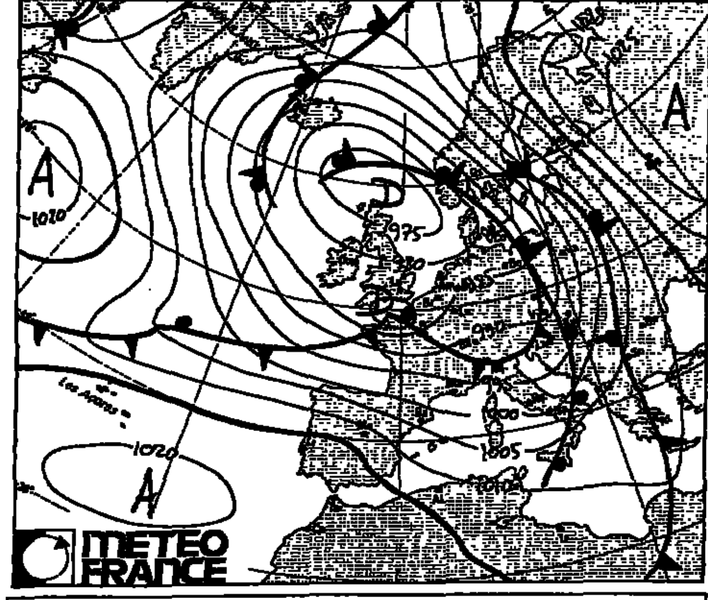
Dans la matinée, les précipitations s'intensifieront sur la pointe de la Bretagne puis, successivement, du Nord-Ouest au Sud-Est, toutes les régions seront touchées par des pluies intenses. En soirée, ce temps couvert et pluvieux se situera de l'Alsace aux Alpes, à la Méditerranée et aux Pyrénées orientales.

A l'arrière, de timides éclaircies apparaîtront, et les précipitations se feront sous forme d'averses accompagnées de fortes rafales de vent.

Les vents seront de plus en plus forts. Le matin il soufflera de Sud-Ouest et pourra avoisiner les 100 km/h sur la pointe de la Bretagne, 50 km/h à l'intérieur et sur toute la moitié nord. L'après-midi il tournera à l'ouest sur une moitié nord-ouest, mais restera soutenu.

Les températures minimales seront en général comprises entre 9 degrés et 12 degrés, mais elles pourront descendre jusqu'à 7 degrés dans le Nors-Est et le Lyonnais, et avoisiner 14 degrés dans le Nord-Ouest. Les températures maximales varieront de 13 degrés à 20 degrés du Nord-Ouest au Sud-Ouest, 17 degrés en Alsace, 18 degrés dans le Bordelais, 16 degrés dans le Centre.

PRÉVISIONS POUR LE 29 OCTOBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 27-10-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 26-10-90 à 6 heures TU et le 27-10-90 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	22	14	C
BIARRITZ	13	10	A
BORDEAUX	15	8	A
BOURGES	13	7	N
BREST	14	10	A
CAEN	14	9	A
CHERBOURG	12	8	A
CLERMONT-FER.	14	7	N
DIJON	10	4	A
GRENOBLE-SMH	17	8	C
LILLE	12	7	P
LIMOGES	11	6	A
LYON	15	7	N
MARSEILLE-MAR.	19	9	D
NANCY	12	5	D
NANTES	14	8	A
NICE	15	12	N
PARIS-MONTS	13	8	P
PAU	13	8	N
PERPIGNAN	19	10	D
RENNES	14	10	N
ST-ETIENNE	15	6	D
STRASBOURG	11	6	N
TOURS	13	8	P
TOULOUSE	14	7	D
POINTE-A-PITRE	31	23	D

ÉTRANGER			
ALGER	25	14	C
AMSTERDAM	14	7	D
ATHÈNES	18	12	D
BANGKOK	34	26	N
BARCELONE	22	11	D
BELGRADE	16	9	C
BERLIN	11	6	C
BRUXELLES	12	7	N
LE CAIRE	25	17	D
COPENHAGUE	12	8	D
DAKAR	31	25	D
DELHI	30	27	D
DJERBA	27	21	N
GENÈVE	10	5	N
HONGKONG	-	-	-
ISTANBUL	17	13	N
JÉRUSALEM	21	10	N
LISBONNE	19	11	D
LONDRES	13	7	C
LOS ANGELES	28	14	B
LUXEMBOURG	11	5	C
MADRID	17	7	N
MARRAKECH	24	14	N
MEXICO	23	10	B
MILAN	16	10	P
MONTRÉAL	8	-4	D
MOSCOU	3	2	P
NAIROBI	21	21	C
NEW-YORK	17	5	D
OSLO	5	-2	P
PALMA-DE-MAL.	21	15	C
PÉKIN	19	5	D
RIO-DE-JANEIRO	23	19	C
ROME	21	16	A
SINGAPOUR	29	25	P
STOCKHOLM	6	6	C
SYDNEY	20	13	D
TOKYO	23	14	D
TUNIS	26	16	N
VARSOVIE	11	0	D
VENISE	11	11	P
VIENNE	11	6	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans *le Monde radio-télévision* ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Samedi 27 octobre

TF 1

20.40 Variétés : Succès fous.
22.25 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot.
23.25 Magazine : Formule sport.
0.20 Journal et Météo.

A 2

20.40 Feuilleton : Le pouvoir et la gloire.
22.15 Variétés : Etoile-palace.
23.50 24 heures sur l'A 2.
0.05 Journal et Météo.

FR 3

— *De 20.00 à 0.00 La SEPT* —
0.00 Série rose : La gageure des trois commères.
0.30 Magazine : L'heure du golf.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : De mémoire de rose.
21.55 ▶ Les Nuls... l'émission.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Evil dead 2.□
0.35 Cinéma : Sans pitié. ■

LA 5

20.40 Téléfilm : Le procès de l'incroyable Hulk.
22.25 Sport : Football (et à 0.10)
22.30 Série : Deux flics à Miami.
23.25 Magazine : Désir.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.30 Magazine : Sport 6.
20.35 Téléfilm : Le destin de Brian.
22.00 Téléfilm : Retour d'exil.
23.30 Six minutes d'informations.

LA SEPT

21.00 Téléfilm : Trois amours.
22.40 Soir 3.
22.55 Documentaire : Les documents interdits.
23.05 Documentaire : Commedia 50.

Dimanche 28 octobre

TF 1

13.20 Série : Hooker.
14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.10 Divertissement : Vidéo-gag.
15.40 Série : Côte Ouest.
16.40 Tiercé à Longchamp.
16.45 Dessins animés : Disney parade.
18.05 Magazine : Téléfoot.
19.00 Magazine : 7/7. Invité : Raymond Barre.
19.50 Loto sportif.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.40 Cinéma : Retour vers le futur. ■■
22.40 Magazine : Ciné dimanche.
22.45 Cinéma : Les trente-neuf marches. ■■
0.20 Journal et Météo.

A 2

13.20 Dimanche Martin (suite).
14.55 Série : Mac Gyver.
15.45 Dimanche Martin (suite).
16.35 Série : Allô ! Béatrice.
17.35 Documentaire : L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.
18.25 Magazine : Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Série : Renseignements généraux.
22.10 Magazine : Musiques au cœur. Elisabeth Schwarzkopf.
23.30 Journal et Météo.
23.50 Sport : Gymnastique. Coupe du monde.
0.50 Musique : Masterclass.

FR 3

13.30 Magazine : Musicales.
14.30 Expression directe.
14.50 Magazine : Sports 3 dimanche.
17.30 Magazine : Montagne.
18.00 Amuse 3.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.10 Série : Benny Hill.
20.40 Théâtre : *La double inconstance.*
22.40 Magazine : Le divan.
23.00 Journal et Météo.
23.20 Cinéma : L'avventura. ■■■
1.35 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

13.30 Magazine : Rapido.
14.00 Téléfilm : Le cri du renard.
15.05 Magazine : 24 heures.
16.10 Concert : Knebworth 90.
17.10 ▶ Documentaire : Les mystères de l'Egypte ancienne.
18.00 Cinéma : La terre des pharaons. ■■
— *En clair jusqu'à 20.40* —
19.40 Flash d'informations.
19.45 Dessins animés : Ça cartoon.
20.30 Dis Jérôme «...?».
20.35 Magazine : L'équipe du dimanche.
20.40 Cinéma : Sur la route de Nairobi. ■.
22.20 Flash d'informations.
22.30 Magazine : L'équipe du dimanche.
0.50 Cinéma : Nico. ■

LA 5

16.00 Téléfilm : Mal à l'âme.
17.45 Série : La loi de Los Angeles.
18.45 Journal images.
18.50 Série : L'enfer du devoir.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : La course à l'échalote. ■
22.30 Cinéma : Le prix du danger. ■
0.15 Le journal de minuit.

M 6

13.30 Série : Madame est servie (rediff.).
14.00 Série : Murphy Brown.
14.30 Série : Dynastie.
16.00 Documentaire : Chasseursd'images.
16.15 Série : Médecins de nuit.
17.10 Série : L'homme de fer.
18.00 Six minutes d'informations.
18.05 Série : Clair de lune.
18.55 Magazine : Culture pub.
19.25 Série : La famille Ramdam.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Magazine : Sport 6.
20.35 Cinéma : Ulysse. ■
22.20 Six minutes d'informations.
22.25 Capital.
22.35 Cinéma : Mort ou vif. □
0.05 Six minutes d'informations.
0.10 Médecins de nuit.
1.05 Musique : Boulevard des clips.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

13.30 Documentaire : Histoire parallèle.
14.30 Documentaire : Mr et Mrs Thaw sur la route de la soie (1).
15.50 Cinéma d'animation : 25 octobre, 1er jour.
16.00 Palettes.
16.30 Préfaces.
17.00 Documentaire : Il était une fois 19 acteurs.
18.00 Danse : Roses et last look.
19.00 Documentaire : Paris black night.
20.00 Histoire de la bande dessinée (8).
20.35 Cinéma : Le maître de poste. ■■
21.35 Courts métrages.
22.30 Cinéma : Céline et Julie vont en bateau. ■■■

Du lundi au vendredi, à 9 heures sur FRANCE-INTER

«ZAPPINGE»

Une émission de GILBERT DENOYAN avec ANNICK COJEAN et la collaboration du «Monde».

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du jeudi 25 octobre 1990 :

UN ARRÊTÉ

– Du 17 octobre 1990 portant agrément de l'accord concernant l'indemnisation par le régime d'assurance chômage des Français rapatriés d'Irak et du Koweït.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5378

HORIZONTALEMENT

I. Une femme qui peut avoir du charme. – II. Instrument pour boucher. Ce qu'il fallait encore et toujours. – III. Bien nettoyé. Un mauvais jour. Un ensemble de pulsions. – IV. Nue pour se mesurer. Comme des frères qui ne sont pas des fils à papa. – V. Note. Ne sent pas la rose. Pas libre. N'est plus que «poussière». – VI. Il en faut deux pour faire une berge. Fleur. – VII. C'est dans les moments difficiles que sa présence est nécessaire. Un vieil ennui. – VIII. Règle. Un certain ascendant. Agrément étranger. – IX. Au bout du compte. Victime d'une tromperie. Pas imaginaires. – X. Détroit. Peut amener une condition. Département. – XI. N'est pas une bonne parole. Convenu. – XII. L'Africain était géographe. Ce que fait parfois un gréviste. – XIII. Pronom. Où il y a des tas de cailloux. Apparus. – XIV. Etre dans l'ignorance de ce qu'on va gagner. Faire des «hi» et des «ho». Note. – XV. Qui fournit une occasion de présenter des vœux.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I															■
II									■						
III					■						■				
IV					■								■		■
V			■	■				■				■			
VI										■					■
VII		■							■		■				
VIII			■										■		
IX	■			■					■						
X					■			■				■		■	■
XI												■			
XII					■		■		■		■				
XIII				■						■			■		
XIV						■							■		
XV		■													

VERTICALEMENT

1. Est au-dessous du prix. Quand il est simple, il n'y a pas de retour. – 2. Celle d'un étourneau n'a aucune valeur. Réflexion faite, il arrête le travail. – 3. Etoffe pour faire des robes. Pronom. Des graines de champions. – 4. Pas conservée. D'un auxiliaire. Peut percer quand il est très aigu. Utile pour lier. – 5. Note. Une colline caillouteuse. Ancien rendez-vous d'affaire. – 6. Nom donné à une personne vraiment bien élevée. – 7. Brûlait du tissu. Sur un chantier naval. – 8. Pas originale. Doit avoir de solides mâchoires. Levé pour élargir. – 9. On ne le voit plus ruminer. Fait souvent un pli. Posséda. – 10. Un nez qui évoque un oiseau. Fait du repassage. Base d'accord. – 11. Peut courir dans les prés. Fit l'innocent. Se vide après la consultation. Clair. – 12. Vieux jours. Exprima son mécontentement. Un chiffre rond. – 13. Amène à la raison. Pas aléatoire. Galantes, à l'opéra. – 14. Versé dans la réserve. En exil. Cité. – 15. Préposition. Cloisons. Soumis à une épreuve.

Solution du problème n° 5377

Horizontalement

I. Ecorcheur. – II. Sagaie. Ré. – III. Tir. ENA. – IV. Omelettes. – V. Ma. Iléus. – VI. Antée. – VII. Ovule. – VIII. Carrosse. – IX. Pose. Os. – X. Lit. Sport. – XI. Insolente.

Verticalement

1. Estomac. Pli. – 2. Caïman. Coin. – 3. Ogre. Toasts. – 4. Râ. Lièvre. – 5. Ciseleur. Si. – 6. Hé ! Té. Loupe. – 7. Etudes. On. – 8. Urnes. Sort. – 9. Réas. Sieste.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Fiançailles

– M. et Mme Christian BEUZARD, née Jean Cazaïbon,
M. et Mme Denis EDWARDS
annoncent les fiançailles de

Thibaud et Kathy.

Décès

– Le délégué général et Technique et démocratie
Et les membres du comité directeur du club, anciens et nouveaux,
font part avec une profonde tristesse du décès, après une longue et cruelle maladie, de leur président fondateur

Jean BARETS,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite.

– Cornas. Champforgueil (Saône-et-Loire). Paris.

M. et Mme Claude Guillermont,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Paul Guéraud,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Simone Landucci
et son fils,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès accidentel, dans sa quatre-vingt-onzième année, de

M. Jean GUILLERMONT,
officier de la Légion d'honneur,
ingénieur des Arts et manufactures,
ingénieur général honoraire
de la SNCF.

Ses obsèques auront lieu le lundi 29 octobre 1990, à 14 h 30, en l'église de Cornas (Ardèche).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Annie Le Poupon,
son épouse,
Les docteurs Lucie et Jean-Max Martin,
Nathalie et Patrick Cappanera,
Cécile Le Poupon,
ses enfants et petits-enfants,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean Antoine LE POUPON,
inspecteur général
de la Banque de France,

survenu subitement le 25 octobre 1990, à l'âge de soixante-deux ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées le lundi 29 octobre, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-La-Salle, 9, rue du Docteur-Roux, Paris-15e, à 10 h 30, suivies de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, Paris-14e.

Mme Le Poupon,
30-32, boulevard de Vaugirard,
75015 Paris.

– Grenay. Bourgoin-Jallieu. Antony.

M. Pierre Jacquet,
son époux,
M. et Mme Joseph Bauché,
ses parents,
M. Paul Jacquet,
son beau-père,
Mme Simone Legier,
Mme Andrée Bauché,
ses sœurs,
Jérôme et Anne,
son neveu et sa nièce,
Et toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre JACQUET,
née Monique Bauché,

survenu à l'âge de cinquante-trois ans, après une longue et douloureuse maladie.

Selon les volontés de la défunte, elle a été incinérée, le 24 octobre 1990, à Nice.

Les funérailles religieuses auront lieu à Bourgoin-Jallieu, le mardi 30 octobre, à 11 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste.

Condoléances sur registres.

Une collecte sera effectuée au profit de la recherche contre le cancer.

L'inhumation dans sa propriété aura lieu dans l'intimité.

– M. et Mme Patrick Mazer,
et leurs enfants,
M. Stéphane Mazer,
M. et Mme Jean-Michel Mazer,
et leurs enfants,
Les familles Szmyga, Brunner, Aymar, Goldstein, Stora et David,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Simone MAZER,
née Brunner-Stora,

leur mère, grand-mère, cousine et parente,

survenu le 25 octobre 1990.

Les obsèques auront lieu le lundi 29 octobre.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Pantin, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

49, rue de Trévise,
75009 Paris.

Anniversaires

– Pour le vingt-cinquième anniversaire du décès de

Pierre CARTAILLAC,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Soutenances de thèses

– Université Paris-V (René-Descartes), le lundi 29 octobre, à 14 h 30, Sorbonne, salle Louis-Liard. Mme Chrysoula Constantopoulou : « Logos et Praxis. L'idéologie nationale du mouvement socialiste panhellénique ».

RÉGIONS

Une étude sur le sud de la France

Le troisième âge « moteur économique » ?

Et si les retraités étaient pour partie responsables du dynamisme économique ? Une très sérieuse étude universitaire tend à le prouver.

Loin de jouer le rôle de freins, les inactifs peuvent être les accélérateurs de l'activité régionale. Exemple : la concentration des retraités dans le Midi de la France – qu'ils soient venus d'ailleurs ou revenus au pays – explique le dynamisme des régions du Sud depuis quinze ans. Tel est le paradoxe soutenu avec aplomb par une jolie Bordelaise, docteur en économie, spécialiste de la démographie et professeur à l'université, Marie-Martine Gervais-Aguer (1). Faute de données régionales très précises – la décentralisation n'a pas encore touché la statistique – et d'enquêtes sur le terrain, la thèse de Mme Aguer reste une hypothèse. Cependant les indices qu'elle a rassemblés sont concordants.

L'attrait du soleil sur les retraités est bien connu. Ils y succombent : en Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur, les plus de soixante ans représentent 21 % de la population totale (11,8 millions au dernier recensement), contre 17,5 % dans l'ensemble du pays. Alors que pour la France entière, on dénombre en moyenne 31 retraités pour 100 « *travailleurs* », on en trouve 40 dans les régions méridionales.

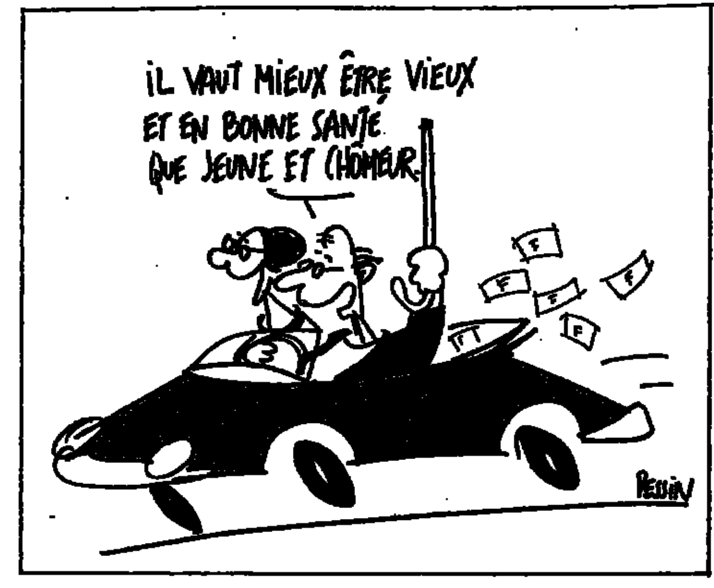
Selon les idées reçues, ce vieillissement devrait ralentir l'activité économique et peser sur les courbes de croissance. Il n'en est rien. Les indices du Sud sont bons. De 1975 à 1989, la population y a augmenté de 1,1 million d'unités, alors que l'Ile-de-France, par exemple, région d'un poids démographique équivalent (10,6 millions d'habitants), n'a progressé que de 127 000 personnes.

Les nouveaux venus dans le Midi sont-ils exclusivement des « *croulants* » ? Pas du tout. Entre 1975 et 1982 (dernière période pour laquelle on dispose de chiffres), la « *bande des quatre* » du Sud a récolté 160 000 actifs, alors que le Nord, la Lorraine et l'Ile-de-France en ont perdu 40 000 à 60 000 chacune. Sur la décennie 1974-1984, les salaires, le revenu moyen des ménages et le produit intérieur brut régional ont progressé plus vite entre Biarritz et Nice que dans le reste du territoire. Même s'il y avait du retard à rattraper, on ne s'endort pas, au soleil.

Transfert de richesses

Y-a-t-il une relation de cause à effet entre la présence des gens âgés et le tonus régional ? « *J'en suis persuadée*, répond Mme Gervais-Aguer, *et je crois en apporter des preuves.* » D'abord, les personnes âgées ne sont plus les « *économiquement faibles* » d'antan. Les ménages de retraités (un ménage au sens INSEE du terme peut ne comporter qu'une personne) ont, en moyenne, un patrimoine et des revenus plus importants que ceux des ménages de vingt-cinq à cinquante-quatre ans.

D'où viennent les maisons, les lopins, les livrets d'épargne et les valeurs mobilières détenus par les retraités des régions du sud ? Souvent d'économies accumulées ailleurs, durant leur vie active, et, pour une part, investies dans la localité où ils ont choisi de passer leurs vieux jours. Les retraites et les prestations sociales dont ils bénéficient sont quant à elles alimentées par les cotisations des actifs, qui, on l'a vu, sont plus nombreux dans la plupart des seize régions non méridionales.



En voici deux preuves : les prestations sociales représentent en gros 35 % des revenus des ménages des quatre régions du Midi, alors qu'en moyenne, pour l'ensemble des ménages français, cette proportion ne dépasse guère 30 %. Or, les Méridionaux ayant moins d'enfants que les autres, ce ne sont pas les allocations familiales qui pèsent sur ces comptes, mais bien les retraites. Si l'on examine la balance entre ce qu'empochent les Français sous forme de prestations sociales et ce qu'ils déboursent comme cotisations sociales et comme impôts, on constate de grandes disparités régionales. En 1980, pour les Franciliens, ce bilan était collectivement négatif de plus de 5 milliards de francs. A ce jeu-là, les Méridionaux étaient gagnants de 13,7 milliards de francs. On assiste donc, depuis une à deux décennies, à un transfert de richesse du Nord vers le Sud. Avantage supplémentaire : étant garantis, les revenus des personnes âgées échappent aux aléas de la conjoncture économique. Ils contribuent à atténuer les crises. Pour l'équilibre économique local, mieux valent les maisons de retraite de Menton que les usines de Maubeuge. Même si, pour les deux tiers d'entre eux, ils continuent à augmenter leur patrimoine, les anciens sont devenus des consommateurs à part entière. Dans le Sud, les deux tiers de leur budget sont consacrés au logement, à la nourriture et à la santé. Ils font vivre les professionnels de l'habitat, les agriculteurs, les professions libérales et les personnels de santé. Autant de métiers essentiellement locaux. Ce n'est pas par hasard si la proportion des commercants, artisans et petits chefs d'entreprise est plus importante dans les quatre régions du Midi que dans l'ensemble de la France. Quant aux professions médicales, elles y sont pléthoriques, les taux de médecins, de pharmaciens, de dentistes et d'infirmiers battent tous les records de France.

Un quart de siècle « garanti »

Or, remarque Marie-Martine Gervais-Aguer, toutes ces petites entreprises et ces activités tertiaires, autrefois considérées comme marginales, sont aujourd'hui des moteurs économiques. Elles demandent des qualifications bien supérieures à celles exigées par la majorité des emplois industriels, elles sont riches en valeur ajoutée et finalement productrices d'emplois. Confirmation : entre 1980 et 1985, la progression des professionnels, des salariés et de la valeur ajoutée du secteur tertiaire a été plus rapide dans les quatre régions méridionales que dans l'ensemble du pays. Selon le professeur d'économie de Bordeaux, la manne apportée par les retraités est l'un des combustibles de cette mécanique. Si telle est la situation, combien de temps peut-elle durer ? En démographe, Mme Gervais-Aguer garantit à la « *bande des quatre* » de belles années pour au moins un quart de siècle. En effet, on va voir arriver au soleil des vagues de jeunes retraités, plus qualifiés qu'autrefois, mieux pourvus en ressources, investisseurs actifs et ayant des habitudes de consommation « *modernes* ». « *Ces populations, fort mal étudiées jusqu'ici, représentent une chance pour l'économie du Sud,* assure l'universitaire bordelaise ; *il faut en tirer parti, notamment en les empêchant de filer plus au sud et en attirant des retraités d'autres régions d'Europe.* »

L'horizon lointain paraît plus sombre. A partir de 2025, cette nouvelle vague de retraités entrera progressivement dans la période du quatrième âge, avec son cortège de dépendances. Les dépenses – notamment en investissements – imposées par les vieilles gens dépasseront-elles alors les avantages qu'ils représentent ? C'en serait alors fini de cet âge d'or du troisième âge que le Midi est en train de vivre. Lointaines supputations ? En tout cas Marie-Martine Gervais-Aguer a ouvert de belles avenues aux chercheurs de la nouvelle discipline qu'est la gérontologie économique régionale.

MARC AMBROISE-RENDU

(1) « Influence économique des personnes âgées dans le Sud de la France », par Marie-Martine Gervais-Aguer, *Gérontologie et Société*, nº 50, novembre 1989.

POINT DE VUE

Développer la médiation pour démocratiser la vie locale

par Jean-Charles de Vincenti

Depuis 1977, Paris a son médiateur municipal, adjoint au maire. Une expérience intéressante, à l'heure où le Parlement débat de divers aspects de la décentralisation.

Le projet de loi d'orientation relative à l'administration territoriale de la République, que le gouvernement présente au Parlement, donnera lieu, il faut l'espérer, à un large débat. L'opposition pourra faire entendre sa voix et proposer un certain nombre de modifications, destinées à supprimer les dispositions qui conduiraient à rétablir une centralisation déguisée ou qui porteraient atteinte aux libertés communales ou aux pouvoirs des élus locaux.

Mais l'opposition n'a pas pour seule intention de critiquer. Mon expérience de médiateur de la Ville de Paris me conduit à demander que toutes les villes qui le souhaitent instituent un médiateur municipal. Ce médiateur aurait rang d'adjoint, comme cela est le cas à Paris, et recevrait du maire une délégation lui permettant, le cas échéant, d'exercer un véritable pouvoir de décision, lorsqu'il lui apparaîtrait qu'un citoyen est victime d'une irrégularité, d'une brimade de la part d'une administration communale ou lorsqu'un texte général et impersonnel aboutirait à une injustice dans son application à un cas particulier.

Comment, en effet, mieux démocratiser et moderniser la vie locale qu'en rapprochant ainsi l'élu de l'électeur, en favorisant le dialogue entre le citoyen et les autorités municipales, et en évitant les éventuels excès de pouvoir d'une bureaucratie parfois abusive ?

Le rôle des médiateurs ne peut, dans les années à venir, que se développer dans tous les domaines, tant sont nombreux les problèmes de société qui se posent, aussi bien sur le plan social que sur le plan familial, juridique ou administratif. En France, seule la Ville de Paris, à ma connaissance, a compris la nécessité (dès 1977) de se doter d'un médiateur, à l'initiative de Jacques Chirac. L'expérience permet de considérer que c'est un succès. A en juger par le nombre de dossiers traités et la variété des questions soumises à la médiation, l'institution ne serait pas un luxe inutile dans toutes les villes françaises (au moins d'une certaine importance), qui peuvent, elles aussi, connaître des problèmes, sinon équivalents, du moins comparables à ceux de la capitale : affaires sociales, emploi, urbanisme et construction, pollution et nuisances, sécurité et police, immigration, etc.

« Monstre froid » et « resquilleur »

Cette liste ne signifie pas que, dans tous ces domaines, les problèmes soient inévitables : bien au contraire, l'exemple de Paris étant là pour prouver que le rôle du médiateur est d'abord et avant tout d'écouter, d'expliquer, d'aider, de briser les logiques et les monologues parallèles, où chacun s'exprime sans écouter l'autre, de faire entendre à l'administration et à l'usager « la vérité de l'autre »... et donc de désamorcer les conflits. Son rôle d'arbitre – qu'il faut de toute façon affirmer, pour lui donner prise sur les administrations – n'est qu'exceptionnel, et le pouvoir de décider, de trancher, qu'il tient du maire, doit être plus une dissuasion que la manifestation d'un autoritarisme brutal. Mais il n'y a rien de plus utile, pour démocratiser et moderniser la vie locale, que de créer dans chaque grande ville un « faiseur d'équité », un homme de dialogue et de terrain, à l'écoute privilégiée des Français, notamment les moins favorisés et les plus vulnérables, qui sont paradoxalement d'autant plus désorientés que c'est au travers d'une réglementation de plus en plus complexe que l'Etat-providence veut les assister.

On lutte ainsi efficacement contre les sentiments de frustration, d'injustice ou d'impuissance qui peuvent naître chez les usagers de l'administration. Mieux, une médiation bien conduite peut être à l'origine d'une relation nouvelle fondée sur plus de compréhension et de respect réciproques : l'administration n'est pas le monstre froid que l'on redoutait, l'usager, le resquilleur que l'on supposait. D'une façon générale, un conflit révélé, vécu et résolu est en soi, souvent, le passage vers une meilleure relation avec un partenaire.

La médiation offre deux autres avantages : la souplesse et la rapidité. La souplesse, c'est justement ce qui justifie la création d'une médiation municipale à côté des correspondants locaux du « médiateur de la République », auquel les réclamations ne peuvent être adressées que par un député ou un sénateur, et qui ne peut pas trancher directement ; les médiateurs municipaux, au contraire, pourraient être saisis – comme c'est le cas à Paris – par une simple lettre, voire un appel téléphonique. D'où la rapidité de leur intervention et la possibilité de rechercher une solution au problème qui leur est posé dans les meilleurs délais possibles.

Enfin, le médiateur municipal ne se bornera pas au simple traitement des dossiers : il sera un détecteur de réformes. La médiation révèle en effet les dysfonctionnements de l'administration municipale : la saisine directe, sans filtrage d'élus, a l'avantage de permettre une perception en grandeur réelle des problèmes rencontrés par les administrés. Le médiateur doit tirer de son expérience des propositions d'amélioration des réglementations, des structures ou des comportements. Il exercera ainsi une tâche de prévention des conflits, et à ce titre participera au « mieux-vivre » dans la ville.

La formule parisienne de médiation a fait ses preuves : pourquoi ne pas l'élargir à l'ensemble de la France ? On ne ferait ainsi qu'adopter ce qui existe de plus en plus dans beaucoup de pays étrangers démocratiques, modernes et décentralisés.

► **Jean-Charles de Vincenti est adjoint au maire de Paris, médiateur de la Ville et vice-président national du CDS.**

AQUITAINE

Eduquer au goût

« *A force d'une cuisine standardisée, on finit par ne plus goûter mais bouffer. On se nourrit sans déguster et on fabrique plus de gourmands que de gourmets, alors que les plaisirs de la table font partie de notre culture. Il faut rééduquer le goût.* » Ainsi parle André Baril, fondateur de l'Institut aquitain du goût, président du Syndicat de la boulangerie de la Gironde. Il a réussi, dans cette région aux solides traditions gastronomiques, à rallier à ses idées l'ensemble des chambres des métiers et de commerce d'Aquitaine, l'Institut national de la recherche agronomique, l'Institut d'œnologie de Bordeaux, l'ensemble des associations de consommateurs et le rectorat de l'académie de Bordeaux.

Une convention est en cours de préparation avec ces derniers organismes pour créer des « *classes d'éveil sensoriel* », dans le but de faire redécouvrir aux enfants des cours moyens les saveurs de base de sucré, salé, amer, acide, ainsi que le craquant et le moelleux, ou l'influence de l'environnement, de la lumière, de la température, de l'ambiance dans la perception du goût.

L'Institut aquitain du goût travaille en collaboration avec l'Institut français du goût, présidé par un œnologue de Tours, le professeur Puisais. Il est ainsi associé à des manifestations nationales comme celles qui se sont déroulées le 15 octobre à Paris, où 500 chefs sont intervenus dans les écoles pour parler du goût. Le budget de l'Institut aquitain bénéficie d'un concours du conseil régional (125 000 F en 1990). « *Nous voulons à tout pris nous démarquer du sponsoring, afin de bien affirmer notre indépendance* », précise André Baril.

AUVERGNE

Vichy retrouve la forme

Pour la première fois depuis plus de trente ans, la fréquentation des curistes n'a pas chuté à Vichy (Allier). La perte en moyenne de mille clients par an depuis une décennie est enrayée, et, deux mois avant la fin de la saison, la hausse s'établit à 4 %. Le chiffre de treize mille curistes traduira l'une des plus fortes augmentations des stations thermales françaises et s'explique par l'ouverture, le 1er mai, du grand établissement thermal, première étape du projet de relance de Vichy annoncé par le groupe Perrier en 1987. L'objectif de la Compagnie fermière de Vichy (filiale de Perrier), en partenariat avec l'Etat, le conseil général et la ville, est de saisir, au-delà d'un thermalisme rénové, la créneau de la remise en forme (*le Monde* daté 15-16 juillet).

Cette page a été réalisée avec nos correspondants : Ginette de Matha, Jean-Yves Vif et Georges Sueur.
Coordination : Yves Agnès

NORD-PAS-DE-CALAIS

Une nouvelle Ecole supérieure d'art

Une Ecole supérieure d'art d'un style tout à fait nouveau va s'installer à Tourcoing. Le projet a enthousiasmé Jack Lang lui-même, et une association pour la préfiguration de cet établissement a été créée sous la présidence de Michel Delebarre qui, outre son titre de ministre, est aussi premier vice-président de la région Nord-Pas-de-Calais.

Cette école, qui devrait ouvrir ses portes en 1993 sous le vocable Ecole supérieure de communication et d'art, recrutera à bac + 3 et formera des créateurs de haut niveau, dans une pluridisciplinarité qui mettra en jeu les arts plastiques, l'audiovisuel et des techniques toute fraîches comme celle de l'image de synthèse.

Curieusement, cette école futuriste s'installe dans un bâtiment immense (11 000 mètres carrés) aujourd'hui délabré, Le Fresnoy, qui fut un haut lieu de la vie des habitants de Roubaix-Tourcoing, un centre de distractions multiples, où l'on se rassemblait par milliers pour y danser, applaudir quelques vedettes, trinquer ou jouer... Alain Fleischer, cinéaste, photographe, vidéaste, qui a conçu cette « *sorte d'IDHEC pour les arts plastiques* » avec Bernard Faivre d'Arcier, affirme : « *Le Fresnoy, bâtiment magique, est ancré dans les eaux sentimentales de l'imaginaire populaire.* »

L'idée-force de cette entreprise est le croisement de disciplines. Tout le contraire d'une académie. Le projet pédagogique affirme d'emblée ses exigences : concours largement ouvert aux étrangers, études de trois années (dont une consacrée à un grand projet personnel), corps enseignant non permanent, professeurs invités choisis parmi les artistes et créateurs de renommée internationale, alternance du travail personnel ou en équipe et mise à la disposition de tous de matériel très sophistiqué et de structures de présentation (salles, studios, etc.).

Ce projet a été approuvé à l'unanimité par le conseil d'administration de l'association de préfiguration. Il est inséré dans le contrat de Plan Etat-région 1989-1993 et le concours international d'architecture pour sa création va être lancé. On parle d'un coût de 130 millions de francs environ.

Lilliput, le lait et l'eau

ALENÇON

de notre correspondant

Henri Hamelin n'en est pas encore revenu. Jusqu'ici, son lait avait été payé rubis sur l'ongle par la laiterie. Or, depuis juillet 1989, celle-ci a décrété que son lait était de « *dernière qualité* ». Alors notre paysan a recherché les raisons de son indignité. Après avoir changé les tuyauteries de l'étable, il se décidait à faire analyser l'eau. Las ! Elle n'était plus potable. Conséquence directe de la sécheresse, pensa-t-il, cela n'allait pas durer. empiré dans le village de Bresolettes (Orne).

Village lilliputien que Bresolettes, au cœur de la forêt du Perche : il ne compte que... douze habitants. Ce qui lui vaut le titre de commune la moins peuplée de Basse-Normandie. De tout temps, les habitants avaient apaisé leur soif et satisfait aux besoins de la cuisine et de leurs ablutions grâce à l'eau des puits. La pluie pourvoyait bon an mal an à donner cette manne. Mais Henri Hamelin, avec son lait « *déclassé* », vient de bousculer la calme ordonnance du village. Elu en mars 1989, le maire, Xavier Van de Walle, a hérité de ce tonneau des Danaïdes. Il a fait analyser l'eau des vingt puits du village par la direction départementale de l'action sanitaire et sociale. Celle-ci a donné son verdict : quatre seulement fournissent une eau potable.

Pour l'heure, une solution d'urgence a été trouvée. La laiterie a mis en place une citerne d'eau potable dans la cour de la ferme d'Henri Hamelin. Solution provisoire ... La commune pourrait se raccorder au réseau de Lignerolles, un village voisin qui a réalisé son adduction d'eau il y a maintenant dix ans. Mais le coût serait élevé : 900 000 francs. Même avec les subventions du conseil général de l'Orne (50 %) et les 20 % donnés par l'agence de bassin, demeurent quand même 30 % à la charge de Bresolettes. Un effort considérable pour cette minuscule commune.

Après avoir contacté le percepteur, le conseil municipal a pris sa décision. La commune financera les 270 000 francs à sa charge pour le raccordement au réseau. Le fait qu'Henri Hamelin soit adjoint au maire et le seul agriculteur n'est peut-être pas étranger à cette décision.

MICHEL LORET

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Après un bénéfice record de 9,7 milliards l'an dernier

Les profits de Renault devraient tomber à 4 milliards de francs en 1990

La CGT a vivement réagi à la baisse sensible des résultats 1990 annoncée par M. Raymond Lévy, le patron du groupe Renault, vendredi 26 octobre. Le bénéfice avant impôt du constructeur automobile français devrait s'établir à 4 milliards de francs en 1990 contre 9,7 milliards l'année précédente. Les administrateurs CGT affirment, dans un communiqué, que cette baisse des bénéfices pourrait avoir pour *« première conséquence directe »* l'amputation de moitié des primes d'intéressement.

Les chiffres annoncés, vendredi 26 octobre, montre des résultats en nette baisse pour le premier semestre et pour l'année 1990 tout entière. Le bénéfice avant impôt enregistré de janvier à juin a été de 2,4 milliards de francs, et il sera d'environ 4 milliards pour 1990 contre 9,7 milliards en 1989.

Cette chute, a expliqué M. Lévy, le patron du groupe, à l'émission « Questions orales » sur Radio-Classique, samedi 27 octobre, provient de différents facteurs. *« Renault souffre d'abord de pertes en Amérique latine. Le groupe subit aussi la forte dégradation des marchés du camion, en particulier aux Etats-Unis ».* La filiale américaine Mack prévoit 180 millions de dollars de pertes (environ 1 milliard de francs) cette année.

« Renault, poursuit M. Lévy, *est aussi le seul constructeur automobile du monde qui reste endetté ».* Ses frais financiers ont atteint 1,6 milliard de francs au premier semestre. En outre, la reprise de 6 milliards de dette qu'avait effacée l'Etat, mais que Bruxelles a demandé de reprendre, coûtera de 600 à 700 millions de francs à la Régie, même si le gouvernement les reverse immédiatement, dès janvier 1991, à Renault.

Des résultats attendus et prévisibles

D'un point de vue commercial, le PDG n'est *« pas inquiet ».* La forte chute de ses ventes en France en septembre par rapport à septembre 1989 est *« exceptionnelle ».* M. Lévy prévoit *« un redressement global de sa part de marché en fin d'année ».* Le passage de la R5 à la Clio s'effectue correctement. Il a laissé entendre à ce propos qu'il n'allait pas, d'une façon générale, se livrer à une course au rabais *« comme certains concurrents ».* Mais il pourrait toutefois infléchir sa politique commerciale sur certains marchés, en particulier en Espagne où la Régie a perdu, sous les coups de boutoir de ses concurrents, dix points de parts de marché en trois ans pour retomber à 18 %.

En fait – mais M. Lévy ne l'a pas dit – le recul des résultats de Renault était attendu et prévisible. La Régie est, en effet, en train d'effectuer une mue qui la fait passer d'un constructeur de voitures pas chères avec une main-d'œuvre pas chère (des OS immigrés) à un constructeur « à la japonaise », ou à l'allemande, de voitures de haute qualité, mieux finies, mieux équipées, mais plus chères. La Clio est ainsi plus coûteuse à fabriquer que la R5. Or le renforcement actuel de la concurrence et la guerre des prix gênent cette stratégie, car ils empêchent de vendre cher. Tel est le vrai dilemme de Renault, qui n'a pas encore modifié son image de marque.

Comment s'en sortir ? *« Renault n'a pas d'autre choix que de continuer dans la voie de la qualité »,* martèle M. Lévy. Il espère que les consommateurs verront rapidement le changement de qualité des Renault et accepteront de les payer à leur prix. La difficulté est de changer de peau alors même que voici l'hiver venu.

ÉRIC LE BOUCHER

ÉTRANGER

M. Gorbatchev signe trois nouveaux décrets

Les investisseurs étrangers pourront acquérir directement et à 100 % des firmes soviétiques

Poursuivant la publication d'une série de décrets présidentiels dans le domaine économique, le président Mikhaïl Gorbatchev a annoncé vendredi 26 octobre, trois très importantes modifications de la législation soviétique. L'ensemble de ces mesures, rendu public au moment où le président quittait Moscou pour l'Espagne puis la France, vise à attirer les investisseurs étrangers en URSS et à revitaliser le commerce avec l'Occident.

Le premier décret, qui devrait modifier radicalement les relations économiques entre l'URSS et l'Occident, autorise les entreprises étrangères à prendre des participations directes dans des firmes soviétiques, même à hauteur de 100 %. Il stipule que *« les investissements étrangers sur le territoire soviétique bénéficient de la protection juridique, et leur régime ne peut pas être moins favorable que le régime correspondant existant pour les biens des entreprises, des organisations et des particuliers en URSS ».*

Une telle mesure était pressentie depuis plusieurs mois ; en avril dernier, le ministre des finances avait laissé entendre que l'ouverture à l'étranger du capital des firmes soviétiques devrait intervenir au 1er mai (*le Monde* du 6 avril). Mais les aléas de la réforme économique ont retardé la décision.

Concrètement, les Occidentaux ne seront plus contraints de créer des sociétés mixtes, c'est-à-dire des entités dont le capital est détenu conjointement par les intérêts locaux et étrangers. Autorisé depuis janvier 1987, le système des sociétés mixtes a enregistré des résultats très décevants.

Un nouveau rouble commercial

Si plus d'un millier de telles entreprises ont été constituées, leur part dans la production de l'URSS est restée marginale, compte tenu des grandes difficultés administratives rencontrées dans la mise en route de ces sociétés, ainsi que des problèmes d'approvisionnement. Sans parler des intérêts souvent divergents entre les deux partenaires, unis par nécessité bien plus que par de réelles motivations communes.

Pouvant investir directement en URSS, les sociétés étrangères auront donc une liberté d'action beaucoup plus grande. Selon l'agence *TASS*, elles pourront acquérir des biens ou des titres, obtenir des droits de jouissance des terres, des baux à long terme ou d'autres droits de propriété. La nouvelle législation ne va donc pas jusqu'à accorder le droit d'acquisition des sols. Les bénéfices réalisés par les entreprises étrangères sur le territoire soviétique pourront être réinvestis sur place, ou rapatriés dans le pays d'origine *« selon la procédure établie par la législation soviétique ».*

Les dispositions du second décret portent sur la création, à partir du 1er novembre, un nouveau cours commercial du rouble, dévalué de près de deux tiers par rapport au cours actuel (10 francs environ). Cette disposition ne modifie pas le taux officiel du rouble, mais permettra de ramener la valeur des importations et des exportations de l'URSS à un niveau plus réaliste. Enfin, un troisième décret vise à augmenter progressivement les taux d'intérêt servis sur les placements en roubles, afin de les rendre plus attrayants.

A l'heure actuelle, alors que l'inflation dépasse 10 % annuellement, les taux d'intérêt sont pratiquement nuls. Une fois le décret appliqué, ils devront s'échelonner, selon la durée des placements, entre 5 % et 9 %.

F. L.

Devenu « un véritable groupe de services »

Clininvest achète une première clinique en Espagne

Clininvest, branche santé de la Compagnie financière de Suez, vient de faire sa première acquisition à l'étranger en achetant à Barcelone l'Instituto Dexeus, une clinique de 240 lits au chiffre d'affaires de 100 millions de francs, spécialisée notamment dans l'obstétrique, la gynécologie, l'orthopédie et la lithotritie. Cet achat a été fait en association avec deux sociétés espagnoles, le groupe de capital-développement Mercapital et la compagnie d'assurances Aegon Union Aseguradora. Clininvest compte acquérir d'autres cliniques en Espagne avec les mêmes partenaires : estimant que la consommation de soins va s'y développer rapidement, et que les besoins sont mal couverts, le groupe Suez fait de ce pays une « cible ».

Suez a constitué en 1985 Clininvest sous forme d'un fonds commun de placement à risques, avec comme principaux partenaires les AGF, la Caisse des dépôts, le Crédit agricole et les Mutuelles du Mans, afin d'investir dans le domaine de la santé. Clininvest s'est concentré sur le secteur des cliniques, achetant progressivement, en totalité ou en quasi-totalité, douze établissements en France. Ceux-ci, qui représentent au total 1 160 lits, sont – sauf un – surtout consacrés à la chirurgie, secteur où le chiffre d'affaires est le plus important.

Ayant achevé sa « période d'observation », Suez, appelé au départ pour sa capacité à apporter des capitaux, entend aujourd'hui constituer *« un véritable groupe de services spécialisé »*, dit M. Alain Seugé, directeur adjoint de la Compagnie financière. Dans ce but, une nouvelle structure a été adoptée. Une première société, CCMP, est devenue propriétaire des murs des établissements, une autre, Clininvest SA, des fonds : ces deux sociétés, dont le capital va être ouvert aux partenaires du fonds commun de placement, devraient se substituer à lui dans quatre ans. Mais la gestion des cliniques est désormais prise en charge par une troisième société, Auxigem, qui va servir de pivot à l'ensemble, en assurant le développement, la modernisation et éventuellement la réorganisation des établissements.

Cette réorganisation n'empêche pas Clininvest d'envisager de nouvelles formules d'association avec les médecins : *« Nous sommes prêts à ouvrir le capital des établissements* [actuels ou futurs] *à des médecins ou à étudier d'autres formules où des médecins détiendraient la majorité, et où nous serions seulement gestionnaires et actionnaires minoritaires,* déclare M. Seugé. *Par définition, on ne peut agir qu'avec eux. »*

G. H.

CEE

Avant l'ouverture du sommet de Rome

Les Douze incapables de s'entendre sur le volet agricole de l'Uruguay round

Les ministres de l'agriculture des Douze et leurs collègues du commerce extérieur, réunis vendredi 26 octobre à Luxembourg, ne sont toujours pas parvenus à s'entendre sur l'« offre » à présenter par la Communauté dans le cadre de l'Uruguay Round afin d'assainir les échanges mondiaux. Le dossier devrait être abordé au conseil européen du week-end à Rome, puis repris en début de semaine à Bruxelles.

BRUXELLES (Communautés européennes)

de notre correspondant

Cette fois, la France a pris une part déterminante dans l'échec de la rencontre. M. Louis Mermaz, le ministre français de l'agriculture, a annoncé, en effet, le premier, avec netteté, qu'en cas de vote, il ne pourrait pas souscrire au projet de compromis présenté par la présidence italienne, car il ne trouvait pas suffisantes les garanties données pour le maintien de la préférence communautaire dans le cas d'importations en provenance des pays tiers.

Pour des raisons diverses, le ministre français a entraîné dans son sillage plusieurs de ses collègues. Ce fut le cas, notamment, de M. Ignaz Kiechle, le ministre allemand de l'agriculture, qui estima inopportun d'isoler la France. M. Renato Ruggiero, le ministre italien du commerce extérieur, estima alors qu'il était préférable de ne pas conclure et, après avoir constaté que le conseil était très proche d'un accord, annonça qu'il convoquerait une nouvelle réunion, la septième du genre en un mois, probablement au niveau des ministres des affaires étrangères ou des affaires européennes lundi ou mardi à Bruxelles.

Plusieurs ministres de l'agriculture firent alors savoir que, nullement découragés, ils souhaitaient participer à ce nouveau rendez-vous. En dépit de la fatigue (la réunion a duré au-delà de 2 heures du matin), de l'amertume suscitée par ce nouveau contretemps, alors qu'un arrangement pouvait sembler tout proche, la France, un moment isolée, n'en a pas pour autant été accablée de reproches par les pays partenaires, ceux-ci manifestant au contraire souvent une grande compréhension.

Ce fut en quelque sorte un échec consensuel, dont on devine cependant qu'il sera stigmatisé par Mme Margaret Thatcher, ce samedi 27 octobre, lors du sommet des Douze à Rome. N'est-il pas tentant, en effet, pour le premier ministre britannique d'ironiser sur des gouvernements qui recommandent de progresser à marche forcée vers l'union politique ou vers une monnaie unique, mais qui se montrent incapables d'arrêter une position commune qui permettrait d'avancer dans une négociation commerciale dont personne ne conteste l'importance.

PHILIPPE LEMAITRE

En hausse de 43,7 % par rapport à 1989

Le déficit budgétaire américain a atteint 220,4 milliards de dollars en 1990

Les Etats-Unis ont achevé leur année fiscale 1990 (1er octobre 1989 - 30 septembre 1990) sur le second plus important déficit budgétaire de leur histoire. Selon les données publiées vendredi 26 octobre par le département américain du Trésor, ce vingt et unième déficit budgétaire consécutif des Etats-Unis a atteint 220,4 milliards de dollars (environ 1 100 milliards de francs), en augmentation de 43,7 % par rapport aux 153,5 milliards de dollars (780 milliards de francs) enregistrés l'année précédente.

Les prévisions pour 1991 ne sont guère optimistes. Selon l'administration américaine, l'*« impasse budgétaire »* devrait atteindre un niveau historique de 253,6 milliards de dollars, un montant bien supérieur au précédent record de 221,2 milliards de dollars de 1986.

SOCIAL

Un chiffre en hausse de 0,4 % en septembre

Le nombre des chômeurs franchit à nouveau la barre des 2,5 millions

Le chômage a augmenté de 0,4 % à la fin de septembre, en données corrigées des variations saisonnières, selon les statistiques publiées vendredi 26 octobre par le ministère du travail. Il y a 11 100 demandeurs d'emploi supplémentaires pour un total de 2 500 400. En données brutes, la hausse habituelle de la rentrée est encore plus préoccupante : + 2,7 %, soit 67 800 chômeurs de plus en un mois et 2 554 000 personnes inscrites à l'ANPE.

Calculé sur les critères du Bureau international du travail, le taux de chômage par rapport à la population active reste cependant fixé à 8,9 %. En données brutes ou corrigées, la baisse n'est que de 1,3 %, contre 2,1 % il y a encore peu. Alors que le rythme de décélération se situait aux alentours de 60 000 chômeurs en moins, annuellement, les résultats de septembre affichent une régression de 31 700 en données corrigées (34 000 en données brutes).

Dans son communiqué, M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, explique cette aggravation encore minime par une croissance plus forte du nombre des jeunes à la recherche d'un premier emploi. Selon lui, ni le ralentissement économique ni, encore moins, la crise du Golfe n'ont eu d'influence sur le marché du travail, toujours bien orienté.

En réalité, les prémices d'une dégradation sont peut-être réunies et le chiffre de septembre pourrait être annonciateur de nouvelles difficultés, dues aux premiers effets de la conjoncture conjugués avec des circonstances techniques dans la mise en œuvre de la politique de l'emploi. Le remplacement des anciens travaux d'utilité collective (TUC), en voie de disparition, par les contrats d'emploi-solidarité (CES) semble entraîner un déficit momentané. 29 000 TUC avaient été signés l'an dernier en septembre, contre 22 900 CES cette année. L'augmentation de 20,5 % du nombre de journées indemnisées au titre du chômage partiel montre aussi, par ailleurs, une certaine sensibilité des entreprises aux événements. Surtout, les sorties de l'ANPE, qui peuvent s'interpréter comme l'indice d'une bonne santé, sont en recul de 8 % en données brutes sur un an, alors que les reprises déclarées d'emploi sont faibles (– 12,8 %) et que les entrées en stage ont baissé de 22,2 % en un an. Les nouvelles arrivées dans le chômage (– 7,2 % en données corrigées) ne régressent pas aussi vite que les mois précédents et fournissent par conséquent une indication supplémentaire qui peut, à terme, se révéler inquiétante.

Si une évolution semblable devait se poursuivre, on devrait, dans les prochains mois, assister à une détérioration des chiffres du chômage. Or on s'attend maintenant à une croissance moindre, et la persistance de la crise, au Proche-Orient, continue de faire peser une menace sur l'activité. Donc sur l'emploi.

ALAIN LEBAUBE

EN BREF

□ **Big Bang Schtroumpfs : dépôt de bilan le 30 octobre.** – M. Pierre Jullien, PDG de la Sorepark, société gérante du parc Big Bang Schtroumpfs, a reçu des actionnaires vendredi 26 octobre, l'autorisation de déposer le bilan de la société. Pour éviter une liquidation prématurée, ce dépôt de bilan sera accompagné de deux lettres d'intention de groupes prêts à déposer auprès de la Chambre commerciale du tribunal de grande instance de Metz (Moselle) des propositions de reprise. L'une émane d'un pool bancaire luxembourgeois, associé à un opérateur de tourisme, l'autre d'un gestionnaire de parcs de loisirs, sans qu'on sache s'il s'agit de Walibi (Belgique) ou de Fantasia Land (RFA). – *(Corresp.)*

□ **BASF va construire un nouveau vapocraqueur.** – Le directoire du groupe chimique allemand BASF vient d'entériner définitivement le projet de construire un vapocraqueur sur le site de sa filiale belge à Anvers. Cette nouvelle unité, dont le démarrage est prévu courant 1993, aura une capacité de 600 000 tonnes par an d'éthylène, ce qui en fera l'une des plus grandes d'Europe. L'investissement prévu, évalué à 1,3 milliard de DM (4,5 milliards de francs), sera le plus important de toute l'histoire de la firme de Ludwigshafen pour un seul projet. Malgré les restructurations du début des années 80, les producteurs d'éthylène (vingt et un) sont encore trop nombreux sur le Vieux Continent et considérés comme trop petits comparés à leurs rivaux américains.

— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —



CONSOLIDÉ A FIN JUIN 1990

Le chiffre d'affaires est de 473,8 millions, contre 459,6 en 1989 ; le montant des commandes reçues, de 636,6 millions, contre 519,6 ; le carnet de commandes, de 1.111.4 millions, contre 917.6.

Le résultat net des opérations, après impôt et participation, est un bénéfice de 35,3 millions contre un bénéfice de 33,7 millions ; ce résultat s'entend, pour les deux années, après prise en charge de la totalité des études.

La quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence est de 2,7 millions contre 10,8 millions.

Le résultat net hors opérations est une perte de 31,1 MF qui résulte essentiellement d'un redressement fiscal dû pour la plus grande part à la non-acceptation par l'Administration de l'amortissement de la totalité des études dans l'exercice même où celles-ci ont été activées. En 1989, le résultat net hors opérations était un bénéfice de 60,4 MF, constitué essentiellement de la plus-value nette obtenue de la vente d'actions IN2 à Siemens.

ACTIVITÉS COMMERCIALES AU 30 SEPTEMBRE 1990

Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 709,5 millions contre 679.3 en 1989.

Le montant consolidé des commandes reçues s'est élevé à 865.1 millions, contre 767,0 MF ; le carnet de commandes consolidé est de 1.104,2 millions, contre 955,5.

CESSION DES ACTIONS IN2

Lors de la cession, le 30 mars 1989, de 51.6 % des actions IN2 à Siemens, celle-ci s'était engagée à acheter le reliquat, soit 16.6 % du capital, dans un délai maximum de 4 ans.

Siemens a procédé à cet achat le 10 octobre 1990.

Le prix de la transaction a été de 305 F. Ce prix résulte de la méthode convenue et de la disponibilité anticipée des fonds.

Le montant global de la transaction est de 107,9 millions ; la plus-value consolidée nette après impôt, dégagée dans l'exercice 1990, sera de 23,3 millions.

CONSOLIDÉ POUR L'ENSEMBLE DE L'EXERCICE 1990

Le chiffre d'affaires et le carnet de commandes, qui étaient en 1989 respectivement de 995,7 MF et de 948,6 MF, devraient croître respectivement de l'ordre de 5 % et de 15 %.

Le résultat net des opérations, qui était en 1989 de 87,4 MF, devrait croître dans une proportion supérieure à celle du chiffre d'affaires.

Les résultats mis en équivalence devraient rester du même ordre de grandeur qu'en 1989 où ils étaient de 6,7 MF.

Le résultat net hors opérations devrait être négatif de l'ordre de 7,0 MF : le redressement fiscal constaté à fin juin sera en grande partie compensé par la plus-value nette obtenue de la cession du reliquat des actions IN2.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde CHAMPS ÉCONOMIQUES

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 22 AU 26 OCTOBRE

PARIS

Au rythme des rumeurs

INDICE CAC 40

- 1,59%

« Si nous aussi, comme Saddam Hussein, pouvions être visités dans notre sommeil et avoir des songes prémonitoires, comme ce serait plus simple... ». Le vieux rêve de tous les boursiers, connaître l'avenir et donc prévoir sans équivoque l'évolution des cours, a refait surface ces derniers jours. Et pour cause, une fois encore, l'impression de ne rien maîtriser et d'être soumis aux aléas des rumeurs a pris le dessus, mettant un terme à trois semaines de vive reprise.

Ce regain avait permis après cinq mois de dépression de connaître enfin une liquidation positive. La progression de 8,8 % des valeurs durant le mois boursier d'octobre achevé mardi, est la deuxième meilleure performance depuis février 1989, après la flambée d'avril dernier (+ 11,24 %). Néanmoins, le bilan hebdomadaire se solde, cette semaine, par une baisse de 1,59 %. L'indice CAC 40 en clôturant vendredi 26 à 1 618,58 reste 19,1 % en dessous de son niveau du début de l'année. Depuis le début de la crise du Golfe, le 2 août dernier, la chute est de 17,5 %.

La semaine avait pourtant bien commencé. Si lundi, la tendance était hésitante (– 0,29 %), les signes d'apaisement dans le conflit du Golfe donnés par Bagdad, avec la perspective d'une libération des otages occidentaux et principalement français, rendaient plus confiants les intervenants. Sur les marchés pétroliers, les cours du baril de pétrole repassaient sous la barre des 30 dollars revenant même un moment à 26,75 dollars. Ce soulagement se communiquait aux places boursières. A Paris, l'indice CAC 40 gagnait mardi 2,21 % et les intervenants réagissaient peu à l'aggravation du déficit commercial français (10,1 milliards en septembre). Cette dernière journée du mois boursier d'octobre sera la seule séance positive de la semaine. Les jours suivants, les gestionnaires se laisseront gagner progressivement par le pessimisme. La baisse ira en s'accélérant : – 0,53 % mercredi, – 1,27 % jeudi et – 1,67 % vendredi.

Un flot de rumeurs, plus alarmistes les unes que les autres, déferla brutalement. La première annonçait un renforcement des troupes irakiennes à la frontière du Koweït et de l'Arabie saoudite. Elle était rapidement suivie par l'évocation d'un ultimatum formulé par le président des Etats-Unis, M. George Bush, donnant au maître de Bagdad un délai de quinze jours pour quitter le Koweït. A peine démenti par le porte-parole de la Maison Blanche jeudi, un autre bruit, selon lequel M. François Mitterrand estimait la guerre imminente, jetait un nouveau trouble. Le pétrole repartait à la hausse et franchissait vendredi la barre des 35 dollars. Enfin, l'éventualité américaine de renforcer sa présence militaire en Arabie saoudite en envoyant 100 000 hommes supplémentaires ne laissait rien présager de bon aux intervenants. S'ajoutaient à cela les inquiétudes dues aux difficultés rencontrées par l'administration des Etats-Unis à faire adopter le budget fédéral.

Toujours des résultats en baisse

Alors, que faire ? *« La lassitude qui sévit depuis maintenant près de trois mois pourrait conduire certains investisseurs à céder à la tentation de rentrer sur le marché »*, estimaient les analystes de DLP James Capel dans leur synthèse hebdomadaire tout en incitant à la prudence. Ce conseil était également préconisé par les experts de Courcoux Bouvet, du groupe Paribas Capital Market : *« D'une manière générale, on peut dire que la Bourse a anticipé les conséquences de la crise pétrolière sur les profits futurs avant même que les estimations chiffrées puissent en être faites. En ce sens, il apparaît donc tentant de baser une politique d'investissement sur la recherche des exagérations à la baisse au regard des fondamentaux les plus solides. Mais une telle stratégie nous semblerait aujourd'hui prématurée »*.

La semaine a de nouveau été rythmée par de nouvelles présentations de résultats en baisse : 45 % de recul pour Bouygues au cours du premier semestre et 30 % attendu pour l'année par Hachette. Seul, Suez a annoncé une progresion notable de ses bénéfices sur les six premiers mois (+ 30 %). Le titre est d'ailleurs toujours très recherché sur le marché. La firme d'investissement suédoise Proventus s'est renforcée dans le capital des Nouvelles Galeries et du BHV où elle possède près de 20 % des parts. Le Suédois n'exclut pas de continuer à grignoter ce groupe familial. De son côté, M. Marc Fournier, président de la Navigation mixte qui avait réussi à échapper à une OPA de Paribas, l'an dernier, s'est assuré pour cinq ans de la fidélité de ses actionnaires principaux en leur faisant signer une convention. Enfin, de passage à Paris, le président de la Bourse de Turin, M. Franco Cellino, a affirmé au micro de France-Info *« ne pas vouloir faire les mêmes erreurs qu'en France »* et ne pas mettre toutes les valeurs sur le marché continu.

DOMINIQUE GALLOIS

Valeurs diverses

	26-10-90	Diff.
Accor	750	– 20
Air liquide	657	– 14
Arjomari	1 810	– 69
Bic	470	– 55
Bis	337	– 13
CGIP	835	– 71
Club Méditer.	418,30	– 17,70
Essilor	271	+ 1
Euro-Disney	94,50	+ 2,20
Europe 1	1 010	– 31
Eurotunnel	47,65	+ 2,65
Groupe Cité	640	+ 20
Hachette	178,90	– 5,80
Havas	517	– 22
Marine Wendel	288,90	– 6,10
Navigation mixte	1 325	– 5
Nord-Est	122,10	– 8
L'Oréal	489	– 29
Saint-Gobain	383	– 25,50
Sanofi	802	+ 8
Saulnes Châtillon	258	+ 8
Skis Rossignol	735	– 140

Banques, assurances sociétés d'investissement

	26-10-90	Diff.
AGF	816	– 55
Bail Equipment	149,90	– 18,10
Bancaire (Cie)	417,60	– 20,40
Cetelem	390	– 43
CCF	149	– 5
CFF	861	– 29
CFI	381	– 2,10
Chargeurs	756	+ 19
CPR	296,50	– 4,50
Eurafrance	1 360	– 10
GAN	1 745	– 55
Hénin (La)	550	+ 16
Locafrance	420	+ 7
Locindus	652	+ 26
Midi	865	– 14
Midland Bank	84	– 1
OFP	1 460	+ 45
Paribas	475	– 13,20
Prétabail	975	+ 13
Schneider	643	– 23
Société générale	397,70	– 7,35
Sovac	495	– 54
Suez (Cie fin.)	307,10	– 9,90
UAP	511	– 17
UCB	142,10	– 14,40

Matériel électrique

	26-10-90	Diff.
CGE	563	– 5
CSEE (ex-Signaux)	204	– 3
Générale des eaux	2 251	– 65
Intertechnique	1 018	– 67
Legrand	3 402	– 36
Lyon. des eaux	472	– 3
Matra	221,50	– 13,50
Merlin-Gerin	471	– 29
Moulinex	84	+ 4
Labinal	835	+ 50
Radiotechnique	310	– 25
SEB	1 155	+ 1
Sextant-Avionique	595	– 8
Thomson-CSF	95,90	– 3,70
IBM	545	+ 13
ITT	221,80	+ 5,80
Schlumberger	299,80	+ 19
Siemens	2 000	+ 30

Mines, caoutchouc

	26-10-90	Diff.
Géophysique	915	– 120
Imétal	215	– 5
Michelin	65,50	+ 4,50
Métaleurop	85,50	– 3,55
RTZ	41,25	+ 0,15
ZCI	1,81	– 0,02

Alimentation

	26-10-90	Diff.
Béghin-Say	720	– 18
Bongrain	2 350	+ 40
BSN	748	– 26
Carrefour	3 400	– 126
Casino	130,50	– 3,30
Euromarché	3 250	+ 180
Guyenne-Gasc.	965	– 45
LVMH	3 631	– 159
Occid. (Gle)	580	– 5
Olipar	300	– 3
Pern.-Ricard	1 018	– 1
Promodès	1 791	– 91
Saint-Louis	1 320	– 24
Source Perrier	1 110	– 53
Nestlé	30 100	– 300

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Inst. Mér.INTL	+ 18,2	Vallourec	– 12,1
Hutchinson	+ 16,4	Skis Rossignol	– 11,4
Salomon SA	+ 13,8	Bail Equipement	– 10,8
Michelin B	+ 10,6	Valéo	– 10,7
Au Printemps	+ 9,8	SOVAC	– 9,7
Roussel-Uclaf	+ 9,4	CMB Pack.SA	– 9,5
La Redoute	+ 8,6	Cetelem	– 9,3
Berger SA	+ 8,1	Cerus	– 8,8
Comptoir Entre.	+ 7,8	Géophysique	– 8,6
Moulinex	+ 7,7	Majorette	– 8,4
Eurotunnel	+ 7,5	Sommer Allibert	– 8,2
Gerland	+ 7,5	GTM Entrepose	– 8,1
Immob. Phenix	+ 7,1	ALSPI	– 7,5
Ingenico	+ 6,7	La Rochette	– 7,5

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Cr. lyo. TP 84.	1 082 791	1 454 517 906
Renault TP 83.	808 008	1 133 373 119
Suez (Co. de)	1 863 309	601 869 263
Eaux (G. des)	186 065	431 831 731
Saint-Gobain	1 020 725	408 290 263
ELF-Aquitaine	634 919	403 859 142
Michelin B	2 589 606	385 713 680
CGE	663 804	378 884 926
LVMH M. H.	81 708	302 648 050
Oréal (L')	563 160	290 204 864
Peugeot S.A.	519 129	274 220 653
BSN	324 544	249 364 702
Eurot. SA-PLC	5 208 360	249 146 997
Air Liquide	359 745	241 710 122

(*) Du vendredi 19 octobre au jeudi 25 octobre 1990 inclus.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 19-10-90	Cours 26-10-90
Or fin (kilo en barre)	60 700	61 900
– (kilo en lingot)	61 200	61 850
Pièce française (20 fr.)	395	400
• Pièce française (10 fr.)	440	400
Pièce suisse (20 fr.)	433	436
Pièce latine (20 fr.)	353	362
• Pièce tunisienne (20 fr.)	365	365
Souverain	470	467
• Souverain Elizabeth II	485	485
• Demi-souverain	390	395
Pièce de 20 dollars	2 200	2 220
– 10 dollars	1 180	1 220
• – 5 dollars	850	825
– 50 pesos	2 315	2 365
• – 20 marks	500	495
– 10 florins	367	370
• – 5 roubles	298	280

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

Bâtiment, travaux publics

	26-10-90	Diff.
Auxil. d'entr.	835	inch.
Bouygues	423	– 27
Ciments franç.	1 069	+ 14
GTM	320	– 30
Immob. Phénix	113,50	+ 7,50
J. Lefèbvre	674	– 11
Lafarge C.	352,90	+ – 8,90
Poliet et Chaus.	455	– 21,60
SGE-SB	170,50	+ 0,10

Filatures, textiles magasins

	26-10-90	Diff.
Agache (Fin.)	872	– 3
BHV	609	+ 12
CFAO	393,40	+ 0,70
Damart	2 040	– 130
DMC	365	+ 4,50
Gal. Lafayette	1 832	+ 81
Nouvelles Galeries	620	+ 37
Printemps	537	+ 41
La Redoute	2 910	+ 155
SCOA	16,70	+ 0,30

Métallurgie construction mécanique

	26-10-90	Diff.
Alspi	325	– 39
Dassault aviation	435	– 20
De Dietrich	1 320	+ 90
Facom	1 325	+ 65
Fives-Lille	219	– 13,50
Penhoet	450	– 14,50
Peugeot SA	513	– 16
Sagem	1 338	– 72
Strafor	1 060	+ 55
Valeo	305,20	– 42,50
Vallourec	236	– 26

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	26-10-90	Diff.
PME 10,6 % 1976	100,20	+ 0,10
8,80 % 1977	119,50	+ 0,50
10 % 1978	99,80	+ 0,10
9,80 % 1978	99,45	+ 0,15
9 % 1979	97,70	– 0,10
10,80 % 1979	101,10	+ 0,20
CNE 3 %	3 770	– 11
CNB bq. 5 000 F	100,25	– 0,05
CNB Paribas 5 000 F	100,25	– 2
CNB Suez 5 000 F	100,25	inch.
CNI 5 000 F	100,30	inch.

Pétroles

	26-10-90	Diff.
BP-France	102,50	– 5,50
ELF-Aquitaine	622	– 12
Esso	650	– 15
Primagaz	610	– 15
Sogerap	402	– 7
Total	664	– 17
Exxon	243,50	– inch.
Petrofina	1 725	+ 51
Royal Dutch	399	+ 5

Produits chimiques

	26-10-90	Diff.
Inst. Mérieux	3 600	+ 629
Labo-Bell	3 130	
Roussel-Uclaf	1 850	+ 140
Synthélabo	662	– 3
BASF	660	– 34
Bayer	701	– 32
Hoechst	630	– 33
Imp. Chemic	80,20	+ 0,20
Norsk Hydro	181,20	+ 1,40

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 26 octobre 1990

Nombre de contrats : 58 675.

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 90	Mars 91	Juin 91	Sept. 91
Premier	–	–	–	–
+ haut	98,40	98,28	98,24	–
+ bas	98,04	97,94	98	–
Dernier	98,08	97,94	98	–
Compensation	98,08	97,94	97,90	97,80

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	22 oct.	23 oct.	24 oct.	25 oct.	26 oct.
RM	2 729 822	3 215 281	2 584 782	1 929 597	–
Comptant R. et obl.	7 976 130	8 088 211	7 580 573	7 522 489	–
Actions	164 273	118 831	120 550	168 724	–
Total	10 870 225	11 422 323	10 285 905	9 620 810	

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1989)

	22 oct.	23 oct.	24 oct.	25 oct.	26 oct.
Françaises	76,5	77,9	78	77,2	–
Étrangères	78,3	79,2	79,6	79,8	–

SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES (base 100, 31 décembre 1981)

	22 oct.	23 oct.	24 oct.	25 oct.	26 oct.
Indice gén.	435	435,9	442,7	440,4	432,7

(base 1000, 31 décembre 1987)

	22 oct.	23 oct.	24 oct.	25 oct.	26 oct.
Indice CAC 40	1 639,95	1 676,17	1 667,24	1 645,99	1 618,58

NEW-YORK

Rechute

INDICE DOW JONES

- 3,36 %

La reprise technique aurait-elle fait long feu ? Une chose est certaine : cette semaine, la grande Bourse new-yorkaise a rechuté, et l'indice Dow Jones des valeurs industrielles, qui mesure la température du marché, a baissé de 3,36 %. La montée des périls dans le golfe Persique alimente les conversations « café du commerce » chez « Il Moulino », l'un des nouveaux restaurants de la jet-set internationale comme ailleurs. La vague d'optimisme soulevée la semaine précédente par les espoirs de détente est déjà lointaine.

Autour du Big Board, les dernières statistiques confirmant le mauvais état de santé de l'économie américaine ont également contribué à relancer des vagues de ventes. En particulier, la baisse de 1,7 % des commandes de biens durables en septembre a fait une très mauvaise impression, quand les experts s'attendaient au contraire à une légère augmentation. L'annonce par l'Institut américain du pétrole d'une réduction des stocks de pétrole brut aux Etats-Unis n'a rien arrangé. Pas plus que le projet gouvernemental d'accroître la présence militaire dans le Golfe ou que rumeurs qui ont circulé, selon lesquelles le président Bush aurait fixé une date limite au retrait des troupes irakiennes du Koweït. Vu les énormes besoins financiers insatisfaits du Trésor américain, les milieux boursiers ont été convaincus de l'impossibilité dans laquelle le Fed se trouvait de modifier sa politique de crédit.

Indice Dow Jones du 26 octobre : industrielles, 2 436,14 (c. 2 520,79).

	Cours 19 oct.	Cours 26 oct.
Alcoa	54 3/8	55 1/8
ATT	33 1/2	33
Boeing	48 3/4	45 3/4
Chase Man. Bank	12 1/4	11
Du Pont de Nemours	34 3/4	33 3/8
Eastman Kodak	39 3/4	38 1/2
Exxon	50 2/8	47 1/4
Ford	31 3/8	29 3/4
General Electric	55 5/8	50 1/2
General Motors	37 7/8	37 1/4
Goodyear	16 2/8	15 5/8
IBM	109	106 5/8
ITT	44 1/2	43
Mobil Oil	59 1/8	58 1/8
Pfizer	77 2/8	74 3/8
Schlumberger	57 2/8	58 1/2
Texaco	58	59
UAL Corp. (ex-Allegis)	95 5/8	96 3/4
Union Carbide	15 1/4	15 1/2
USX	31 3/8	30 5/8
Westinghouse	26 1/8	25 3/8
Xerox Corp.	32 7/8	29 1/4

* Ex coupon.

TOKYO

Nouvelle hausse

INDICE NIKKEI

+ 2,14 %

La reprise de la Bourse de Tokyo touche-t-elle à sa fin ? Si le bilan hebdomadaire se révèle une nouvelle fois positif avec une hausse de 2,14 %, le thermomètre du marché n'en a pas moins nettement baissé mercredi, puis encore vendredi, mettant ainsi un terme à la plus longue phase haussière de l'année au Kabuto-cho.

Pour les optimistes, japonais pour la plupart, il ne s'agit que de corrections techniques et beaucoup prédisent un nouveau rebond. Les pessimistes, qui se fondent sur la contraction des volumes d'échanges, jugent, au contraire, l'embellie terminée.

Lesquels ont raison ? En attendant, comme les autres places, la Bourse japonaise a pâti du regain de tension enregistré dans le Golfe, de la hausse des prix du pétrole et de l'affaiblissement du yen.

L'actualité intérieure a été marquée par les questions que soulève à nouveau le sort de Sansui. Racheté à la fin de 1989 par le groupe britannique Polly Peck International, le sort de ce petit fabricant d'équipements audiovisuels est de nouveau en balance à cause des difficultés financières de son nouveau propriétaire. L'action de la firme a ainsi baissé de 12 %.

Le titre Nippon Telegraph and Telephone s'est, en revanche, raffermi pour repasser pour la première fois depuis le début août au-dessus de la barre du million de yens. Ce qui a incité la direction du groupe le plus capitalisé au monde à faire de nouvelles propositions afin de poursuivre le processus de privatisation : ouverture du capital aux investisseurs étrangers ; assouplissement de la réglementation fixant au minimum à un tiers la participation de l'Etat ; émissions d'actions nouvelles réservées en priorité aux porteurs actuels.

Indices du 26 octobre : Nikkei, 25 005 (c. 24 481,49) ; Topix, 1 861,04 (c. 1 816,29).

BRUNO BIROLLI
(*Correspondance*)

	Cours 19 août	Cours 26 août
Akai	579	612
Bridgestone	1 170	1 150
Canon	1 420	1 380
Fuji Bank	2 100	2 130
Honda Motors	1 430	1 400
Matsushita Electric	1 810	1 790
Mitsubishi Heavy	783	752
Sony Corp.	6 500	6 640
Toyota Motors	1 880	1 860

FRANCFORT

Alourdissement – 1,7 %

Des dégagements ont été enregistrés cette semaine après la hausse récente, qui ont favorisé un recul des cours de 1,69 % en moyenne. Les investisseurs ont préféré user de prudence.

Si la baisse des prix du pétrole en milieu de semaine a été de nature à ranimer les initiatives d'achat, en revanche, la prévision faite par les cinq principaux instituts de recherche économique allemands d'une croissance économique réduite à 1,5 % pour 1991 a laissé un goût amer. En outre, les rumeurs qui ont circulé sur une baisse des bénéfices de la Deutschebank, une des valeurs directrices du marché, ont pesé sur l'atmosphère.

L'activité s'est accrue et le volume des transactions sur les huit places allemandes s'est élevé à 29,20 milliards de DM contre 22,42 milliards la semaine précédente.

Indices du 26 octobre : DAX, 1 457,05 contre 1 482,09 ; Commerzbank, 1 796 contre 1 822,30.

	Cours 19 oct.	Cours 26 oct.
AEG	228,50	220,10
BASF	208,10	200,20
Bayer	220,80	207,50
Commerzbank	233,20	227,20
Deutschebank	629,50	618
Hoechst	200,10	191,10
Karstadt	653	671
Mannesman	264,60	253,50
Siemens	589	595,50
Volkswagen	407,10	378,50

LONDRES

Tassement – 1,2 %

De l'indécision, le London Stock Exchange est passé cette semaine au tassement. L'indice « Footsie » des cent grandes valeurs a fléchi de 1,2 %, retombant ainsi à son niveau d'avant l'entrée de la livre dans le SME.

L'annonce d'une réduction surprise du déficit de la balance des paiements avait pourtant favorisé un sursaut initial. Mais la résurgence des craintes sur l'imminence d'un conflit au Proche-Orient avec les inévitables retombées inflationnistes d'un pétrole redevenu plus cher ont freiné l'élan des opérateurs, qui, pour la plupart, ont préféré rajuster leurs positions. La majorité des compartiments se sont alourdis, à l'exception des pétrolières, stimulées par la hausse du brut.

Indices du 26 octobre : 100 valeurs, 2 063,1 (c. 2 089) ; 30 valeurs, 1 598,4 (c. 1 621,5) ; mines d'or, 170,6 (c. 169,7) ; Fonds d'Etat, 79,98 (c. 79,1).

	Cours 19 oct.	Cours 26 oct.
Bowater	431	431
BP	336	339
Charter	358	368
Courtaulds	321	310
De Beers (*)	8,84	8,84
Glaxo	768	771
GUS	13,13	13,13
ICI	820	812
Reuters	700	663
Shell	448	446
Unilever	647	653
Vickers	190	183

* En dollars.

مكبرا من الأصل

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Capital ou quasi-capital ?

Se procurer du capital de la même qualité que celui qui proviendrait de l'émission d'actions, mais d'une manière différente, est l'objectif de très nombreuses banques, qu'elles soient nationalisées ou non. Celles qui le sont ne peuvent normalement pas compter sur de nouvelles injections de fonds de la part de leur actionnaire majoritaire. Les autres, si elles voulaient accroître leur capital de façon habituelle, trouveraient dans la conjoncture boursière actuelle un obstacle de taille. Et, même si elles pouvaient le surmonter aisément, elles seraient ravies de parvenir au même but en évitant de diluer ce capital. Il existe, dans certains pays, notamment en Allemagne et surtout aux Etats-Unis, des catégories de titres qui, pour les émetteurs, peuvent combiner les avantages des actions et des obligations. Ces certificats, sous certaines conditions, s'ils sont perpétuels et si leur rémunération périodique dépend de la réalisation d'un bénéfice, sont de nature à contribuer directement à accroître les fonds propres.

Il faut notamment que, en cas de pertes, ils ne rapportent rien à leurs détenteurs et que ces derniers ne puissent pas espérer récupérer ce qu'ils auraient manqué lorsque les résultats seront redevenus positifs. En échange de ce risque, les porteurs sont normalement assurés d'un revenu plus élevé que celui qui proviendrait du dividende versé aux détenteurs d'actions ordinaires. Le rendement de ces titres intermédiaires est exprimé comme l'est celui d'une obligation, à taux fixe ou à taux variable. Comme ils ne confèrent, de loin, pas les mêmes droits, en particulier le droit de vote, que les actions, ils peuvent être traités par les autorités fiscales d'une façon plus favorable pour leurs émetteurs que ne le sont les actions.

Plusieurs banques françaises s'intéressent de très près à une solution de ce genre. Les études se multiplient, qui, en gros, semblent toutes déboucher sur le même objectif, celui d'adapter à leurs besoins la structure des *prefered stocks*, que connaissent les Etats-Unis. C'est d'ailleurs dans ce pays que, dans l'ensemble, on envisage de placer les titres, s'ils voient jamais le jour. Une banque européenne de renom n'aurait aucune peine à trouver sur place des investisseurs.

Si rien n'a encore abouti, c'est vraisemblablement pour deux sortes de raison. Il convient avant d'émettre du papier de ce genre de s'assurer, d'une part, que le produit permet vraiment de satisfaire aux règles édictées par les autorités bancaires nationales et internationales pour ce qui est des fonds propres. Nombreux sont ceux qui espèrent que la question sera évoquée prochainement dans le cadre de la Banque des règlements internationaux et qu'une réponse précise leur sera fournie à ce sujet. Il faut, d'autre part, d'un point de vue fiscal, être bien certain que l'administration des impôts partage ses propres vues. La complexité de certaine formules actuellement envisagées est si grande qu'un délai important pourrait s'écouler avant que les services compétents donnent leur avis. Comment sera traitée la rémunération des titres ? Dans quelle mesure sera-t-elle assimilée à un dividende ? Qu'en sera-t-il des banques qui auront établi des filiales dans un paradis fiscal pour émettre des titres par leur intermédiaire et pour bénéficier, ensuite, d'un prêt subordonné ?

Présence française en marks et en francs suisses

Sur le marché allemand des capitaux aucune signature française ne s'était présentée depuis des mois. La situation pourrait changer bientôt, car un programme *medium term notes* est mis sur pied à Francfort pour le compte d'Alcaltel. Dans le cadre de ce programme, la société pourra émettre en plusieurs étapes, à sa convenance et à concurrence de 300 millions de marks au total, des obligations de durée et de forme différentes. Il pourra s'agir de titres de deux à trente ans d'échéance qui seront rémunérés soit à intervalles réguliers, à taux variable ou à taux fixe, ou bien encore, en une fois seulement, à l'échéance, l'intérêt s'ajoutant au remboursement du principal. La formule, très souple, permet de répondre parfaitement à la demande des investisseurs. Les titres ne voient le jour que si les banques chargées de l'opération ont décelé un intérêt certain.

Pour sa part, Air France cherche à lever pour 100 millions de francs suisses pour une durée de dix ans. La compagnie a lancé à cet effet, jeudi 25 octobre en Suisse, une transaction de type classique, à taux fixe. Le capital de la compagnie aérienne est détenu par l'Etat à raison de plus de 99 %. Toutefois, rien ne permet d'affirmer qu'elle ne sera pas privatisée d'ici à l'an 2000. Or les modalités de l'emprunt ne renferment aucune clause qui permettrait aux prêteurs d'exiger sans délai le remboursement des titres si l'Etat n'était plus *majoritaire*. Lorsqu'une entreprise du secteur public se présente sur un marché des capitaux sans bénéficier de la garantie de l'Etat, les investisseurs, devenus très prudents, se font un devoir d'envisager toutes les éventualités. Comme, d'autre part, Air France venait d'annoncer que le premier semestre de cette année s'est soldé pour elle par une perte importante, il lui a fallu proposer un taux d'intérêt facial de 7,625 %, nettement plus élevé que celui de 7,25 % dont les débiteurs de tout premier plan assortissent leurs emprunts en Suisse.

Les avis demeurent partagés quant aux mérites de l'émission d'Air France. Il est encore trop tôt pour juger de l'accueil que lui réserveront les particuliers auxquels les obligations sont destinées. Mais, pour ce qui est des banques, certaines se montrent très confiantes et d'autres, au contraire, très réservées. Deux groupes puissants, le Crédit suisse et les banques privées genevoises ont refusé l'invitation de l'Union de banques suisses, qui, en tant que chef de file, cherchait à les associer à la direction de l'opération. On est très loin de l'unanimité qui s'était faite autour de la précédente transaction française en francs suisses, lancée en septembre pour le compte d'Electricité de France. Mais EDF est un emprunteur particulièrement prestigieux et ses obligations internationales sont garanties par l'Etat. Les incertitudes de la situation internationale sont si prononcées que la tendance est à privilégier les meilleurs des débiteurs.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Le dollar suspendu à un fil

Le dollar avait touché, vendredi 19 octobre, un nouveau plancher, trois ans jour pour jour après le « grand » krach boursier. A 1,4950 en fin de journée à New-York, il tombait à son plus bas niveau depuis l'après-guerre. A 5,01 francs, il n'avait jamais été aussi bon marché depuis février 1981. Comme s'ils s'étaient émus de leur audace, les cambistes se sont montrés depuis extrêmement timides, et le cours de la monnaie américaine n'a pratiquement pas fluctué au cours des dernières séances.

Le billet vert s'inscrivait à 5,0685 francs à Paris le 26 octobre, contre 5,0490 francs lundi. A Francfort, il progressait de 1,5081 DM lundi à 1,5163 DM vendredi. Il faut dire que rien n'encourage l'amorce d'une nouvelle tendance ; en fin de mois, le climat dans les salles des marchés est traditionnellement prudent. Sur le front international, rien n'incite à la prise de nouvelles positions. A Washington, le débat budgétaire n'avait toujours pas touché à sa fin vendredi 26 octobre. A New-York, les cours du brut continuent de fluctuer de manière erratique, après s'être repliés il y a quelques jours. A Bagdad, c'est à la fois l'apaisement et l'attisement des tensions politiques.

Tout au plus, la monnaie américaine bénéficie actuellement de trois petits éléments de soutien qui expliquent la légère reprise enregistrée après la glissade du 19 octobre. Attendu depuis près d'un mois, l'accord budgétaire ne peut plus être très loin, et sa signature finale soulagera vraisemblablement les investisseurs. Par ailleurs, le Trésor américain va procéder au début du mois prochain à son adjudication trimestrielle d'obligations, pour le montant très élevé de 31 milliards de dollars. Dans les jours qui précèdent une telle opération, les autorités monétaires américaines s'attachent généralement à ce que le billet vert ne fasse pas trop triste figure. Mercredi 24 octobre, la Réserve fédérale a, d'ailleurs, procédé à un achat de 500 millions de dollars environ pour le compte d'un client qui, selon les dires des cambistes, pourrait bien être la Banque centrale d'Arabie saoudite. Elle se serait engagée, toujours selon les cambistes, à acquérir un montant important de titres du Trésor américain.

Enfin, les tensions persistantes dans le Golfe, dont on a vu depuis le début de la crise qu'elles ne parvenaient pas à doper la monnaie américaine, contribuent au moins à enrayer sa glissade.

Si la plupart des opérateurs estiment que le dollar s'oriente toujours fondamentalement à la baisse, il est cependant possible qu'il se maintienne pendant quelques séances encore au-dessus de ses plus bas cours historiques contre mark.

Un SME presque parfait

Dans le SME, la configuration des monnaies ne pouvait être meilleure au moment où les chefs de gouvernements des Douze se retrouvent à Rome, samedi 27 et dimanche 28 octobre, pour discuter notamment de la deuxième phase de l'union économique et monétaire de l'Europe. A l'exception de la peseta espagnole, toujours largement en tête, toutes les monnaies se tiennent dans un mouchoir de poche, chacune accrochée à son taux-pivot. La livre figure dicrètement dans ce peloton un peu au-dessus de son pivot contre mark (2,95 DM). Trois semaines après son entrée fanfaronne dans le SME, elle fait pour l'instant peu parler d'elle.

En début de semaine, après la publication du rapport alarmiste des cinq principaux instituts de conjoncture allemands, le mark a cédé un peu de terrain vis-à-vis des principales devises. Ce rapport prévoit un ralentissement de la croissance allemande à 1,5 % l'an prochain, une forte augmentation du chômage, et a suscité une vive émotion en Allemagne. La Banque de France aurait procédé à de petits achats de marks en cours de semaine afin de lui redonner un peu de vigueur. Dans les cotations officielles, la parité franc-mark est cependant restée remarquablement stable, la monnaie allemande revenant de 3,3502 francs le 19 octobre à 3,3471 francs le 26.

Quant à l'or, rien ne paraît plus désormais le faire sortir de sa torpeur. Les événements internationaux ne provoquent plus que des frémissements de cours, et en une semaine, l'once de métal fin a varié d'à peine un dollar à Londres, passant de 372 dollars à 373,70 dollars.

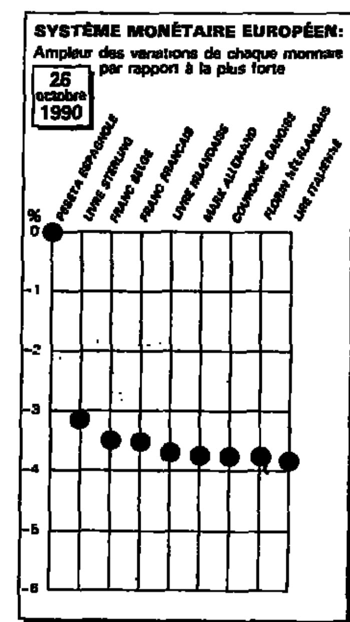
FRANÇOISE LAZARE

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 22 AU 26 OCTOBRE 1990

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York..	1,9550	–	19,6947	78,0640	65,9196	3,2031	58,4795	0,0880
	1,9630	–	19,8965	78,9265	66,6222	3,2310	59,1016	0,0889
Paris	9,9265	5,0775	–	396,37	334,70	16,2636	296,92	4,4696
	9,8660	5,0260	–	396,69	334,84	16,2391	297,04	4,4715
Zurich	2,5043	1,2810	25,2290	–	84,4438	4,1031	74,9123	1,1272
	2,4871	1,2670	25,2086	–	84,4104	4,0937	74,8818	1,1276
Francfort ...	2,9657	1,5170	29,8769	118,42	–	4,8591	88,7135	1,3354
	2,9464	1,5010	29,8650	118,46	–	4,8497	88,7116	1,3354
Bruxelles ...	61,0351	31,22	6,1487	24,3716	20,5801	–	18,2573	2,7482
	60,7548	30,95	6,1580	24,4278	20,6195	–	18,2919	2,7535
Amsterdam	3,3430	1,7100	33,6780	133,49	112,72	5,4773	–	1,5053
	3,3214	1,6920	33,6655	133,54	112,71	5,4668	–	1,5053
Milan	2220,88	1136	223,73	886,81	748,85	36,3869	664,33	–
	2206,41	1124	223,63	887,13	748,83	36,3166	664,30	–
Tokyo.........	250,24	128,00	25,2093	99,9219	84,3771	4,0999	74,8538	0,1127
	246,55	125,60	24,9900	99,1318	83,6775	4,0581	74,2316	0,1117

A Paris, 100 yens étaient cotés 3,9667 francs le vendredi 26 octobre, contre 4,0016 francs le vendredi 20 octobre.



MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Les taux d'intérêt en suspens

Après le *« zéphyr d'Orient »* de la semaine dernière, le vent s'est calmé sur les marchés obligataires au cours des dernières séances, sans pour autant qu'une nouvelle tendance apparaisse. L'heure est au calme plat sur les taux d'intérêt. Aux Etats-Unis, les opérateurs s'attendent toujours à ce que ceux à court terme refluent une fois conclu l'accord budgétaire entre l'administration et le Congrès. Mais l'accord est déjà largement anticipé, et ne devrait pas provoquer de mouvements spectaculaires des taux d'intérêt.

Deux raisons fondamentales s'opposent toujours à un assouplissment important du coût du crédit ; la crainte d'une accélération de la hausse des prix, d'une part, et celle d'un effondrement du cours du dollar, de l'autre. En conséquence, le taux des fonds fédéraux évolue peu, entre 7,75 % et 8 %, tandis que celui de l'obligation à trente ans du Trésor américain reste confiné à 8,75 % environ. Les autorités monétaires américaines seraient certainement heureuses de bénéficier d'une telle stabilité au moment de la prochaine adjudication trimestrielle du Trésor, du 6 au 8 novembre.

Mais d'ici là, beaucoup d'éléments peuvent encore troubler le marché ; des fluctuations violentes des cours pétroliers, une dégradation de la situation dans le Golfe, ou de mauvaises nouvelles sur l'Etat de santé de l'économie américaine. La semaine était décidément peu propice aux mouvements. Même en Allemagne, où au lendemain de la publication d'un rapport pessimiste des principaux instituts de conjoncture, un gouverneur de la Bundesbank, M. Hans Tietmeyer, a clamé la nécessité de poursuivre une politique monétaire très stricte, les taux d'intérêt ont peu fluctué. M. Tietmeyer a rappelé que l'intégration économique de la RDA nécessite des transferts financiers d'au moins 40 milliards de marks cette année, et de 60 milliards l'an prochain. Nul doute qu'à un moment ou à un autre, le marché obligataire allemand subira de fortes tensions, même s'il n'est pas la seule source de financement de l'unification. Pour l'instant, le Bund se maintient à 8,95 %, après être monté jusqu'à 9,10 % il y a un mois.

Appel d'offres exceptionnel

En France, le MATIF a péniblement évolué entre 98 et 99, à la faveur des fluctuations du pétrole. Le contrat notionnel tombait vendredi 26 octobre à son plus bas niveau de la semaine (98,08). Le faible volume des transactions – 37 000 contrats seulement étaient échangés mercredi 24 octobre – indique à quel point les opérateurs hésitent à prendre des positions. Le marché monétaire, lui, a bénéficié d'un peu plus d'animation, puisqu'après la baisse de 25 milliards de francs des réserves obligatoires des banques du 16 octobre, la Banque de France s'est aperçue qu'elle avait épongé trop de liquidités dans les jours qui suivirent. Le taux au jour le jour avait fâcheusement tendance à se tendre.

Les autorités monétaires ont donc recouru à un appel d'offres exceptionnel merdredi 24 octobre. Elles ont alloué 10,7 milliards de francs au taux de 9,5 %. L'opération a permis de faire refluer le taux au jour le jour un peu en deça de 10 %. Mais la baisse des taux d'intérêt ne paraît plus être à l'ordre du jour en France, et il est peu probable que le compartiment à court terme bénéficie d'une détente durable.

Malgré le climat de crise qui s'est installé sur les marchés financiers depuis maintenant trois mois, les émissions lancées sur le marché obligataire français bénéficient toujours d'un bon accueil. Ces derniers jours, la Caisse nationale des autoroutes a lancé un emprunt de un milliard sur 14 ans au taux de 10,50 % (10,64 % actuariel), qui a été très apprécié. La Caisse nationale des télécommunications a pour sa part émis 500 millions de francs à taux fixe, en plus d'une tranche à taux variable. Emis à 10,40 % sur sept ans, et bénéficiant d'un « écart protégé », les titres sont ressortis à 10,44 %. Le Crédit local de France a emprunté 600 millions de francs sur neuf ans, à 10,50 %. La semaine prochaine, le calendrier d'émissions est vide pour l'instant, mais l'énorme OPE (offre publique d'échange) du Crédit foncier devrait occuper les opérateurs. Au cours des trois prochaines semaines, le Crédit foncier, dans un souci de remodelage de son passif, va en effet procéder à l'échange des emprunts obligataires existants, pour un montant de 25 milliards de francs. Une bonne nouvelle pour les investisseurs institutionnels en quête de liquidités.

F. L.

□ **Grand prix du journalisme agricole.** – Le Grand prix du journalisme agricole, d'un montant de 20 000 F, décerné chaque année par l'Association française des journalistes agricoles, a été attribué, jeudi 25 octobre, à Yves Bourdillon, rédacteur à l'Agence Agra France, pour un article consacré, en octobre 1989, à *« la bataille pour la dénomination des produits »* dans le secteur agro-alimentaire. Le jury a également décerné une mention spéciale, dotée de 10 000 francs, à un reportage de Marie de Varney sur les agriculteurs du Liban paru dans *Agriculture magazine*.

□ **Hausse des prix : + 3,1 % en un an à Tokyo.** – L'indice des prix à la consommation à Tokyo a augmenté de 1,1 % en octobre par rapport à l'indice de septembre, et de 3,1 % comparé à celui d'octobre 1989. Les experts nippons estimaient en fin de semaine que l'impact de la crise du Golfe commençait à se faire sentir sur l'économie japonaise, sans être encore capables d'en mesurer l'impact. Le mois d'octobre a été marqué par de fortes hausses des prix des produits alimentaires, de l'énergie domestique, des automobiles et des biens industriels liés à cette industrie.

MATIÈRES PREMIÈRES

Le nickel en demi-teinte

Les cours du nickel au London Metal Exchange, le marché de référence des non ferreux, s'établissaient, vendredi 26 octobre, autour de 8 600 livres la tonne, 25 % en deçà de leurs très hauts niveaux atteints pendant l'été. A la mi-septembre, on avait enregistré le prix de 11 350 livres la tonne, un sommet inégalé depuis septembre 1989. Les analystes estiment que le repli devrait se poursuivre légèrement dans les prochains mois, en raison d'un ralentissement de la consommation d'aciers inox aux Etats-Unis et de la production d'acier dans les pays de l'Est, en particulier en Union soviétique, où l'industrie sidérurgique souffre à la fois d'une pénurie relative d'énergie et d'une certaine mise en sommeil liée aux préoccupations écologiques. Globalement, les livraisons de métal en provenance d'URSS, après avoir diminué pendant l'été, ont de nouveau augmenté. Elles portent en moyenne sur 80 000 tonnes environ par an, soit 12 % à 15 % des besoins occidentaux.

Selon les courtiers de la firme britannique Rudolf Wolff, la consommation mondiale devrait baisser de 1,5 % en 1990 (à 640 000 tonnes) et de 1,5 % en 1991 (à 630 000 tonnes), suite à un ralentissement de la croissance économique probable dans les pays industriels. L'offre mondiale, qui devrait se réduire de 1,5 % en 1990 (à 660 000 tonnes), pourrait en revanche s'accroître de 0,5 % en 1991, à 663 000 tonnes.

De l'avis des professionnels, la baisse récente des prix s'explique par un certain retour à la normale des niveaux de production et de livraison. La grève qui avait paralysé cet été les installations de la société Le Nickel en Nouvelle-Calédonie est oubliée. Si les pertes de production ont atteint quelque 4 000 tonnes, l'activité a repris normalement. Les stocks au London Metal Exchange, tombés début septembre à leur plus bas niveau depuis un an, ont doublé au cours du dernier mois.

Plusieurs tensions sur l'offre continuent toutefois de se manifester. Les Cubains ont ainsi fermé en septembre leur raffinerie de Punta-Gorda qui assure en temps normal le tiers de la production nationale. Le rationnement du fioul laisse penser que cette unité ne sera pas rouverte de sitôt. Les contrats d'approvisionnement avec les pays du Comecon arriveront à expiration en fin d'année. Il semble que le système de troc qui régissait les échanges entre Cuba et ses partenaires du bloc de l'Est soit sur le point de prendre fin, ces derniers souhaitant être payés en devises.

Une autre source de tension sur l'offre provient de Saint-Domingue où l'instabilité politique et sociale comme les problèmes d'approvisionnement en énergie sont porteurs d'incertitudes en matière de production. Enfin, les stocks de tous les gros producteurs (Inco, Falconbridge, SLN) restent au plus bas. Il faut, par exemple, deux mois de mer pour que la marchandise produite en Nouvelle-Calédonie parvienne en Europe.

Dans ce contexte, les prix devraient se stabiliser quelque temps à leur niveau actuel, les commandes étant bonnes et soutenues pour la fin de l'année et le début de l'an prochain. Le nickel, dont le principal débouché est l'acier inox, est certes un métal industriel par excellence, lié aux soubresauts de la croissance. Des répercussions de la crise du Golfe (et de son issue) dépendra probablement le comportement de l'ensemble des métaux non ferreux sur les marchés de matières premières.

ERIC FOTTORINO

PRODUITS	COURS DU 26-10
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 394 (+ 65) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 787 (+ 26) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	8 700 (+ 200) Dollars/tonne
Sucre (Paris)	299,8 (– 7) Francs/tonne
Café (Londres) Novembre	560 (– 3) Livres/tonne
Cacao (New-York) Décembre	1 218 (+ 55) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	262,2 (– 1,4) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	227,6 (– 0,6) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Décembre	179,8 (– 3,9) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

□ **Eclaircie sur les céréales.** – A l'approche de la visite du numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev à Paris, les rumeurs allaient bon train en fin de semaine sur une possible vente de céréales françaises à l'URSS. Les négociants s'abstenaient vendredi 25 octobre de confirmer les discussions en cours visant à garantir auprès de la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (COFACE) une garantie de crédit à hauteur de 3 millions de tonnes de blé. De source brésilienne, on apprenait, en outre, que ce pays importerait prochainement 60 000 tonnes de blé français (deux livraisons de 30 000 tonnes), payables au terme d'un délai de douze mois. Ces achats s'inscrivent dans le cadre d'un programme global d'importations de 4 millions de tonnes de blé auprès de l'Argentine (2 millions de tonnes), mais aussi d'Uruguay, du Paraguay, du Canada, des Etats-Unis et de la France.

PAKISTAN : les élections législatives

Les observateurs étrangers n'ont pas constaté de fraude massive lors du scrutin

ISLAMABAD

de notre envoyé spécial

De sérieux incidents se sont produits au cours des élections pakistanaises, mais pas au point de remettre en cause *« de manière significative »* le résultat global du scrutin : telles sont les conclusions de la délégation de quarante observateurs étrangers (la moitié sont américains), qui ont surveillé le déroulement des opérations électorales le 24 octobre. Ces experts, membres de l'Institut national démocratique (NDI, branche internationale du parti démocrate américain) et représentant dix-sept pays, se sont rendus dans près de cinq cents bureaux de vote (sur quarante mille).

Leurs conclusions, rendues publiques vendredi 26 octobre à Karachi, sont extrêmement nuancées, voire diplomatiques, mais elles ne confirment pas les accusations lancées par Mme Bhutto qui avait parlé d'une *« fraude nationale massive et flagrante »* pour expliquer sa défaite. Les irrégularités constatées par les observateurs sont multiples : meurtre d'un candidat, de militants et d'autres civils, attaques de responsables électoraux et d'électeurs, enlèvements et séquestrations de militants. Les observateurs relèvent également que la couverture de la campagne électorale par la télévision n'a pas été *« équilibrée »*.

Ils estiment que, *« au niveau local »*, les élections ont été généralement *« ouvertes, ordonnées et bien conduites »*, ce qui peut paraître paradoxal, compte tenu de la liste des irrégularités qu'ils relèvent par ailleurs. A aucun moment, le groupe d'experts n'utilise le mot *« fraude »* ni ne cite celui d'un parti politique. Les conclusions des observateurs ont pour effet de conforter les thèses défendues par l'Alliance démocratique islamique (IDA) et le gouvernement intérimaire.

Certaines questions essentielles restent cependant sans réponse : pourquoi, près de soixante-douze heures après la clôture du scrutin, des renseignements aussi déterminants que le nombre des inscrits, des votants et des suffrages exprimés, tant au niveau local que national, ne sont-ils pas connus ? Pourquoi la commission électorale n'a-t-elle toujours pas communiqué le taux de participation ? Le président de la commission électorale, M. Justice Niamuddin, interrogé à ce sujet répond que *« le responsable est malade et l'ordinateur en panne »*...

La diffusion tant attendue du rapport des observateurs du NDI constitue néanmoins un nouveau et sérieux revers pour Mme Bhutto. Quelle que soit son ampleur, la fraude peut-elle suffire à expliquer la déroute de son parti ? Si les élections avaient été totalement impartiales, le score du PPP aurait été meilleur, mais peut-être pas au point de permettre à l'ancien premier ministre de revenir au pouvoir. Bien des raisons ont été avancées ces derniers jours pour tenter d'expliquer une défaite que personne n'attendait. L'une d'entre elles, la désaffection de l'électorat, n'a guère été approfondie. Des foules nombreuses se pressaient dans les réunions politiques de Mme Bhutto mais elles étaient formées pour l'essentiel de citadins. Or, 73 % de la population du Pakistan vit dans les zones rurales. Les électeurs de Mme Bhutto de 1988 avaient-ils la moindre raison de voter de nouveau pour elle en 1990 ? Les promesses « sociales » du PPP, qui avaient fait merveille il y a vingt mois auprès des couches les plus défavorisées de la population, ont-elles été tenues ? 74 % de la population (110 millions d'habitants) sont illettrés et un tiers vit en-dessous du seuil de pauvreté. Leur sort a-t-il été en quoi que ce soit amélioré par la gestion de Mme Bhutto ? La réponse est négative. D'autre part, les deux Arlésiennes de la politique pakistanaise – les réformes foncière et fiscale – n'ont pas même été mises en chantier.

Le PPP, parti qui fut « socialiste » lors de sa fondation, en 1967, par Zulfikar Ali Bhutto, est devenu un regroupement de notables. A Islamabad, Mme Bhutto était entourée d'une coterie de conseillers éloignés des réalités du pays. Sur leurs conseils, elle a soigné son image internationale. Mais seuls les Pakistanais votent.

LAURENT ZECCHINI

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 27 octobre 1990 a été tiré à 532 147 exemplaires.



CHAMPIONNAT DU MONDE
NEW-YORK-LYON 1990

Septième partie

Karpov au bord de la victoire

Cette fois, le pion de plus que possède Karpov à l'ajournement de la septième partie commencée vendredi 26 octobre est un vrai bon pion, un pion de gain. Un pion qu'il a pris et non pas, comme d'habitude, un pion sacrifié par Kasparov.

Ce ne fut pas simple pourtant. Les deux champions ont repris la cinquième partie (une nulle assez fade), mais Kasparov, méfiant, changea de ligne au huitième coup (...Cg4), ce qui n'empêcha pas Karpov d'exercer une pression continue sur les Noirs. La lutte s'exerça au centre, où le champion du monde voulu percer (24... Td7). Karpov, agressif, n'attendit pas et c'est lui (26. f4) qui provoqua cette rupture.

Cependant, rien n'était encore perdu pour Kasparov jusqu'au fatal 27... Da5. Karpov prit vingt-cinq minutes de réflexion pour trouver la combinaison qui allait lui rapporter un pion. Peut-être Kasparov attendait-il, après 28... Dç5+, la réponse 29. Fé3 amenant des complications infinies sur 29... Fg5. Karpov trouva le simple et remarquable 29. Rh1. La messe était dite. Kasparov était forcé de donner un pion sans aucune compensation. La suite fut du grand Karpov : simplification en éliminant le Fou des Noirs et remarquable jeu de sa Tour.

Le challenger mit son 44e coup sous enveloppe, laissant Kasparov mijoter dans le jus d'une défaite quasi certaine. Il n'est pas inconcevable que le champion du monde abandonne sans attendre la reprise de la partie prévue samedi. Cette première défaite du champion du monde ramènerait Karpov à égalité (3,5-3,5) et relancerait ce match magnifique.

B. de C.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV
Septième partie
Défense est-indienne

1. d4	Cf6	23. b3(87)	ç6(95)
2. ç4	g6	24. Cb4	Td7(97)
3. Cç3	Fg7	25. Tçç1(94)	Ff6(98)
4. é4	d6	26. f4(98)	éxf4(104)
5. Cf3	0-0	27. Fxf4(98)	Da5(110)
6. Fé2	é5	28. Cd5(123)	Dç5+(111)
7. Fé3	Ca6	29. Rh1(128)	Fxd5(112)
8. 0-0	Cg4	30. çxd5(129)	Dd4(116)
9. Fg5	f6	31. dxç6(130)	bxç6(116)
10. Fç1(6)	Rh8(8)	32. Txç6(131)	Ta8(117)
11. h3	Ch6	33. Tç4(133)	Dxd2(117)
12. dxé5	fxé5	34. Fxd2(133)	Fé5(121)
13. Fé3	Cf7	35. Fé3(137)	Fg3(123)
14. Dd2(30)	Cç5(21)	36. Tf3(139)	h4(127)
15. Cg5(53)	Cxg5(37)	37. Ff2	Fxf2
16. Fxg5(53)	Ff6(38)	38. Txf2	Td67
17. Fé3(56)	Cé6(49)	39. Tf4	g5
18. Fg4(59)	h5(72)	40. Tf6(145)	Txé4(132)
19. Fxé6(60)	Fxé6(72)	41. Txé4	Txé4
20. Cd5(63)	Fh4(72)	42. Txd6	Té7
21. Taç1(74)	Rh7(83)	43. Ta6(153)	Rg7(137)
22. Tç3(85)	Tf7(87)	44. Ajournement.	

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.

Position à l'ajournement :
Blancs : Rh1, Ta6, Pa2, b3, g2, h3.
Noirs : Rg7, Té7, Pa7, g5, h4.

HONGRIE : le pays paralysé par la grève des transporteurs

Le président de la République lance un appel au compromis

BUDAPEST

de notre correspondant

La Hongrie tout entière continue d'être paralysée par la grève des chauffeurs de taxi et des transporteurs privés. Les ports, les grands axes routiers, les accès aux postes-frontières et aux aéroports, les artères importantes de la capitale et de toutes les grandes villes étaient toujours bloqués samedi matin 27 octobre. Seuls roulent les ambulances et les véhicules livrant des denrées alimentaires.

Le président de la République, M. Arpad Göncz, a lancé, vendredi 26 octobre, un appel à un compromis et demandé la suspension de la hausse du prix de l'essence, qui est à l'origine de cette grève. Il a aussi ordonné que les militaires ne soient pas engagés contre les manifestants. Le ministre de l'intérieur, M. Balazs Horvath – actuellement premier ministre par intérim, M. Jozsef Antall venant de subir une intervention chirurgicale, – avait en effet menacé de faire appel à la police. L'ordre avait même été donné pour vendredi 12 heures. Mais, à 11 h 50, le préfet de police, M. Sandor Barna, déclarait que les policiers ne voulaient pas intervenir dans une affaire qui n'avait pas trait à des problèmes de circulation.

La population semble soutenir les grévistes, et on a ainsi vu des habitants de Budapest apporter pendant la nuit des sandwiches et des boissons aux chauffeurs de taxi. Les négociations, qui avaient débuté jeudi matin entre le ministre de l'intérieur et les représentants des quarante mille chauffeurs de taxi et petits transporteurs, ont été suspendues vendredi.

L. L.

ALBANIE

Expulsion de deux lecteurs français

Depuis la semaine dernière, il n'y a plus de lecteurs occidentaux en Albanie : les autorités albanaises ont abruptement mis fin au contrat de travail et, par la même occasion, à l'autorisation de séjour d'un couple de coopérants français qui enseignaient à l'université de Tirana en vertu d'un accord bilatéral.

Selon des informations en provenance de Tirana, le couple a, dans un premier temps, été informé par les responsables de l'université qu'à la suite de *« réformes pédagogiques »* leurs postes allaient être confiés à des enseignants albanais, et ce alors que les cours avaient déjà commencé. Quelques jours plus tard, les deux Français, qui vivaient en Albanie depuis deux ans environ, ont été priés de quitter le territoire. Ils étaient les deux seuls enseignants occidentaux en Albanie.

Cette mesure intervient alors que la jeunesse albanaise manifeste de plus en plus d'impatience à l'égard du régime.

S. K.

ÉTATS-UNIS

Compromis sur la réduction du déficit budgétaire

La Chambre des représentants a finalement voté, samedi 27 octobre dans la matinée, le compromis sur la réduction du déficit budgétaire américain de 500 milliards de dollars en cinq ans.

Le vote a été acquis par 228 voix contre 200 après une nuit de discussion. Le texte, qui prévoit une réduction du déficit de 40 milliards de dollars dès 1991 avec la réduction de certaines dépenses et l'augmentation d'impôts, devait être immédiatement discuté par le Sénat, où son approbation ne fait pas de doute. M. George Bush devra ensuite signer le texte. – *(AFP.)*

□ TCHÉCOSLOVAQUIE : arrestation d'un ancien vice-ministre de l'intérieur. – Le général Alojz Lorenc, ancien premier vice-ministre tchécoslovaque de l'intérieur, a été de nouveau arrêté, a annoncé vendredi 26 octobre l'agence CTK.

Mort de William Paley fondateur de CBS

William Paley, le fondateur du groupe de communication CBS, est mort, le 26 octobre, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, des suites d'une pneumonie. Il avait dirigé l'un des plus grands médias américains pendant près d'un demi-siècle.

En 1928, William Paley achète, pour 400 000 dollars, un petit réseau de radio en faillite, United Independent Broadcasters, qu'il rebaptise Columbia Broadcasting System. Trois ans plus tard, CBS atteint un chiffre d'affaires de 2 millions de dollars et commence à imposer une nouvelle conception de la radio, mêlant l'information et les programmes de divertissement sponsorisés par les annonceurs.

Consacrant toute son énergie à lancer son entreprise dans la télévision, la grande chaîne CBS naît alors que les Etats-Unis ne comptent que 6 000 récepteurs de télévision. Avec une fortune personnelle évaluée à 320 millions de dollars, William Paley, collectionneur de tableaux averti, a joué aussi un rôle important dans la vie culturelle de New-York.

BELGIQUE

Les enseignants francophones ont fait grève

Du lundi 22 au vendredi 26 octobre, les enseignants francophones en Belgique ont observé à une large majorité un mot d'ordre de grève dure, marqué par des tentatives de blocage des autoroutes conduisant à Bruxelles.

BRUXELLES

de notre correspondant

Depuis la révision de la Constitution de juillet 1988, dans le cadre d'une réforme de l'Etat par touches successives visant à réduire les antagonismes entre Flamands et Wallons, l'enseignement est un domaine qui incombe aux communautés, c'est-à-dire à des exécutifs regroupant les citoyens par appartenance linguistique. Il a donc été décidé qu'une dotation serait faite par l'Etat à chaque communauté, en fonction de son importance numérique, pour financer écoles, lycées, collèges et universités. Quelque 300 milliards de francs belges (1 franc belge vaut 17 centimes français), soit 16 % des recettes fiscales de l'Etat, sont affectés à l'enseignement. Les francophones ont droit à 135 milliards, alors qu'ils ne versent que 40 % des impôts.

Des correctifs doivent être apportés par étapes à cette relative « injustice » dans la répartition initiale. La dotation pour les francophones devrait diminuer, au profit des Flamands.

Le résultat est ce que M. Yvan Ylieff, ministre de l'éducation de la communauté française (appellation bizarrement préférée à celle de communauté francophone), nous a décrit comme *« la marche vers une fonction publique à deux vitesses »* : d'un côté, les enseignants flamands, relativement sereins quant à leur avenir, qui ne bougent pas pour le moment ; de l'autre, les francophones qui ne veulent rien céder en matière de réduction des emplois (il reste tout de même cent mille professeurs pour un million d'élèves) face à une communauté incapable de répondre aux simples augmentations indiciaires.

Manque de considération sociale, frilosité devant les reconversions rendues nécessaires par la chute de la natalité : *le Chagrin des profs* – titre de l'essai récent de l'un d'eux, par allusion au *Chagrin des Belges*, le célèbre roman de Hugo Claus – est tel que catholiques et laïques, réunis en un front commun des syndicats, agissent pour une fois la main dans la main. Les vieilles querelles antérieures au pacte scolaire de 1959, en vertu duquel tous sont maintenant payés avec des fonds publics sur un strict pied d'égalité, semblent enterrées. Chez les catholiques, qui ont la charge de 45 % des effectifs scolaires en Wallonie (ils ont atteint 70 % en Flandre), certains parlent même de *« grève au finish »*, donc de durée illimitée, jusqu'à ce que leurs revendications soient satisfaites.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

M. Philippe Séguin rejoint le Club 89

Le Club 89, organisation proche du RPR, a tenu, samedi 27 octobre, à Maisons-Laffitte, son assemblée générale sous la présidence de son fondateur, M. Michel Aurillac, ancien député de l'Indre, et en présence de M. Jacques Chirac.

Les membres du club devaient élire au comité directeur plusieurs nouveaux adhérents, dont MM. Philippe Séguin, Michel Giraud et Jean Tibéri, députés RPR, et M. André Santini, député UDF, ainsi que MM. Jacques Toubon et Robert Pandraud, députés RPR, déjà membres du club.

Beaucoup d'adhérents se demandent si l'arrivée dans l'instance dirigeante du club de M. Philippe Séguin, encouragée par M. Jacques Chirac, n'aura pas d'importantes conséquences pour le développement de l'action et de la réflexion de cette association.

Organe de réflexion auquel participent beaucoup d'adhérents qui ne sont membres d'aucun parti politique, le Club 89 a joué, depuis 1981, un rôle de « laboratoire d'idées » dans l'élaboration des divers programmes de l'opposition. Son influence est demeurée assez marginale et ses options n'ont pas toujours été perçues comme très originales. De plus, comme toutes les autres formations politiques, le Club 89, depuis deux ans, pâtit lui aussi de la désaffection qui frappe le politique. M. Aurillac a reconnu lui-même une certaine insuffisance dans la réflexion sur l'Europe et sur le problème des relations entre pays développés et sous-développés.

L'ancien ministre de la coopération, parlant de la crise irakienne, devait se demander si les Nations unies auraient protégé le droit avec autant de célérité *« si l'enjeu pétrolier et accessoirement l'enjeu de l'arme atomique n'avaient pas existé »*. Il devait aussi estimer que *« les Irakiens ont une endurance supérieure à celle des Américains et des Européens »* face à l'embargo et surtout s'interroger en demandant : *« Comment retrouver une vraie politique arabe et non celle qui nous brouille successivement avec tous les camps et se solde par l'abandon du malheureux Liban ? »* Enfin, à propos de l'Europe, M. Aurillac devait déclarer : *« Avec la réunification de l'Allemagne et l'incohérence de la politique française, nous allons au devant de difficultés majeures qu'il convient d'explorer avec les Allemands eux-mêmes. »*

ANDRÉ PASSERON

Le rachat de la Metro Goldwyn Mayer

M. Parretti obtient quelques jours de délai

M. Giancarlo Parretti n'a pas pu boucler, vendredi 26 octobre comme il l'avait annoncé, son OPA sur la grande compagnie cinématographique Metro Goldwyn Mayer/United Artists. Les deux entreprises ont reporté au mardi 30 octobre la conclusion de l'opération *« afin d'achever le transfert de fonds nécessaire à la fusion »*.

M. Parretti avait annoncé en début de semaine que sa firme, Pathé Communications, avait réuni 1,3 milliard de dollars nécessaire à l'acquisition de MGM/UA. L'homme d'affaires italien qui a tenté plusieurs fois sans succès de réunir cette somme depuis le printemps, a reçu dans les derniers jours de précieux concours. TBS, la société de télévision de M. Ted Turner, a promis d'acheter pour environ 200 millions de dollars les droits de diffusion à la télévision de 1 000 films de la MGM/UA. Time Warner s'est engagé à acquérir les droits vidéo sur douze ans pour une somme équivalente et abandonné son procès contre M. Parretti, accusé il y a quelques mois de ruptures abusives de contrats.

TBS et Time Warner qui ont toujours rêvé de mettre la main sur ces catalogues de films, réaliseraient, là, une belle opération. M. Parretti, en revanche, achèterait fort cher, si l'OPA se réalise, une compagnie dépouillée d'une part importante de ses actifs. Mais l'homme d'affaires italien qui a échoué dans son rachat de Pathé en France, semble déterminé à rebaptiser ses activités avec l'un des noms les plus prestigieux de l'histoire hollywoodienne.

J.-F. L.

Concert contre l'intolérance

« L'initiative de ce concert est née au lendemain de la profanation du cimetière de Carpentras. »

La profession de foi de David Abramowitz et Ami Flamer, les organisateurs de ce concert, est on ne peut plus claire. Cinquante-sept artistes venus de tous les horizons (classique, jazz, variétés), parmi lesquels Lucid Beausonge, Angélique Ionatos, Colette Magny, Gérard Caussé, Philippe Bernold, Jill Feldman, Claude Helffer, Esther Lamandier, Joëlle Léandre, Gérard Marais, Dominique Pifarely et Eric Watson se retrouveront donc sur la scène de la Maison de la culture de Bobigny, le 29 octobre, à partir de 20 heures.

► **L'entrée est libre, mais la réservation est obligatoire. Tél. : 48-31-11-45.**